

Lionel Jospin en Martinique et en Guadeloupe dans un climat social tendu

LE PREMIER ministre a commenté, mercredi 27 octobre par la Martinique, son voyage de quatre jours dans les Antilles françaises. Les barages qui ont paralysé Fort-de-France, mardi, ont été levés, mais le climat social reste tendu. En Guadeloupe, plusieurs organisations syndicales et politiques ont appelé à une grève générale de quarante-huit heures et à des manifestations, vendredi et samedi. M. Jospin devait annoncer des mesures en faveur des producteurs de banane, ainsi qu'un plan de baisse des charges sociales pour les entreprises. Tout en donnant son accord de principe à une décentralisation accrue, le premier ministre entend privilégier l'aide au développement économique plutôt que d'éventuelles évolutions institutionnelles.

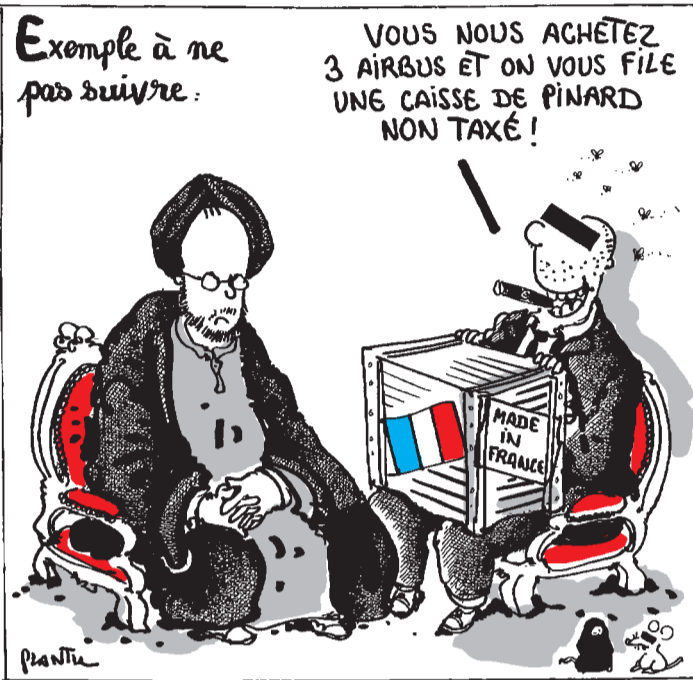
Lire page 6

Le palmarès mondial de la corruption

- La France est classée parmi les pays européens les plus corrompus et corrompus
- Elle tarde à ratifier la convention anticorruption de 1997
- Malgré cet accord, les pratiques illicites se multiplient dans le commerce mondial
- Les pays nordiques sont les plus vertueux

LA CORRUPTION reste un mal endémique dans le monde. D'après l'organisation non gouvernementale Transparency International, les versements occultes sont monnaie courante dans de nombreux pays, bien qu'une grande partie du monde occidental se soit engagée à bannir ces pratiques en signant, en 1997, la convention anti-corruption de l'OCDE. Selon ce texte, les dirigeants d'entreprises qui accorderaient des avantages indus à des fonctionnaires étrangers en vue d'obtenir un contrat encourrent de lourdes peines de prison ainsi que des sanctions financières.

La France, qui n'a pas encore ratifié ce texte, est classée parmi les pays européens les plus corrompus. Les pays les plus vertueux restent le Danemark, la Finlande, la Nouvelle-Zélande et la Suède, les plus atteints par la corruption étant le Cameroun, le Nigeria et l'Indonésie. Les grands pays exportateurs ont du mal à renoncer à la pratique



des commissions, qui restent un passage obligé du commerce international. Malgré l'accord de 1997, les pratiques illicites se développent et prennent des formes de plus en plus sophistiquées.

Les organismes internationaux, qui ont identifié la corruption comme l'une des causes de la misère et du non-développement, tentent de lutter contre ce fléau. La Banque mondiale a notamment lancé un programme pour endiguer ces pratiques avec sept pays d'Afrique. Il devrait être étendu à l'Amérique latine en l'an 2000. Désormais menacées de condamnations en vertu de la convention OCDE, les multinationales tentent d'assainir leurs pratiques, avec plus ou moins de succès. Elles prennent également conscience que les « affaires » ont parfois des conséquences néfastes pour leur développement.

Lire page 20 et notre éditorial page 17



DÉBATS

Carlos Fuentes : Mexique, Mexique

« Nous ne pourrons plus jamais cacher nos visages indigènes, métis, européens : tous sont les nôtres » : dans un vibrant plaidoyer en faveur « de la diversité raciale, du pluralisme culturel, de la vocation internationale et de la volonté de création », l'écrivain Carlos Fuentes (photo) brosse un immense portrait collectif qui est aussi l'histoire de son pays, le Mexique. Une histoire longue et tourmentée dont les tragédies et l'énergie nous parlent aussi – chances et périls – du reste du monde.

p. 14 et 15

Le procès de Clairvaux

LE PROCÈS de l'évasion de Clairvaux, qui avait fait deux morts – un surveillant et un détenu – le 11 septembre 1992, a fait apparaître les graves lacunes de l'enquête. Il n'y a eu ni reconstitution, ni constatation sur place, ni expertise balistique, et les témoignages sont contradictoires. Sept ans après les faits, nul ne sait avec certitude qui a introduit les armes dans la centrale, ni qui a tiré sur le surveillant et sur le détenu qui sont morts. Au cours de l'audience, les détenus ont dénoncé les placements à l'isolement qui « rendent gags » ainsi que l'inflation des longues peines. Les surveillants ont raconté l'insuffisance des moyens, des équipements et des personnels.

Lire page 10

Gabriel, l'enfant sauvage d'Internet en son village andalou

MADRID de notre correspondante

Chaque jour, à l'heure où ses petits camarades bouclent leurs cartables pour se rendre en classe, Gabriel s'assoit simplement devant son écran. Forcément, son école est à plus de 5 000 kilomètres, très loin de Felix, de ses 580 habitants et de ses petites rues blanches de village andalou, typique de la province d'Almería. Son école est à Boston, aux Etats-Unis, et c'est à travers Internet que Gabriel, sept ans, suit ses cours. De temps à autre, à l'écran, la maîtresse américaine tient une session de parents d'élèves, avec Lola, la mère de Gabriel, qui s'est mise à l'anglais intensif. Toutes deux discutent des progrès de l'enfant. Gabriel, plutôt timide, sait lire, écrire, peindre, dessiner et, bien sûr, utiliser un ordinateur. Le tout sans avoir jamais mis le pied à l'école où vont les quarante enfants du village.

Il a appris ce qu'il a voulu, quand il l'a voulu et à son rythme. C'est d'ailleurs ce credo de la liberté éducative, partagé par Lola et Gabriel senior, le père du petit, réparateur

de télévisions, qui a été déterminant. Ainsi qu'ils l'ont raconté à la presse espagnole, ils ont découvert un jour, dans une foire à Madrid, les œuvres du fondateur du mouvement Apprendre sans école, l'Américain John Holt, et, pleinement conquis, ont décidé de trouver outre-Atlantique le collège par correspondance électronique qui convenait le mieux à leurs idées. L'ennui, c'est que les autorités andalouses ont très mal pris cette interprétation, très particulière, de la loi qui rend obligatoire jusqu'à seize ans la scolarité des Espagnols, dans des écoles d'Etat ou agréées. A leurs yeux, Gabriel étant en parfaite santé, et la région d'Almería dotée des établissements scolaires adéquats, rien ne justifiait qu'il reste chez lui, au risque d'être handicapé plus tard par cette éducation sans contrôle, lubie de ses parents.

Une première plainte en justice, pour « délit qualifié » et faute de parents, n'a pas abouti, mais la Junta d'Andalousie et l'inspecteur scolaire entendent revenir à la charge. Leur argument étant qu'à l'école, on apprend un savoir, mais aussi la tolérance et

l'ouverture au monde extérieur, et que, même si pour l'instant il joue, fait du sport et semble être parfaitement normal, le petit Gabriel, coupé de tout, finira par devenir « un enfant sauvage d'Internet ».

Un cas d'école, si l'on peut dire, sur lequel se penche, depuis plusieurs jours, toute l'Espagne. La polémique fait rage. Si un tribunal donnait raison aux parents de Gabriel, que se passerait-il ? Déjà, rapporte le quotidien *El País*, des parents qui n'ont jamais envoyé leurs enfants en classe – et qui échappent aux statistiques officielles – ont livré leur témoignage au grand jour dans une revue intitulée *Croître sans école*, publiée à côté d'Alcázar. D'autres parents rebelles auraient même organisé, disent-ils, des rencontres d'enfants non scolarisés, au niveau national. Le ministère de l'éducation se retranche, pour l'instant, derrière un commentaire prudent : « L'usage d'Internet dans l'éducation à domicile est un bon thème de réflexion théorique. »

Marie-Claude Decamps



D. REPERANTHOACQUI

VOYAGES

Au village des merveilles

Joyau planté sur un éperon rocheux dominant le Lot, Saint-Cirq-Lapopie passe pour être « le plus beau village de France ». Dans cet enchevêtrement de ruelles, murailles, tourelles, arches et terrasses, une cinquantaine d'habitants résident à l'année, à l'écart du flot touristique qui se répand l'été dans la région. André Breton y passa tous ses étés. Les Voyages, p. 28 à 30

L'an I du chancelier



GERHARD SCHRÖDER

LA PREMIÈRE année au pouvoir de Gerhard Schröder est vivement critiquée : réformes en panne, cacophonie gouvernementale, défaites aux élections régionales. Mais l'Allemagne s'est engagée dans une profonde mutation en normalisant ses relations extérieures. Un entretien croisé avec Hubert Védrine et Joscha Fischer, ministres des affaires étrangères.

Lire page 2

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1028 - 7,50 F



Le bel avenir du service public

IL EXISTE un malaise en Europe. En Allemagne, en Italie, au Royaume-Uni et même en France, les populations ont du mal à comprendre les programmes des gouvernements et plus encore les avenir qu'ils dessinent. Entre le socialisme libéral, le libéralisme social et la « nouvelle » social-démocratie, il est difficile de s'y reconnaître.

Les troisièmes voies sont multiples et recouvrent des réalités floues qui peuvent correspondre à des conceptions politiques radicalement opposées. C'est qu'entre le marché sans Etat et l'Etat sans marché, extrêmes imaginaires de tous les possibles, il existe une infinité de situations. Tous les habitants de la Planète vivent ainsi dans des sys-

tèmes qui sont des troisièmes voies ! Il convient donc, plutôt que d'invoquer des concepts au sens indéterminé, de réfléchir à ce que devrait être le rôle de l'Etat demain.

Déterminer les règles du jeu et veiller à leur application a toujours été une mission essentielle de l'Etat, de toutes les formes d'Etat. Mais, selon la nature de ce dernier,

ces règles peuvent être plus ou moins équitables. La « régulation » est donc consubstantielle de la vie en société, mais son évocation ne nous dit rien quant au type de société que l'on veut construire.

Les marchés, par exemple, peuvent être plus ou moins concurrentiels. Les gouvernements doivent alors arbitrer entre les avantages de la puissance et ceux de la concurrence. Que, dans une économie de marché, l'on cherche à faire respecter les règles de la concurrence, à réprimer les abus de position dominante, ne saurait étonner. Mais cela va beaucoup plus loin que certains ne le pensent. Le principe de la régulation est, en ce domaine, que la taille d'un agent ne doit pas lui conférer un pouvoir dissymétrique sur les autres agents, car alors non seulement il pourrait mieux que les autres tirer parti des règles du jeu mais transformer à son profit le jeu lui-même. La réglementation doit ainsi limiter la force des agents les plus forts et accroître celle des agents les plus faibles.

C'est cette exigence de l'économie de marché qui rend absolument indispensable la protection des salariés. Autrement, le marché du travail deviendrait un lieu de purs rapports de forces.

Jean-Paul Fitoussi pour le Monde

Lire la suite page 17

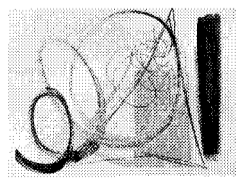
Le nouveau livre de LAURENT COHEN-TANUGI



© E. Robert

LAURENT COHEN-TANUGI

LE NOUVEL ORDRE NUMÉRIQUE



EDITIONS ODILE JACOB

242 P

130 F



HISTOIRE

Le siècle d'Hobsbawm

C'est un Anglais d'exception qui présentera, le 29 octobre à Paris, dans l'amphithéâtre de la Sorbonne, son dernier ouvrage, *L'Age des extrêmes, Histoire du court XX^e siècle, 1914-1991*, qui vient de paraître en français aux éditions Complexe-Le Monde diplomatique. L'historien Eric J. Hobsbawm, juvénile octogénaire, est l'une des figures les plus originales de l'école marxiste anglaise. Il décrypte avec passion ce siècle, dont il estime qu'il « finit mal ».

p. 32

| | | | |
|----------------------|----|-------------------------|----|
| International..... | 2 | Aujourd'hui..... | 27 |
| France..... | 6 | Météorologie, jeux...31 | |
| Société..... | 10 | Culture..... | 32 |
| Régions..... | 13 | Guide culturel..... | 34 |
| Horizons..... | 14 | Carnet..... | 35 |
| Entreprises..... | 20 | Kiosque..... | 36 |
| Communication..... | 22 | Abonnements..... | 36 |
| Tableau de bord..... | 24 | Radio-Télévision..... | 37 |

BILAN Le chancelier allemand Gerhard Schröder est en poste depuis un an. Les critiques sont nombreuses sur son bilan. « Une année de perdue pour l'Allemagne »,

juge l'opposition chrétienne-démocrate (CDU). Les réformes de l'Etat providence sont à peine commencées. ● LES DÉFAITES subies aux élections régionales lui ont fait

perdre la majorité au Bundesrat et le chancelier doit composer avec la droite. ● UNE TRANSFORMATION en profondeur de l'Allemagne est pourtant engagée concernant le

rapport au passé nazi, le code de la nationalité ou la politique étrangère. ● LES MINISTRES des affaires étrangères français et allemand exposent, dans un entretien

publié conjointement avec *Die Zeit*, comment Paris et Berlin veulent s'entendre pour relancer leur coopération et dessiner l'avenir de l'Europe.

L'Allemagne de Gerhard Schröder, une mue commencée

Les critiques sont nombreuses sur la première année du chancelier : cacophonie gouvernementale, réformes en panne, défaites aux élections régionales. Mais l'Allemagne a engagé une transformation en profondeur en apaisant sa relation au passé et en normalisant ses relations extérieures

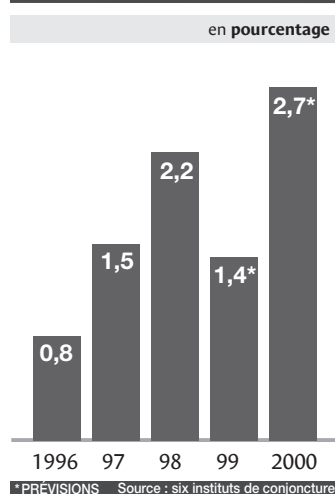
BERLIN
de notre correspondant
« Une année de perdue pour l'Allemagne. » C'est le jugement lapidaire porté par l'opposition chrétienne-démocrate (CDU) sur le gouvernement du chancelier Gerhard Schröder, un an après sa prestation de serment. Sur le plan des réformes, le bilan est maigre pour le candidat social-démocrate (SPD) qui proclamait pendant sa campagne « ne pas vouloir tout faire autrement mais de le faire beaucoup mieux ». M. Schröder a tenu ses promesses d'augmenter les allocations familiales et de rétablir le remboursement à 100 % des congés maladie, mais il peine à s'attaquer aux problèmes de l'Etat-providence d'autant qu'il doit désormais composer avec la droite, qui a reconquis la majorité au Bundesrat – la chambre représentative des Länder –. Au plus bas dans les sondages, le chancelier a fait perdre à son parti une série d'élections régionales. La dégringolade a commencé en février, lorsque la Hesse (région de Francfort) a basculé à droite et s'est poursuivie aux élections européennes, puis, à l'automne à nouveau lors d'élections régionales, en Sarre, Brandebourg, Thuringe, Saxe et *in fine* à Berlin.

En apparence, M. Schröder se trouve donc dans la situation d'Helmut Kohl en 1997 : discrédité auprès de la population et paralysé par le Bundesrat. Ajoutons un an de cacophonie gouvernementale et l'impossible abandon du nucléaire, au grand dam des Verts, et l'échec est patent. Mais l'année « perdue » pour le chancelier ne l'a pas été complètement pour l'Allemagne qui au contraire a engagé une mutation en profondeur.

ÉVOLUTION POLITIQUE

Politiquement d'abord. A la veille de son congrès, prévu en décembre, le SPD est en train de se bâtir un nouveau consensus idéologique. Jusqu'en 1998, une partie de la population et de la classe politique et syndicale croyait en une voie d'inspiration keynésienne, passant par la hausse des dépenses publiques, la baisse des taux d'intérêt et la relance des salaires. Cette tendance avait beau être minoritaire, elle disposait d'un puissant porte-voix, Oskar Lafontaine. En démissionnant à la surprise générale de la présidence du SPD et du ministère des finances, M. Lafontaine a discrédité cette voie. La gauche est aujourd'hui convaincue de la nécessité

La croissance repart



de couper dans les dépenses de l'Etat, le débat portant essentiellement sur le partage équitable du fardeau. Les réformes n'ont pas commencé, mais M. Schröder sait qu'il n'a qu'une voie devant lui, s'il veut se maintenir au pouvoir. Les syndicats jettent leurs dernières forces dans la bataille et la conjoncture qui s'éclaircit devrait considérablement aider le chancelier.

Sur le plan politique toujours, la victoire de la gauche a marqué un renforcement de la démocratie allemande, grâce à une alternance franche. Des Verts sont entrés au gouvernement fédéral, un peu comme mai 1981 avait vu l'arrivée des communistes. Quant aux expulsiens du PDS, ils multiplient les succès régionaux mais finissent par être considérés comme une force démocratique fréquentable, signe de l'apaisement des passions, dix ans après la chute du mur.

L'arrivée de M. Schröder a surtout consacré une nouvelle vision de l'Allemagne, devenue majeure cinquante ans après la catastrophe nazie. Premier chancelier à ne pas avoir connu la guerre, M. Schröder a fait quitter à l'Allemagne ses habits bonnois devenus trop étroits pour enfiler ceux de la nouvelle capitale berlinoise. Mais loin de rappeler les fantômes du passé, Berlin incarne plutôt une Allemagne moderne et vivante. Le rapport au passé nazi fait l'objet d'une approche nouvelle, la génération Schröder aspirant à une normalité, qui n'est pas contradictoire avec le souvenir de la Shoah. Jochen Buchsteiner, journaliste de l'hebdomadaire *Die*

Zeit, résume bien le problème vu par les jeunes : « On ne peut pas boire trois bières avec un étranger sans que le passé revienne sur la table. » L'écrivain Martin Walser est allé jusqu'à dénoncer une « instrumentalisation » de la Shoah, ce qui lui a valu des réponses violentes du conseil des juifs d'Allemagne, Ignatz Bubis. Mais globalement un apaisement a été, en partie, atteint. Le Parlement allemand a voté la construction d'un monument à la mémoire des victimes de la Shoah à Berlin, qui n'a pas été imposée d'en haut, comme était tenté de le faire Helmut Kohl.

« DÉSORDRE »

La nouvelle vision de l'Allemagne sur elle-même s'est ressentie dans sa politique étrangère. M. Schröder a voulu défendre les intérêts de son pays « comme les autres ». Une normalisation qui s'est traduite par la demande d'une baisse de la contribution allemande nette au budget européen. La démarche était maladroite mais le message est passé : les autres capitales ont compris que les droits et devoirs de l'Allemagne ne devaient plus se définir plus par rapport au passé, mais au

présent. Dans cette ligne, les relations franco-allemandes, exécrables pendant un an, sont reparties depuis septembre sur des bases plus saines. « Normale », l'Allemagne l'a été durant la guerre au Kosovo en envoyant pour la première fois depuis 1945 ses soldats au combat. Le pacifisme, exception allemande, est un vestige du passé.

Gerhard Schröder a été sinon le déclencheur, du moins l'accoucheur de ces évolutions. « Plus qu'une année de désordre, je me demande si cette année n'a pas été une année de mue de l'Allemagne », commente Brigitte Saury, conseillère de Gerhard Schröder pour les relations franco-allemandes. La mue reste inachevée. Sur la scène intérieure, M. Schröder a ainsi échoué à imposer un code « normal » de la nationalité, faisant une place au droit du sol aux dépens de l'unique droit du sang. Il s'est heurté à une résistance viscérale de la population, même si un premier pas important a été fait vers un changement, l'un des plus fondamentaux mais aussi des plus difficiles.

Arnaud Leparmentier

Joschka Fischer et Hubert Védrine, ministres allemand et français des affaires étrangères

« Après les changements politiques en France et en Allemagne, il fallait réapprendre à travailler ensemble »

A L'OCCASION de la première réunion du nouveau Forum franco-allemand créé au sommet de Potsdam, en décembre 1998, Joschka Fischer et Hubert Védrine ont accordé, ensemble, un entretien au *Monde* et à l'hebdomadaire allemand *Die Zeit*.

« La «relance» est devenue un terme à la mode dans les relations franco-allemandes.

– Hubert Védrine : Le terme a été employé dès l'été 1998, avant même le changement de gouvernement en Allemagne. Pendant les dernières années du chancelier Kohl, nous étions presque dépassés par notre succès. Après l'euro, il nous a fallu en quelque sorte reprendre notre respiration, mesurer le chemin parcouru, regarder l'avenir et redessiner les grands objectifs. La relation franco-allemande ne relève pas de la magie mais du travail politique. Après les changements politiques en France en 1995 et 1997, en Allemagne en 1998, il fallait réapprendre à travailler ensemble. Nous sommes maintenant en bonne position pour dessiner ensemble une vision commune de l'avenir de l'Europe.

– Joschka Fischer : Ni en France ni en Allemagne, il ne se trouve quelqu'un pour penser sérieusement qu'on puisse remplacer les relations franco-allemandes comme moteur de l'unification européenne.



JOSCHKA FISCHER

– On a eu tendance à oublier ce précepte.

– J. F. : Tout président de la République, tout chancelier, qui mène une autre politique, serait condamné à échouer.

– Tout le monde n'en a pas été toujours convaincu.

– J. F. : J'ai défendu cette thèse depuis le début. On l'a maintenant compris. Au conseil européen de Berlin, on a créé avec l'Agenda 2000 la première condition pour l'élargissement de l'Union européenne (UE). Avec la réforme des institutions, la France va créer la deuxième condition pendant sa présidence. J'espère qu'au 1^{er} janvier 2003, l'UE sera en mesure d'accueillir de nouveaux membres, selon l'avancement des négociations.

– Le chancelier Schröder a parlé d'un triangle avec la Grande-Bretagne.

– J. F. : Permettez-moi une réponse ironique : dans tout mariage, il y a des regards en coin. Mais notre mariage est d'une qualité telle que tout ça n'est que péripéties. D'ailleurs, les relations avec la Grande-Bretagne ont un bon complément.

– H. V. : Il y a trop de gens qui jouent à se faire peur avec « la crise ». Toute divergence dans les négociations est interprétée comme un drame. Il faut être plus serein. On peut enrichir la coopération franco-allemande par d'autres relations, on peut l'ouvrir, on ne peut pas la remplacer.

– En Allemagne, on a eu le sentiment que Jacques Chirac se comportait parfois plus en ministre de l'Agriculture qu'en chef d'Etat.

– H. V. : Il y a des intérêts, des traditions et aussi des personnalités différentes. Mais ce qui est décisif, c'est de dépasser les tensions pour progresser.

– H. V. : La France a toujours défendu en même temps ses intérêts agricoles et l'Europe.

– J. F. : Je sais l'importance délicate accordée à l'agriculture dans les deux pays. Pourtant malgré toute ma sympathie pour la cuisine et les produits français, je voudrais rappeler que la France est un pays de l'industrie et des services !

– Pensez-vous qu'il faille élargir le champ des réformes institutionnelles européennes ?

– J. F. : Nous espérons que les réformes seront décidées sous la présidence française...

– H. V. : ... négociation qui commencera sous la présidence portugaise. Nous ferons tout notre possible pour les mener à bien. Si cela s'avérait impossible, elles aboutiraient sous la présidence suédoise.

– J. F. : Quel cauchemar si cela devait durer trop longtemps !

– H. V. : Aussi j'espère qu'avec l'aide de tout le monde nous y arriverons. Mais si on veut se fixer une date à nous-mêmes, une date pas trop éloignée, il ne faut pas trop charger la barque.

– J. F. : Nous voulons que l'UE soit en mesure de s'élargir au 1^{er} janvier 2003. Nous ne voulons rien qui puisse conduire à un retard ou à un ajournement.

– H. V. : 2003, pour que l'UE soit prête, pourquoi pas ? On verra à Helsinki...

– M. Fischer, l'Allemagne fera-t-elle preuve un jour d'autant d'indépendance que la France vis-à-vis des Etats-Unis ?

– J. F. : Je ne resterais pas assez longtemps en fonction... Nous, Allemands, avons dû et devons trouver un équilibre entre nos intérêts européens – c'est-à-dire dans une large mesure franco-allemands – et nos intérêts atlantiques. Notre priorité est clairement l'unification européenne. Lorsque je fais le bilan de cette année, je constate que la coopération la plus étroite a eu lieu entre Paris et Bonn-Berlin ; que la coopération étroite avec Washington est quelque chose que nous avons en commun. Les intérêts purement européens pèsent de plus en plus lourd.

– Cet intérêt commun peut-il se manifester, par exemple, par rapport à la Serbie ?

– H. V. : Nous estimons que, pour débloquent la situation et atteindre ses objectifs, l'Europe doit reprendre l'initiative.

– J. F. : Les six mois qui viennent sont très importants. Nous devons mettre au point une stratégie efficace en faveur de la démocratisation.

– Une levée partielle des sanctions fait-elle partie de cette stratégie ?

– J. F. : C'est dans la cuisine, ce n'est pas encore dans l'assiette.



HUBERT VÉDRINE

– Face à la guerre en Tchétchénie, que peuvent dire et faire les Européens ?

– J. F. : Selon moi, la Russie commet une erreur si elle recherche une solution militaire. Cela renforce les islamistes et provoque une catastrophe humanitaire. Ce conflit ne doit pas être mené sur le dos des populations civiles. Nous sommes intéressés au respect des droits de l'homme et à la stabilité de la Russie. Mais nos possibilités d'agir de l'extérieur sont limitées. Il s'agit d'un territoire russe à l'intérieur de frontières reconnues.

– H. V. : Nous reconnaissons évidemment l'intégrité territoriale russe et la nécessité de lutter contre le terrorisme. Mais cela ne justifie pas cette escalade. Il ne peut pas y avoir à cette crise une solution purement militaire. Nous sommes consternés par les victimes civiles. Nous souhaitons qu'un processus politique s'engage pour parvenir à une solution politique pour la Tchétchénie, qui s'intègre dans une réflexion d'ensemble sur l'avenir du Caucase du Nord.

– Les Occidentaux ne devraient-ils pas exiger une présence des organisations internationales en Tchétchénie, comme lors de la guerre de 1994-1996 ?

– H. V. : Pour que nous puissions nous servir de l'OSCE [Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe], il faudrait que les Russes acceptent. Nous n'en sommes pas là et c'est bien pourquoi nous voulons les convaincre de revenir à une approche politique.

– J. F. : L'OSCE est régie par le principe de l'unanimité...

– ... moins une voix, celle du pays concerné, en l'occurrence la Russie.

– J. F. : La Russie sait qu'elle doit consulter ses voisins, conformément aux accords internationaux.

Sinon, c'est toute la région qui sera déstabilisée.

– La crise tchétchène est-elle la première épreuve de vérité pour M. PESC ?

– H. V. : Javier Solana est certainement la personne la mieux à même d'inventer cette fonction. Il facilitera la coordination et la mise en œuvre de la partie commune de la politique étrangère. Sur quoi ? Nous verrons avec lui. Il y a tellement à faire que ça ne prendra du travail à personne. Il faut éviter un contresens : la politique étrangère commune européenne ne se développera pas en brisant les politiques étrangères nationales dynamiques. Au contraire. Nous ne devons pas, parce que nous avons créé un M. PESC, aller vers le plus petit dénominateur commun. Il faut harmoniser à la hausse, comme en matière sociale. Je sais que c'est l'état d'esprit de Javier Solana.

– J. F. : Dans l'affaire tchétchène, les Russes observent attentivement les positions nationales : de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et avant tout des Etats-Unis. Javier Solana aura certes une importante fonction de coordination, mais les Russes commencent seulement à comprendre ce qu'est vraiment l'Union européenne.

– Les grands pays continueront donc à donner longtemps le ton dans les affaires internationales ?

– J. F. : Les grands pays doivent veiller à cet égard à ne pas donner l'impression aux petits qu'on est en train de se créer une sorte de Conseil de sécurité européen. Il convient de trouver le juste équilibre entre les petits et les grands pays avec leurs intérêts historiques et leur dynamique propre. C'est exactement le secret de l'UE : établir un équilibre. Dans les Balkans, les petits pays et les pays n'appartenant pas à l'OTAN se sont engagés. C'est une évolution positive. Nous sommes plus avancés dans la réalité que dans les institutions.

– H. V. : Les pays les mieux placés ne sont pas forcément les « grands ». Dans l'affaire du Timor, les quinze ont reconquis le Portugal comme chef de file. »

Propos recueillis par Daniel Vernet et Roger de Weck (« Die Zeit »)

Jospin est-il de gauche ?

document Grasset

Paris et Londres souhaitent un compromis avec Bruxelles dans la « guerre du bœuf »

Le ministre français de l'agriculture cherche « une porte de sortie fondée scientifiquement »

Les autorités françaises et britanniques s'inquiètent des conséquences politiques de la tension en hausse dans les deux pays, après la déci-

sion de la France de refuser d'appliquer la décision de la Commission européenne de lever l'embargo sur le bœuf en provenance du

Royaume Uni. Paris étudie des mesures de renforcement des contrôles, qui, s'ils étaient acceptés par Londres, permettraient de régler la crise.

A DÉFAUT des médias, qui, à l'exception de quelques journaux comme *The Guardian* ou *The Independent*, poursuivent leur croisade anti-française, appellent au boycottage des produits de l'Hexagone et consacrent une large place à la « guerre du bœuf » entre les deux pays, le gouvernement britannique fait désormais des efforts pour essayer de calmer le jeu.

Le premier ministre britannique Tony Blair attend avec espoir le verdict des experts de la Commission européenne réunis jeudi 28 et vendredi 29 octobre. Cependant, assiégé par une opposition conservatrice qui réclame à cor et à cri une politique « d'œil pour œil dent pour dent » contre Paris, M. Blair, qui ne souhaite pas se couper de son opinion, a téléphoné mardi après-midi à son homologue français Lionel Jospin pour, selon son porte-parole, lui « rappeler qu'il est toujours dans l'illégalité en ce qui concerne l'interdiction de vente de bœuf anglais en France et demander la levée de cette mesure ». Cette gestulation politique s'accompagne cependant de propos modérés démontrant que, de part et d'autre de la Manche, on cherche une porte de sortie. Celle-ci, dit-on dans l'entourage du premier ministre britannique, pourrait être trouvée si les experts de la Commission décidaient en fin de semaine de fournir à Londres « une victoire légale », en proclamant la conformité sanitaire du bœuf anglais.

ESCALADE VERBALE

Le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, a déclaré mardi que son gouvernement demanderait alors « immédiatement » à la Commission de Bruxelles d'intenter une action en justice contre Paris. Paradoxalement, la situation entre les deux pays s'en trouverait améliorée, ce genre d'action pouvant prendre des mois, le temps de calmer les esprits de part et d'autre du Channel. Déjà, la petite manifestation « symbolique » organisée mardi 26 par quelques dizaines d'agriculteurs français mécontents des appels au boycottage de leurs produits en Angleterre, qui ont bloqué pendant deux heures le tunnel sous la Manche, a fait l'ouverture du très populaire journal de 21 heures de



la BBC, accompagné d'un commentaire lapidaire du présentateur...

« Nous cherchons une porte de sortie fondée scientifiquement (...) La France n'a pas souhaité cette crise et ne s'y complait pas ». C'est en ces termes que Jean Glavany, ministre français de l'agriculture, s'est exprimé à Luxembourg, mardi 26 octobre. Après avoir répété qu'il n'y avait aucune arrière-pensée protectionniste dans l'embargo maintenu par Paris sur les viandes bovines britanniques, il a demandé que cesse l'actuelle escalade verbale, qui pourrait, dit-il, s'avérer dangereuse. En attendant, comme « les conditions d'un dialogue serein ne sont pas réunies », il n'ira pas, comme c'était prévu, ce week-end à Londres rencontrer son homologue Nick Brown, mais accompagnera Lionel Jospin dans son déplacement à la Martinique.

Sortir de la crise, mais comment ? « Qu'est ce qui peut nous faire changer d'avis, sinon un changement d'avis des scientifiques ? », s'est interrogé le ministre français. Car la décision de Paris « n'est que la traduction politique d'un doute exprimé par les experts ». Compte tenu des zones d'ombre qui caractérisent les connaissances sur l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle ») M. Glavany pense que les doutes actuels ne disparaî-

tront pas rapidement. Ils se sont encore manifestés lundi lors de la réunion du « groupe de travail ESB » de la Commission, puisque celui-ci n'est pas parvenu à un consensus (*Le Monde* du 27 octobre). Désormais la balle est dans le camp du « Comité scientifique directeur » (CSD) de la Commission, qui se réunira les 28 et 29 octobre. Ensuite, la Commission elle-même sera bientôt en première ligne.

MESURES À L'ÉTUDE

« Entre le rétablissement de l'embargo et le refus de prendre en compte les doutes français, il existe certainement des solutions intermédiaires qui peuvent servir de compromis scientifique et politique », observait mardi M. Glavany. Une piste que la France est apparemment prête à explorer. Quel pourrait être le scénario de sortie de crise ? A Paris, on n'imagine pas, pour l'heure, que la France puisse revenir sur sa décision sans obtenir une sérieuse contrepartie britannique. Différentes mesures sont actuellement à l'étude qui pourraient être demandées afin de réduire le risque, pour le consommateur français, d'être exposé à des viandes potentiellement contaminées par l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Au niveau gouvernemental, on évoque notamment l'abattage de l'ensemble des animaux des troupeaux dans lesquels sur-

viennent des cas d'ESB, mesure mise en œuvre en France à laquelle Londres s'est toujours refusée. On évoque aussi une amélioration du système de traçabilité des animaux, du type de celui en vigueur en Irlande du Nord. En toute hypothèse, Paris serait contraint, avant de lever l'embargo, de saisir une nouvelle fois l'AFSSA (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) et de suivre, comme il l'a toujours fait depuis 1996, les conclusions du groupe des experts présidé par le docteur Dominique Dormont.

Mais pourra-t-on augmenter les exigences déjà posées pour autoriser la reprise des exportations de bœuf britannique, alors que celles déjà imposées par la décision de la Commission sont des plus sévères ? Aux yeux de Jean Glavany, le problème est très théorique, la crise n'étant que virtuelle. « Il n'y a pas de demandes actuellement pour le bœuf britannique en Europe. Les Anglais le reconnaissent eux-mêmes. Ils sont à la recherche d'un symbole » a-t-il déclaré mardi. Maîtrisant son discours dans une affaire où la France sait qu'elle a pris une décision politique qui pose problème à la fois à la Commission et aux Anglais, le ministre français de l'agriculture semble être moins à l'aise lorsqu'on aborde le rapport des experts bruxellois sur le recyclage des boues provenant des stations d'épuration dans la fabrication des farines animales en France. Le fait que les éleveurs français donnent à leurs bêtes des aliments ayant pu contenir des matières fécales offre évidemment des arguments de poids à ceux qui, outre-Manche, cherchent la guerre. Jean Glavany admet des fraudes, qui méritent « des sanctions sévères ». Pour le reste, il ne veut voir qu'une ambiguïté dans la définition de la réglementation communautaire concernant les boues utilisables.

Patrice Claude (à Londres), Philippe Lemaître (à Bruxelles) et Jean-Yves Nau

L'opposition serbe demande la levée des sanctions contre Belgrade

Les Etats-Unis appellent les opposants à s'unir

noté le coordonnateur du SZP, Vladan Batic. Selon M. Djindjic, l'émissaire américain James Dob-

bins a accepté cependant d'« étudier » l'idée de conditionner un allègement des sanctions à la tenue en Serbie d'élections « libres et équitables », réclamées par les partis anti-Milosevic. En novembre, un groupe d'opposants serbes doit se rendre à Washington pour poursuivre les discussions. Le chef du petit parti Alliance civique, Goran Svilanovic, a indiqué que les Etats-Unis et l'Union européenne pourraient en outre augmenter le nombre de personnalités serbes interdites de visas à l'Ouest, une forme de sanction que les opposants jugent adéquatement « ciblée » contre le régime et son entourage.

Les diplomates américains, qui organisent depuis l'été, au Monténégro et en Hongrie, des rencontres régulières avec l'opposition serbe, ont de nouveau appelé celle-ci à s'unir et misent pour cela sur les qualités de « rassembleur » de l'ancien gouverneur de la Banque centrale yougoslave, Branimir Avramovic, le candidat désigné par le SZP pour diriger un éventuel gouvernement de transition. Mais la difficulté de cette tâche a encore été illustrée par l'absence de représentant du Parti du renouveau serbe (SPO) de Vuk Draskovic aux discussions de Budapest qui se sont achevées mardi 26 octobre. Le SPO a invoqué des « problèmes techniques ».

A Belgrade, l'agence officielle Tanjug a par ailleurs accusé l'ancien premier ministre yougoslave, Milan Panic, membre du SZP, d'avoir « appelé les Etats-Unis à renverser par des moyens sanglants » le pouvoir de Belgrade. Evoquant la chute du général Noriega après l'invasion de Panama par des troupes américaines, M. Panic, présent à Budapest, avait suggéré que Washington emploie « des méthodes plus fortes » que des sanctions économiques pour venir à bout de Slobodan Milosevic.

noté le coordonnateur du SZP, Vladan Batic. Selon M. Djindjic, l'émissaire américain James Dob-

bins a accepté cependant d'« étudier » l'idée de conditionner un allègement des sanctions à la tenue en Serbie d'élections « libres et équitables », réclamées par les partis anti-Milosevic. En novembre, un groupe d'opposants serbes doit se rendre à Washington pour poursuivre les discussions. Le chef du petit parti Alliance civique, Goran Svilanovic, a indiqué que les Etats-Unis et l'Union européenne pourraient en outre augmenter le nombre de personnalités serbes interdites de visas à l'Ouest, une forme de sanction que les opposants jugent adéquatement « ciblée » contre le régime et son entourage.

Les diplomates américains, qui organisent depuis l'été, au Monténégro et en Hongrie, des rencontres régulières avec l'opposition serbe, ont de nouveau appelé celle-ci à s'unir et misent pour cela sur les qualités de « rassembleur » de l'ancien gouverneur de la Banque centrale yougoslave, Branimir Avramovic, le candidat désigné par le SZP pour diriger un éventuel gouvernement de transition. Mais la difficulté de cette tâche a encore été illustrée par l'absence de représentant du Parti du renouveau serbe (SPO) de Vuk Draskovic aux discussions de Budapest qui se sont achevées mardi 26 octobre. Le SPO a invoqué des « problèmes techniques ».

A Belgrade, l'agence officielle Tanjug a par ailleurs accusé l'ancien premier ministre yougoslave, Milan Panic, membre du SZP, d'avoir « appelé les Etats-Unis à renverser par des moyens sanglants » le pouvoir de Belgrade. Evoquant la chute du général Noriega après l'invasion de Panama par des troupes américaines, M. Panic, présent à Budapest, avait suggéré que Washington emploie « des méthodes plus fortes » que des sanctions économiques pour venir à bout de Slobodan Milosevic.

Natalie Nougayrède

Tirant les leçons des Balkans, Paris projette de construire un avion de guerre psychologique

THÉÂTRES bosniaque et kosovar confondus, c'est l'une des leçons de la crise des Balkans : la France a mis en chantier le projet d'un avion de guerre psychologique, à l'instar des Etats-Unis qui disposent déjà d'un tel appareil. Sous le contrôle de responsables des opérations spéciales, l'avion de guerre psychologique est conçu pour court-circuiter les gammes radio et télévision des pays qu'il survole et y substituer la diffusion de programmes spécifiques censés influencer la population.

Outre-Atlantique, l'avion a été baptisé *Commando Solo*. Il en existe huit en service au 193^e escadron des opérations spéciales de la garde nationale américaine, à Harrisburg, en Pennsylvanie. L'avion est un C-130 Hercules d'origine, aménagé pour la réception, la modulation et l'intrusion dans les émissions radio et télévision hautes, très hautes fréquences et modulation de fréquences. En onze semaines de l'opération « Force alliée », l'un de ces *Commando Solo*, depuis sa base de Ramstein, en Allemagne, a, avec une douzaine de personnes à bord, accompli plus de 80 missions sur la Yougoslavie, interrompant les émissions régulières serbes pour les remplacer par des messages radio ou télévisés (en couleurs). De la sorte, l'OTAN a pu diffuser une information qui n'était pas censurée, pas même brouillée, par le régime du président yougoslave, Slobodan Milosevic. Les Etats-Unis ont

commandé trois autres *Commando Solo*, encore plus perfectionnés. Deux sont en chantier chez Lockheed Martin, à Palmdale en Californie, de façon à pouvoir entrer en service à partir de fin 2001.

CONTRE LA DÉSINFORMATION

Pendant l'opération « Force alliée », les armées françaises, par le biais de leur commandement des opérations spéciales (COS), chargé de l'action psychologique, ont fourni une demi-heure de programmes, en serbe, insérée dans une émission d'une heure et demie diffusée deux fois par jour par le *Commando Solo* américain et renouvelée chaque semaine. Le programme conçu par les Français se voulait une explication des efforts de paix conduits par la communauté internationale pour l'avenir de la Yougoslavie, face, disent les commandos-psy, à « l'information déformée des médias serbes ».

Aujourd'hui, le ministère français de la défense étudie le moyen de disposer de son propre avion de guerre psychologique. Le groupe Thomson devrait valider le projet, à partir d'un C-160 Transall récupéré sur un escadron de quatre appareils de ce type – baptisés Astarté – dédiés à la transmission, en toute sûreté, des ordres de tir éventuellement donnés par le gouvernement aux sous-marins lance-missiles stratégiques. Cette flotte était, tout ou partie, maintenue en permanence en vol, au cas où les stations de communi-

cation au sol étaient neutralisées. Avec la fin de la guerre froide, le réseau Astarté n'est plus aussi indispensable.

Les équipes militaires du COS ont déjà eu l'occasion d'installer, début 1994, à Sarajevo, une radio, dénommée Azur FM, qui a fourni, au profit des forces françaises et de la population bosniaque, dix-neuf heures de programmes informatifs et musicaux chaque jour, en alternance avec RFI la nuit. Une autre radio, Accord Radio, a fonctionné selon le même mode à Mostar. Le COS a ensuite été relayé par le service de presse des armées.

En intervention extérieure dans les Balkans, l'armée française semble vouloir renouer avec le concept de l'action psychologique et de la lutte contre la désinformation. Elle paraît vouloir s'y préparer dans le cadre de sa professionnalisation. Au sein du COS, le bureau dit « des actions d'influence », avec son lot de réservistes spécialisés, y contribue à sa façon. Et cela, plusieurs décennies après les balbutiements – visibles oubliés ou surmontés – des « opérations-psy » de la guerre d'Algérie, quand le 5^e bureau, disparu depuis, s'était signalé par ses manipulations de l'opinion, des deux côtés de la Méditerranée, et par ses complexités plus ou moins avouées avec des chefs militaires putchistes de l'époque.

Jacques Isnard

BREITLING

1884

LES ESPRIT DE L'AÉRONAUTIQUE. LES ESPRIT BREITLING.

En aéronautique, chaque composant doit être officiellement certifié. Cet esprit, nous l'appliquons depuis toujours à la fabrication de nos montres-instruments.

Nos mouvements remplissent tous les critères de précision et de fiabilité requis pour l'obtention du certificat de chronomètre. On ne devine pas le fournisseur attiré de l'aviation par hasard.

OLD NAVITIMER. Chronographe automatique. Le montre-instrument préférée des aviateurs depuis 1952, avec sa fameuse règle à calcul circulaire.

64, Rue Pierre Charron - 75008 PARIS
Tel. 01 45 61 40 40 - Fax 01 45 61 40 50
BREITLING FRANCE TÉL. 01 56 43 67 00

INSTRUMENTS POUR PROFESSIONNELS™

www.breitling.com

Le nouveau gouvernement indonésien souligne la rupture avec l'ancien régime

Le nouveau président, Abdurrahman Wahid, donne la priorité à la lutte contre la corruption et au redressement de la situation économique après deux années de marasme

BANGKOK

de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

En présentant rapidement un cabinet éclectique de trente-cinq membres, le nouveau président indonésien, Abdurrahman Wahid, a exprimé une nouvelle fois son talent à prendre les gens dans le sens du poil tout en maintenant le cap. Dans un pays en pleine mutation, l'« unité nationale » ne se réalise pas au prix d'une compromission avec les éléments les plus corrompus des administrations précédentes, quitte à promouvoir des personnalités manquant d'expérience. Les « quelques compromis » reconnus par le chef de l'Etat – mieux connu sous le nom de Gus Dur – se sont faits au nom du consensus et de la reconnaissance de la majorité qui l'a porté, le 20 octobre, à la présidence.

Pour sortir le vaste archipel du marasme dans lequel il se retrouve après deux années de crise, Gus Dur s'appuie sur Kwik Kian Gie, fidèle collaborateur de la vice-présidente, Megawati Sukarnoputri, et critique, de longue date, des méthodes de l'ancien régime. Ce ministre coordonnateur de l'économie et des finances sera assisté par Bambang Sudibyo, un universitaire respecté promu ministre des finances, et par Laksamana Sukardi, conseiller économique de Megawati et nommé secrétaire d'Etat pour les investissements et la supervision des entreprises publiques.

L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE

D'origine chinoise et de formation néerlandaise, Kwik Kian Gie a abandonné les affaires en 1996 pour soutenir Megawati et dénoncer les mœurs économiques sous Suharto, notamment la collusion entre le pouvoir et les conglomérats chinois. Il n'a aucune expérience de la gestion macro-économique. C'est également le cas de Bambang Sudibyo, universitaire et proche collaborateur d'Amien Rais, lequel a aidé Gus Dur à conquérir la présidence la semaine dernière. Le ministre du commerce et de l'industrie, Yusuf Kalla, est un homme d'affaires qui appartient à un troisième courant politique, le Golkar des anciens présidents Suharto et Habibie. Laksamana Sukardi est un consultant respecté. Aucun des quatre n'est, toutefois, proche de Gus Dur.

La cohésion de cette équipe dépendra donc, en partie, des conseillers dont ils vont s'entourer et de leur capacité à faire passer leurs messages au président qui paraît vouloir trancher en dernier ressort. L'objectif le plus immédiat semble la reprise des crédits gérés par le FMI et qui ont été suspendus pen-

dant quelques mois à la suite de scandales financiers. Un moment favorable au rétablissement du lien entre la roupie indonésienne et le dollar, Kwik Kian Gie a, depuis, fait marche arrière en se déclarant convaincu que l'Indonésie doit « appliquer le programme de réformes du FMI ».

Gus Dur s'est donné comme deuxième priorité l'intégrité d'un territoire dont il rappelle volontiers qu'il est, avant tout, maritime. L'armée de terre perd, pour la première fois, le commandement des forces armées, confié à un marin, l'amiral Widodo Adi Sutjipto, dont le corps militaire est le moins corrompu et le moins impliqué dans les brutali-

voir politique, ainsi que l'avait réclamé publiquement, en septembre à Djakarta, le secrétaire américain à la défense, William Cohen.

A la fois produit du monde rural javanais et cosmopolite, Gus Dur introduit d'autres nouvelles notes dans la direction du pays. Nommé attorney general, Marzuki Darusman, chef de l'aile libérale du Golkar et président de la Commission officielle des droits de l'homme, se retrouve en première ligne dans la lutte contre la corruption. Les partis musulmans sont rassurés avec l'octroi de quelques ministères, notamment ceux de la justice et des forêts. Les équilibres régionaux sont également respectés.

Réouverture de l'enquête sur la fortune de Suharto

Les nouvelles autorités indonésiennes ont annoncé, mercredi 27 octobre, leur intention de rouvrir l'enquête sur les accusations de corruption et d'enrichissement personnel visant l'ancien président Suharto, et de le traduire en justice. « Le dossier doit être traité par les services du procureur, a expliqué le procureur général, Marzuki Darusman. Ces services pourront, s'ils le souhaitent, relancer l'enquête dans d'autres directions inexploitées. » La première enquête était centrée sur les œuvres caritatives dirigées par l'ancien président. Le 11 octobre, le gouvernement indonésien avait annoncé l'abandon, pour manque de preuves, de cette enquête contre Suharto pour abus de pouvoir et mauvais usage de fonds publics.

Le gouvernement compte également poursuivre d'autres enquêtes en cours et celle qui concerne notamment le scandale de la faillite l'établissement Bank Bali.

tés de multiples répressions. Une autre « première » est la nomination au portefeuille de la défense d'un civil, Yuwono Sudarsono, un ancien ministre respecté de l'éducation et qui a dirigé l'Institut supérieur d'études militaires.

Même s'ils n'occupent plus que six portefeuilles, les militaires ne sont pas pour autant chassés du gouvernement puisque deux généraux « réformateurs », Susilo Bambang Yudhyono et Agum Gumelar, héritent respectivement du ministère des mines et de l'énergie ainsi que de celui des communications. « Ne pensez pas que les militaires soient fous. (...) Ils sont responsables, ils savent pourquoi la société change (...) et qu'ils ont à changer d'attitude à l'égard de la société », a commenté Gus Dur.

RAMENER LA PAIX CIVILE

Le grand perdant semble être le général Wiranto, relégué vers le poste sans troupes de coordonnateur de la sécurité et des affaires politiques après avoir cumulé, pendant près de deux ans, les fonctions de ministre de la défense et de commandant en chef des forces armées. Cette réorganisation suggère également un glissement vers un contrôle des militaires par le pou-

Cette alchimie, qui ne laisse pas de place aux personnalités corrompues de l'ancien régime, se jugera à l'expérience. Gus Dur a déjà annoncé qu'avec l'aide de Megawati, il entend ramener la paix civile dans les régions les plus affectées : il s'occupera lui-même de la province d'Atjeh (nord de Sumatra), où l'armée se bat contre un fort mouvement séparatiste, tandis que la vice-présidente sera en charge de l'Irian Jaya, où le courant indépendantiste s'est renforcé, et des Moluques, sinistrées par des affrontements entre chrétiens et musulmans.

Il a également l'intention de corriger l'image de l'Indonésie à l'étranger. Le leader est-timorais, Xanana Gusmao, auquel Gus Dur a rendu plusieurs visites avant sa libération, pourrait être reçu rapidement à Djakarta. Le président indonésien se rendra début décembre en Chine et dans les capitales de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, avec l'assistance d'Alwi Shihab, un intime qu'il a nommé ministre des affaires étrangères. Il s'agit donc également de relancer une diplomatie brisée par le fiasco timorais.

Jean-Claude Pomonti

Le fossé entre Marocains et Sahraouis se creuse au Sahara occidental

Les manifestations de septembre ont accentué le clivage entre communautés

Le Front Polisario (indépendantiste) a lancé, mardi 26 octobre, un appel aux Sahraouis pour qu'ils manifestent, dimanche, en mémoire des victimes de la « ré-

pression » du mois de septembre. De son côté, le roi Mohammed VI a ordonné, lundi, de mobiliser des crédits pour lutter contre le chômage au Sahara occidental.

EL AYOUNE

(Sahara occidental)
de notre envoyé spécial

La jeune Sahraouie parle d'une voix basse en servant le thé. Ses voisins sont Marocains et les cloisons de l'appartement bien minces : elle redoute les oreilles indiscrettes. Lorsque le téléphone sonne, instinctivement, tout le monde se tait.

D'avoir milité en faveur de l'indépendance du Sahara occidental a valu à la jeune femme de moisir plusieurs années en prison. Elle n'en parlera pas. L'un de ses amis est plus prolix. Kidnappé au début des années 80 par les forces de sécurité pour avoir tenté d'organiser une manifestation, Sadik a passé dix ans en détention, dont quatre les yeux bandés, les mains menottées dans le dos, dans une caserne d'El Ayoune abandonnée par le colonisateur espagnol. La nourriture immangeable, les nuits glacées du Sahara, les brimades, l'absence de contact avec l'extérieur, Sadik pourrait en parler des heures.

Mais au journaliste de passage dans la capitale du Sahara occidental en ce mois d'octobre les Sahraouis préfèrent raconter les « événements » des dernières semaines. Tout a commencé dans la nuit du mercredi 22 au jeudi 23 septembre, lorsque la police a dispersé un sit-in d'étudiants et de diplômés chômeurs dans le centre d'El Ayoune. Depuis dix jours qu'ils campaient dans le centre-ville, des handicapés, des retraités des mines de phosphate les avaient rejoints. Chacun avec son cahier de revendications : les pensions qui ne suivent pas le coût de la vie, la ségrégation sociale... Sur les 300 manifestants, la police en aurait blessé une centaine, tandis qu'une trentaine d'handicapés étaient jetés sans ménagement à la périphérie de la ville.

LA JUSTICE SÉVIT

Quatre jours plus tard, les étudiants sont revenus pour protester contre l'intervention policière. La manifestation était autorisée mais, au moment de la dispersion, les Sahraouis ont vu débouler sur eux plusieurs centaines de Marocains armés de cailloux, de bâtons. « Ils tapaient sur nous et criaient : "Le Sahara est marocain !". Ils nous ont poursuivis jusque dans nos quartiers », raconte un jeune diplômé chômeur. « Les gens du Nord [les Marocains] étaient appuyés par la police. Ils ont brûlé des voitures, brisé nos échoppes », ajoute un vieux cheikh à barbichette avant d'exhiber, comme d'autres Sahraouis, des photos des coups reçus sur le corps.

Les manifestations de septembre n'ont pas surpris les Sahraouis. Déjà, l'été dernier, lors du décès de Hassan II, tandis que les Sahraouis, conformément à leur tradition, marquaient le deuil en lisant des versets du Coran chez eux, les Marocains défilaient dans les rues aux cris de « Mort aux adversaires de la monarchie ! » Cette incompréhension était de mauvais augure. Depuis, le calme est revenu. L'armée a remplacé la police pour le maintien de l'ordre. Dans les bidonvilles d'El Ayoune où s'entassent les tribus sahraouies, des soldats patrouillent, matraque à la main. Des ministres sont descendus de Rabat écouter les doléances de la population. Avant de repartir, ils ont promis des changements. Et la justice sévit. Elle a eu la main très lourde : alors qu'aucun mort n'est à déplorer, 27 Marocains ont été condamnés à des peines de dix à quinze ans de prison ferme. Parmi eux, pas un policier. « Nous n'avons été saisis d'aucune plainte les concernant », assure le président de la cour d'appel, cheikh Malanine Larabes.

Les incidents de ces dernières semaines ont au moins eu le mérite de délier les langues et de mettre en pièces un mensonge. Celui, colporté depuis des années par les autorités marocaines, d'un Sahara occidental où Sahraouis et Marocains

Le référendum reporté à 2002 ?

Le référendum sur l'avenir du Sahara occidental, prévu pour le 31 juillet 2000, ne pourra se tenir à la date prévue. Trop de problèmes liés à la préparation du scrutin restent à résoudre, admettent sous couvert d'anonymat les milieux diplomatiques. L'ONU, chargée de dresser la liste électorale des Sahraouis appelés à voter, a recensé jusqu'ici 147 000 électeurs. Mais 79 000 personnes ont fait appel (il s'agit de Sahraouis qui n'ont pas été retenus sur les listes électorales ou qui contestent la présence d'un électeur retenu par l'ONU), ce qui risque de transformer la procédure d'appel en « identification bis ». 80 % des appels ont été présentés par le Maroc et 20 % par le Polisario (partisan de l'indépendance). Par ailleurs, l'identification des trois dernières tribus sahraouies prend du retard, et il faudra compter avec de nouvelles procédures d'appel. Régulièrement repoussé depuis 1992, le référendum ne pourra se tenir avant 2002, assurent des diplomates.

cohabiteraient harmonieusement dans cette cité de quelque 200 000 habitants. « La répression a clarifié la situation. Avant, entre communautés, on s'ignorait. Maintenant, au moins, on connaît le vrai caractère des Marocains. Ils ne sont soutenus que par quelques riches familles de nobles Sahraouis qui contrôlent le port », accuse un jeune homme. « Nous sommes des colonisés, des citoyens de seconde zone. On n'est autorisé à dire que deux choses : "Vive le roi !" et "Le Sahara occidental est marocain". Que les Marocains repartent chez eux ! », lance la jeune Sahraouie.

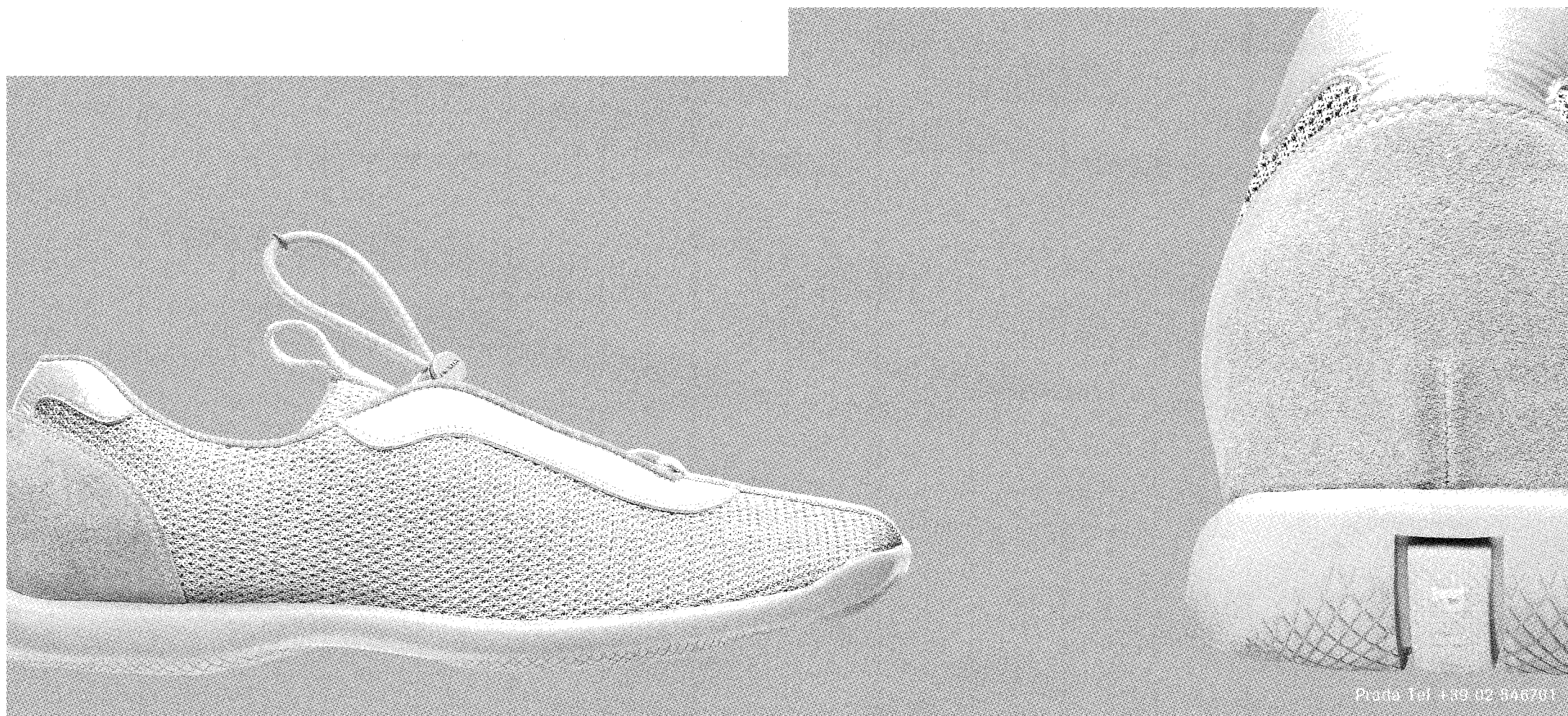
« PRIVÉS DE TRAVAIL »

Même les Sahraouis modérés, pro-Marocains pour certains d'entre eux, dénoncent le sort fait à leur communauté. « Les Sahraouis ont peur. Ils sont privés de travail. Les emplois sont réservés aux gens du Nord », dit le vieux cheikh. Largement partagée par la communauté sahraouie, la lassitude est telle que les espoirs de changement suscités au Nord par le nouveau roi, Mohammed VI, semblent s'être perdus entre Rabat et El Ayoune. « Le roi, il est peut-être bien, mais le problème, c'est qu'il y a trop de gens du Nord chez nous », résume un autre Sahraoui.

En réalité, tout a été fait pour inciter les « gens du Nord » à émigrer vers les « provinces du Sud ». Prime pour les fonctionnaires, facilité de logement, produits de première nécessité subventionnés : aujourd'hui, sept habitants d'El Ayoune sur dix, selon des estimations officieuses, sont d'origine marocaine. Que ce soit au port de pêche ou de commerce (d'où est exporté le sable du désert déversé sur les plages des îles Canaries), dans les mines de phosphate ou au sein de l'administration, les emplois vont en priorité aux Marocains.

La défiance des Sahraouis est de mauvais augure pour Rabat. En juillet 2000, un référendum devait décider, en principe, de l'avenir du Sahara occidental : rattachement au royaume ou indépendance. Jusqu'ici, le ministère de l'intérieur, en charge du dossier à Rabat, a toujours clamé que les Sahraouis vivant dans le territoire sous contrôle marocain voteraient sans états d'âme pour le rattachement. Depuis septembre, nombre de Marocains ont découvert que la réalité était sans doute différente. La tenue de cette consultation apparaît des plus improbables. Dans ces conditions, « le Sahara occidental va se transformer en un nouveau Timor », prévient un Sahraoui.

Jean-Pierre Tuquoy



FRANCE

LE MONDE / JEUDI 28 OCTOBRE 1999

OUTRE-MER Lionel Jospin commençait, mercredi 27 octobre, par la Martinique, un voyage de quatre jours dans les Antilles françaises. Dans un climat social tendu, le

premier ministre devait insister davantage sur l'aide au développement économique que sur d'éventuelles évolutions institutionnelles, et encourager la coopération avec l'envi-

ronnement caraïbe. Il devait annoncer de nouveaux abaisssements de charges sociales pour les entreprises. ● LA BANANE, qui est l'un des principaux produits antillais, redevient un

problème à l'approche du nouveau cycle de négociations commerciales internationales et alors que les exportations sont en baisse. ● AIMÉ CÉSAIRE, toujours maire de Fort-de-

France, devait recevoir, jeudi, la visite de M. Jospin, après celles de nombreux responsables de la gauche, puis de la droite, attentifs à honorer le grand écrivain antillais.

Lionel Jospin face aux impatiences et aux inquiétudes antillaises

Le premier ministre visite successivement, pour la première fois depuis son arrivée à Matignon, la Martinique et la Guadeloupe, où règne un climat social difficile et où la mondialisation du commerce fait craindre des difficultés accrues pour les exportations de bananes

LA TENSION observée aux Antilles à la veille de l'arrivée de Lionel Jospin (*Le Monde* du 27 octobre), ne saurait évidemment être, aux yeux du premier ministre, un motif de satisfaction. Peu avant l'élaboration du projet de loi d'orientation pour l'outre-mer, qui doit être présenté au conseil des ministres début 2000, M. Jospin pourrait toutefois s'appuyer sur la multiplicité des revendications catégorielles pour justifier la démarche de son gouvernement, qui entend privilégier la voie du développement économique, à défaut d'engager une réforme institutionnelle de grande ampleur.

En Martinique, où le premier ministre séjournerait mercredi et jeudi, avant de se rendre en Guadeloupe, l'absence de dialogue social se traduit notamment par la durée des conflits (*Le Monde* du 19 octobre). Le plus symbolique d'entre eux, celui du garage Toyota, n'est toujours pas réglé, en dépit du travail de médiation effectué, du 20 au 23 octobre, par un universitaire parisien, Antoine

Lyon-Caen. Le secrétaire général de la Centrale démocratique martiniquaise des travailleurs (CDMT), Christian Ursulet, a indiqué, mardi, que des contacts avaient été noués dans la journée avec le secrétariat d'Etat à l'outre-mer. Selon lui, M. Lyon-Caen devrait reprendre sa médiation afin de trouver une solution rapide à ce conflit.

BARRAGES LEVÉS

Toute la journée de mardi, des barrages routiers, mis en place à l'appel du syndicat CDMT des transporteurs en soutien aux gravistes du garage Toyota, ont paralysé l'agglomération Fort-de-France-Lamentin-Schoelcher. Ces barrages, dénoncés par une partie de l'intersyndicale, ont été levés en fin d'après-midi. S'ils se sont retirés du fort Saint-Louis - siège, à Fort-de-France, de l'état-major de la marine nationale aux Antilles -, qu'ils occupaient depuis dimanche, les planteurs de banane n'entendent pas rester l'arme au pied, compte tenu des difficultés

que connaît leur secteur d'activité (*lire ci-dessous*).

Pour son premier voyage dans les DOM depuis sa nomination à Matignon, M. Jospin est accompagné de cinq membres de son gouvernement : Jean-Jack Queyranne (outre-mer), Jean Glavany (agriculture), Claude Bartolone (ville), Charles Josselin (coopération) et Marylise Lebranchu (PME). Peu après son arrivée en Martinique, dont le conseil régional est présidé par l'indépendantiste Alfred Marie-Jeanne, le premier ministre devait conclure une conférence sur la coopération régionale. Il devait donner son accord de principe sur une « décentralisation accrue » organisée autour de transferts de compétences aux assemblées locales leur permettant, notamment, de traiter directement, en différents domaines, avec les Etats indépendants des Caraïbes. M. Jospin devait ainsi reprendre à son compte une partie des conclusions du rapport qui lui avait été remis en juin par deux parlementaires, Claude Lise, sénateur (app. PS) de

Martinique, et Michel Tamaya, député (PS) de la Réunion.

Si M. Jospin se montre favorable à l'octroi de davantage de « responsabilités » aux DOM, il est toutefois peu probable qu'il prenne des engagements substantiels en matière institutionnelle. Les résultats du sondage sur l'état de l'opinion dans les quatre départements d'outre-mer, commandé par le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, auront préparé le terrain. Il résulte, en effet, de cette enquête que les « domiens » attendent en majorité (50 %) de nouveaux moyens pour le développement économique plutôt qu'une réforme des statuts (13 %), 6 % seulement des personnes interrogées se prononçant en faveur de l'indépendance (*Le Monde* du 8 octobre). Cette réponse convient tout à fait au gouvernement, où l'on indique que les questions institutionnelles excitent la curiosité alors qu'elles ne sont pas les plus importantes. Stigmatisant, chez certains élus sensibles aux modifications statutaires en cours en Ca-

lédonie ou en Polynésie, un engagement un peu irréflecté pour d'autres statuts, on fait valoir, au gouvernement, le risque d'un système social beaucoup moins protecteur en cas d'abandon de la départementalisation.

« SALARIÉ OCCASIONNEL »

Il y a déjà fort à faire pour s'attacher aux problèmes économiques et sociaux de l'outre-mer. Ces derniers sont légion, même si l'on considère que le taux de chômage officiel de 30 % n'enregistre pas les effets amortisseurs d'une « économie informelle » particulièrement vigoureuse. Un rapport établi par Bertrand Fragonard, conseiller maître à la Cour des comptes, préconisait d'ailleurs, afin de prendre en compte cette réalité insulaire, la création d'un nouveau statut, celui de « salarié occasionnel » (*Le Monde* du 9 juillet).

Dans l'urgence, le premier ministre apportera des réponses aux producteurs de banane. Aux dirigeants économiques des DOM, qui insistent, de façon générale, pour

que soit mieux prise en compte la spécificité insulaire, M. Jospin proposera de nouveaux allègements de charges sociales pour les entreprises. Le remplacement de la loi Pons, prorogée jusqu'à 2002, pose davantage de problèmes. Au gouvernement, où l'on se dit soucieux d'éviter les abus auxquels a donné lieu ce système fiscal, on observe qu'une politique forte d'abaissement des charges sociales rendrait moins nécessaires des mesures de défiscalisation. Le chef du gouvernement devait engager, aussi, le débat sur les conditions dans lesquelles pourrait être poursuivie la politique d'égalité sociale issue de la départementalisation : en ligne de mire figure l'alignement de différentes allocations, parmi lesquelles le RMI, sur les montants versés en métropole. Quant à la délicate question des surémunérations des fonctionnaires, on indique prudemment, au gouvernement, qu'elle ne fait pas l'objet d'une réflexion aboutie.

Jean-Baptiste de Montvalon

Aimé Césaire au programme

FORT-DE-FRANCE
de notre envoyé spécial

Il fut un temps où la droite était au pouvoir, et Aimé Césaire, maire de Fort-de-France depuis 1945, en quarantaine. « Il était considéré comme une espèce de gars subversif, de rebelle permanent prônant l'autonomie », se souvient Camille Darsières, député (apparenté PS), compagnon de route du poète au sein du Parti progressiste martiniquais. Le livre d'or de l'hôtel de ville témoigne du passage de Jules Moch, ministre socialiste des travaux publics, en 1947, et de celui d'André Malraux, onze ans plus tard, alors que se met en place la V^e République gaulliste. Le général de Gaulle vient lui-même à la rencontre de M. Césaire à deux reprises, le 1^{er} mai 1960 et le 22 mars 1964. Par la suite, la majorité des années 60 et 70 ignore l'auteur du *Cahier d'un retour au pays natal* (1939).

Le 25 octobre 1974, en revanche, François Mitterrand, auréolé de sa courte défaite face à Valéry Giscard d'Estaing, signe le registre de l'hôtel de ville en qualité d'« ami et frère ». Le bas de la page suivante, qui annonce, d'une belle écriture manuscrite, que, « le vendredi 13 décembre 1974 à 17 h 15 », le nouveau président de la République « s'est rendu à l'hôtel de ville », est resté vierge. « A 20 heures, raconte M. Darsières, les renseignements généraux ont téléphoné de la résidence préfectorale pour dire que Giscard ne viendrait pas. Ils ont d'abord parlé des risques d'embouteillages, puis ont fini par évoquer le risque d'une « bavure ». Les gens ont été profondément humiliés. »

L'affront de la métropole est réparé au lendemain de la victoire de la gauche. « Celui qui connaît et celui qui aime ne font qu'un. Je suis venu pour vous connaître, le reste sera notre histoire », écrit, le 4 juin 1981, le nouveau secrétaire d'Etat aux DOM-TOM,

Henri Emmanuelli. Suit, durant cinq ans, un défilé ininterrompu des représentants de la gauche au pouvoir. Le mouvement est lancé ; il sera irréversible. Ministre des DOM-TOM durant la première cohabitation, Bernard Pons rencontre M. Césaire le 14 juillet 1986, peu après son entrée en fonctions. En moins d'un an, de mars 1987 à février 1988, Raymond Barre, Edouard Balladur, Jacques Chirac et Philippe Séguin viennent saluer le poète. Âgé de quatre-vingt-six ans, le maire est aujourd'hui en retrait. On ne le néglige pas pour autant. Au lendemain de son arrivée, Lionel Jospin ne devait pas manquer d'aller, jeudi 28 octobre, à sa rencontre.

TÊTE-À-TÊTE PUBLIC

La dernière visite d'un premier ministre à Fort-de-France remonte au 13 avril 1996. Alain Juppé avait tenu à rendre hommage au vieux maire et, pour préserver la solennité de la rencontre, son entourage s'était employé à écarter les journalistes. C'était mal connaître les habitudes de l'endroit. Comme à l'accoutumée, un grand panneau annonçait, à l'entrée du bureau du maire, les audiences du jour. Nom, prénom, qualité ? « Juppé, Alain, premier ministre. » En fait de tête-à-tête, M. Césaire avait longuement disserté sur l'histoire de sa ville, en présence d'une trentaine de personnes. Assis mal commodément sur un canapé trop bas pour loger ses longues jambes, M. Juppé avait fini par annoncer l'attribution d'une subvention exceptionnelle à la ville de Fort-de-France. Puis il avait évoqué leur parcours commun, à pas mal d'années d'intervalle, à l'Ecole normale supérieure. « Sauf que moi, avait ajouté M. Juppé, j'avais, en plus, Césaire au programme. »

J.-B. de M.

Les producteurs de banane espèrent de nouvelles aides

POINTE-À-PITRE
de notre correspondant

La banane antillaise est confrontée, depuis plusieurs années déjà, à un drame existentiel que la mondialisation du commerce est en train de transformer en tragédie. Longtemps « protégée », sur le marché français, par un arbitrage gaullien qui lui réservait deux tiers du marché national, contre un tiers pour les productions africaines, la banane antillaise a dû se battre pour être reconnue, en 1993, comme une production européenne. L'accord des autorités communautaires n'avait été acquis qu'après une occupation de plusieurs jours des aéroports de Pointe-à-Pitre et de Fort-de-France par les planteurs antillais.

Toujours attentif à ce problème, Jacques Chirac a informé le conseil des ministres, le 22 septembre, des difficultés qu'il avait rencontrées, deux jours avant, lors d'un dîner avec Tony Blair, à Londres, pour « réveiller les ardeurs » du premier ministre britannique pour la défense des intérêts communautaires. Porte-voix des planteurs békés, qui possèdent les grandes exploitations, maîtrisent la commercialisation des intrants agricoles et contrôlent les « maisons d'exportation », le lobby de la banane antillaise en métropole et

à Bruxelles avait obtenu, en 1993, une organisation commune du marché (OCM) quelque peu calquée sur l'ancien système français : un prix garanti par le versement de montants compensatoires, un partage du marché entre producteurs communautaires et des pays de la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique, ainsi qu'un système de licences d'importation pour maîtriser le flux des « bananes-dollar » produites en Amérique centrale par les multinationales américaines et frappées de droits communautaires prohibitifs.

Chute des cours, délais de versement des montants compensatoires et surendettement alimentent la grogne des planteurs antillais

Cette structuration du marché a été mise à mal par un arbitrage de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et une course à la mondialisation des échanges dont la banane antillaise n'est même pas un enjeu, tant elle constitue une production marginale en volume et par ses coûts de production, les plus élevés du monde. Les cours du fruit sur le marché européen ont, depuis lors, connu une dégringolade vertigineuse, tandis que les instances communautaires peinent à formaliser une nouvelle OCM qu'elles voudraient débarrassée de ces licences d'importation qui permettent aux grands planteurs antillais de « faire de la marge » en arbitrant parfois entre la « banane-dollar » et leurs propres productions, au détriment, souvent, de celles de leurs compatriotes petits planteurs.

La chute des cours est venue poser le double problème des montants compensatoires : leurs délais de versement sont tels que les producteurs antillais doivent avoir recours à des crédits-relais - souvent accordés par les « maisons d'exportation » en intrants et parfois, même, en trésorerie - dont les frais financiers réduisent leurs revenus à néant. D'autant plus que le prix communautaire garanti (cours du jour augmenté des montants compensatoires) de 6,13 francs du kilo a été calculé sur la base d'un coût de production

communautaire moyen. Or les producteurs antillais ont à charge un fret maritime forcément plus cher, car plus lointain, que celui de leurs collègues espagnols des Canaries et des Açores. Les fruits produits dans ces deux régions sont d'ailleurs plus lourds et plus goûteux que les bananes antillaises, et ils se vendent à un meilleur cours, ce qui autorise une rentabilité agricole plus grande. Grâce à des délais de route moindres, ils sont récoltés seulement trois jours avant leur mise sur le marché continental européen, contre au moins dix jours pour les bananes antillaises.

A cela s'ajoute le surendettement des cultivateurs antillais de cette plante arbustive qui est mise à mal dès que soufflent des vents de 60 à 80 km/h, et qu'il faut alors arracher et replanter. D'où la grogne unanime des planteurs antillais, dont beaucoup se plaignent pourtant, *mezza voce*, du manque de transparence de leur filière et qui réclament le versement par l'Etat d'une « aide exceptionnelle au revenu » chiffrée, par les grands planteurs qui dirigent et contrôlent les organisations professionnelles, à 250 millions de francs en Martinique, premier producteur antillais, et à 100 millions en Guadeloupe. Tous attendent de Lionel Jospin qu'il leur annonce des mesures qui leur permettraient, au moins, de maintenir la tête hors de l'eau.

Eddy Nedeljkovic



PEUGEOT NEUBAUER

406 Norwest 1.8 AM 2000

109.400 F TTC

EQUIPEMENTS DE SERIE

- Air conditionné . ABS . 2 airbags . Direction assistée . Autoradio RB2, RDS, 4 HP, affichage déporté et rappel des commandes au volant
- Banquette arrière fractionnable et rabattable 2/3 - 1/3
- Projecteurs antibrouillard . Peinture métallisée . Cache-bagages (1) . Barres de toit (1)

(1) En version Break uniquement.

PARIS 18 - 01 46 27 33 33
162, rue Lamark

PARIS 17 - 01 46 22 88 88
9, bd Gouvion St-Cyr

PARIS 9 - 01 42 85 04 04
4, rue de Chateaudun

92 LEVALLOIS - 01 45 19 19 19
10, rue Curnonsky

92 ASNIERES - 01 47 33 37 37
36, rue P. Brossolette

93 ST DENIS - 01 49 33 60 60
229, bd A. France

95 SAINT BRICE - 01 34 04 39 39
5, rue R. Schumann



PEUGEOT

REUSSIR LES ADMISSIONS PARALLÈLES

► **Sur DEUG, DUT, BTS :**
EM Lyon, concours "Profils", "Tremplin", "Passerelle"

► **Sur Licence :**
Sciences Po ► **Attention :**

NOUVEAU CALENDRIER EXAMEN EN MARS

HEC-ESCP, EM Lyon, concours "Tremplin", "Profils", "Passerelle",

► **Sur Maîtrise :**
ESSEC, CRFPA, DECF-DESCF

IPESUP

18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
3615 IPESUP

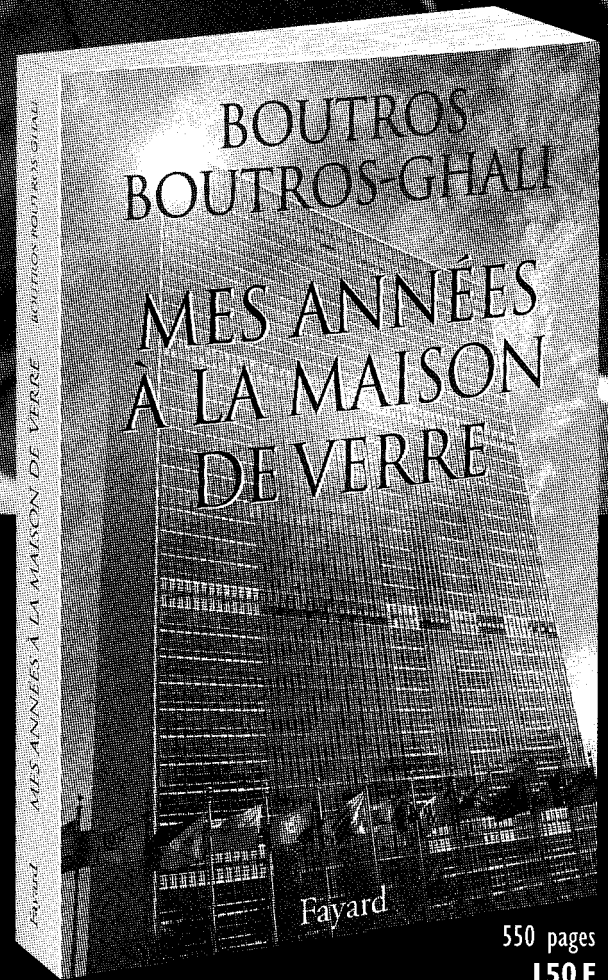
(223 Eline)

BOUTROS BOUTROS-GHALI

ancien secrétaire général de l'ONU (1992-1996)



Photo: John Kelly / Opale



550 pages
150 F

Un bilan passionnant de cinq années de politique planétaire qui virent naître les crises majeures de notre fin de siècle.

Le Nouvel Observateur

FAYARD

Jacques Chirac se décide à convoquer le Congrès pour ratifier la réforme de la justice

Cette initiative, différée depuis des mois, est assortie de conditions

En adoptant, mardi 26 octobre, le projet de loi sur les relations entre parquet et chancellerie, le Sénat a réalisé la condition mise par Jacques Chirac pour convoquer le Congrès afin de ratifier la réforme du Conseil supérieur de la magistrature. Le chef de l'Etat a donc décidé de demander la réunion du Congrès en janvier, mais il pourrait assortir cette initiative de nouvelles demandes de précisions sur la réforme de la justice et le statut des magistrats.

LE FEUILLETON de la réforme de la justice est décidément loin d'être terminé. Mardi 26 octobre, le Sénat a adopté le projet de loi relatif à l'action publique en matière pénale, autrement dit aux relations entre le parquet et la chancellerie. Certes, les sénateurs de droite, majoritaires au Palais du Luxembourg, ont profondément remanié ce texte, rétablissant la possibilité d'instructions individuelles du garde des sceaux dans les affaires touchant à la sécurité nationale, instaurant un procureur général de la République et chicanant sur de nombreuses dispositions (*Le Monde* du 23 octobre).

Il n'en reste pas moins que l'adoption de ce texte en première lecture par les deux Assemblées – après celle du projet de loi sur la présomption d'innocence, en juin – remplit, en principe, la condition fixée par le président de la République pour convoquer le Parlement en Congrès afin de ratifier la réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), clef de voûte de l'ensemble de la réorganisation de la justice engagée par le gouvernement. Depuis quelques jours, on ne faisait d'ailleurs pas mystère, dans l'entourage du premier mi-

nistre, de l'intention de Lionel Jospin de demander à nouveau au chef de l'Etat la convocation du Congrès, lors de leur entretien hebdomadaire précédant le conseil des ministres, mercredi (*Le Monde* du 21 octobre).

Tout démontre, depuis des mois, que M. Chirac est embarrassé par cette réforme qu'il avait amorcée en décembre 1996, dont il a revendiqué à plusieurs reprises la paternité, mais qui suscite de sérieuses réticences, voire de vives critiques, dans son propre camp. Le chef de l'Etat a cependant décidé de trancher et de convoquer le Congrès au mois de janvier, probablement le 17 ou le 24. Il devait l'annoncer au premier ministre mercredi, avant d'en informer le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, en fin de matinée, puis celui du Sénat, Christian Poncelet, dans l'après-midi.

« ASTUCE SUBALTERNE »

Cette initiative est évidemment de nature à dissiper le soupçon que le président de la République cherchait à gagner du temps et à finasser. Elle est loin, cependant, d'effacer toutes les difficultés. Chacun admet – et la discussion du texte sur le parquet l'a ample-

ment démontré au Palais du Luxembourg – que l'adoption de la réforme du Conseil supérieur de la magistrature par la majorité requise des trois cinquièmes des parlementaires est rien moins qu'évidente pour le moment. Dès mercredi, ou dans les prochaines semaines, le président de la République pourrait donc, en échange de la convocation du Congrès, attirer l'attention du gouvernement et des parlementaires sur certaines conditions supplémentaires qui lui paraîtraient requises pour favoriser l'adoption de la réforme du CSM.

Les sénateurs de droite lui ont d'ailleurs bien préparé le terrain mardi soir. Au terme de la discussion du texte sur le parquet, ils ont, en effet, présenté, en toute fin de débat, un sous-amendement que ne manquera certainement pas d'invoquer le chef de l'Etat. Cette disposition, présentée par Patrice Gélard (RPR) puis reprise par le président de la commission des lois, Jacques Larché (DL), stipule tout bonnement qu'une fois adoptée, la loi sur les relations parquet-chancellerie « entrera en vigueur après la promulgation d'une loi organique relative au statut de la magistrature », autrement

dit de l'un des deux textes en cours de préparation à la chancellerie et qui doit fixer, notamment, le statut des magistrats, une fois mis en place le nouveau CSM.

Michel Dreyfus-Schmidt (PS) a eu beau dénoncer cette « astuce subalterne », Elisabeth Guigou, garde des sceaux, a eu beau confirmer son engagement à « présenter les avant-projets de loi sur le statut des magistrats dès la ratification de la réforme du CSM », ajoutant que ces textes seront « finalisés dans les prochaines semaines » – début décembre, précisait-on dans son entourage –, rien n'y a fait : les sénateurs de droite ont adopté ce sous-amendement, sous l'œil attentif et approuvateur de Maurice Ulrich, sénateur (RPR) de Paris et conseiller de M. Chirac à l'Elysée. Le chef de l'Etat pourrait insister lui aussi auprès du gouvernement sur la nécessité d'assouplir son attitude à propos du dossier controversé de la responsabilité pénale des élus, qui nourrit l'irritation grandissante des parlementaires de l'opposition, mais également de la majorité. Sur ce point, l'attitude de Mme Guigou (*lire ci-dessous*) témoigne qu'il pourrait être entendu

Gérard Courtois

Elisabeth Guigou s'efforce de calmer l'irritation des élus

CHACUN LE SOULIGNE, à gauche comme à droite : l'incertitude qui existe sur l'attitude des parlementaires lors du vote à venir sur la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) résulte évidemment de l'opposition de la droite à la réforme de la justice engagée par le gouvernement. Mais elle tient, tout autant, à l'irritation croissante des élus à l'encontre des magistrats dès lors qu'est en jeu la responsabilité pénale des élus.

L'examen du texte sur les relations parquet-chancellerie, mardi au Sénat, l'a une nouvelle fois démontré. En effet, un amendement présenté par Michel Charasse (PS, Puy-de-Dôme) et une douzaine de sénateurs socialistes a proposé de chambouler le régime de la mise en examen dans le cas de fautes non intentionnelles, qu'il s'agisse d'élus ou, à tenu à préciser M. Charasse, de tout décideur public ou simple citoyen. Dans ce cas, précisait l'amendement,

« la mise en examen ne peut intervenir que si l'enquête préliminaire diligentée par le procureur de la République ou l'information conduite par le juge d'instruction leur fait estimer que l'auteur des faits n'a pas accompli les diligences normales. »

Tout en partageant le souci des auteurs de l'amendement, le rapporteur de la commission des lois, Pierre Fauchon (UDF), a eu beau jeu de renvoyer les sénateurs socialistes à leurs études : « Au fond, votre système revient pratiquement à supprimer la notion de mise en examen, qui n'interviendrait plus que lorsque seraient réunies toutes les conditions de la culpabilité », a-t-il observé. La garde des sceaux ne pouvait que lui emboîter le pas, mais Elisabeth Guigou a saisi cette occasion pour faire, une nouvelle fois, des ouvertures sur ce dossier controversé. Comme elle l'avait déjà fait, notamment dans le cadre du débat sur la présomption d'innocence, la ministre a affirmé que la procédure pénale est

« sans doute imparfaite » et permet « des mises en examen trop faciles ».

Mme Guigou a rappelé, après les propos du premier ministre à Léognan le 14 octobre, que, « pour éviter la rupture d'égalité devant la loi pénale, c'est autour de la notion de responsabilité des décideurs publics, plutôt que celle de la seule responsabilité des élus locaux » qu'il convient de réfléchir. Elle a précisé que cette réflexion, confiée à une commission présidée par le conseiller d'Etat Jean Massot, serait achevée avant la fin de l'année. Elle a enfin souligné qu'une modification éventuelle de la procédure pénale sur ce point ne pourrait trouver sa place que dans le cadre de l'examen en deuxième lecture (au printemps 2000) du texte sur la présomption d'innocence. Autant de gestes susceptibles d'apaiser les parlementaires.

G. C.

Doutes et inquiétudes des députés avant le sommet de l'OMC

LE « DIABLE » de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) a refait une apparition, mardi 26 octobre, à l'Assemblée nationale : à un mois de l'ouverture, à Seattle, d'un nouveau cycle de négociation sur le commerce international, où la voix de la France sera mêlée à celles des quatorze autres membres de l'Union européenne, les quelque trente députés présents en séance ont pu, au cours d'un débat sans vote de trois heures, donner libre cours à leurs inquiétudes et – plus rarement – à leurs espoirs en une économie mondiale à la fois mieux régulée et plus juste.

Faut-il faire le voyage de Seattle, ville de Boeing et de Microsoft et, pour certains, symbole de la domination américaine ? « La politique de la chaise vide servirait nos intérêts nationaux », a répondu Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, en rappelant que la France est à la fois la quatrième puissance commerciale mondiale et le troisième exportateur de services.

PARVENIR À UN ACCORD GLOBAL

En ouvrant le débat, François Huwart, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, a rappelé la position de la France en citant la formule de Lionel Jospin : « Rien ne sera acquis quand tout ne sera pas acquis. » En clair, il faudra parvenir à un accord global portant aussi sur des thèmes nouveaux (normes sociales et travail des enfants, meilleure prise en compte du principe de précaution dans l'alimentation, reconnaissance de la « diversité culturelle »), et non sur les seuls dossiers privilégiés par les Etats-Unis.

Il en fallait plus pour conjurer, aux yeux d'une majorité de dépu-

tés, le spectre de la mondialisation. Furieusement partisan du libre-échange, qui est « conforme à la tradition française », Laurent Dominati (DL, Paris) a été le seul à n'avoir aucun état d'âme et à affirmer que « l'ouverture des marchés profite à tous les pays ». Le seul, aussi, à ne pas s'en prendre aux Etats-Unis.

Hervé Gaymard (RPR, Savoie) a insisté sur « trois sujets vitaux » : les droits sociaux fondamentaux, l'identité culturelle et la sécurité alimentaire. Claude Gaillard (UDF, Meurthe-et-Moselle) a, pour sa part, achevé son intervention en lisant l'épigramme sur les Améri-

cains que lui avait remise un res-taurateur : « Devons-nous les haïr ou leur tendre la main/Oui, que devons-nous faire à ces Américains ?/ Accepter leurs bovins au parfum de l'hormone ?/ Déguster leurs recettes au goût si monotone ? »

Dans un registre différent, Jean-Claude Lefort (PCF, Val-de-Marne) s'est félicité que « rien ne se [fasse] plus sans l'opinion publique », tandis qu'André Lajoinie (PCF, Allier), président de la commission de la production et des échanges, dénonçait l'« agressivité » des autorités américaines. Sans surprise, Georges Sarre (MDC, Paris), Julien Dray (PS, Es-

sonne), Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise) et Lionnel Luca (ex-RPR, Alpes-Maritimes), désormais au RPF de Charles Pasqua (*lire page 18*) ont dénoncé les « ravages » de la mondialisation.

Loin des débats sur l'opportunité des négociations de Seattle, les ministres de vingt-quatre Etats-membres de l'OMC et le négociateur européen, Pascal Lamy, réunis à Lausanne, confirmaient le même jour « leur résolution de surmonter les divergences qui subsistent », notamment sur l'étendue du programme des discussions.

Jean-Michel Bezat



Nos diesels sont uniques, Essayez-les.



Centre d'essai
320d - 530d
740 d V8 Bi-turbo
et tous les nouveaux coupés

44, avenue Edouard Vaillant 92 BOULOGNE
PORTE DE SAINT-CLOUD - 01 46 09 91 63



M. Chevènement souhaite améliorer l'efficacité des reconduites à la frontière d'étrangers

Une circulaire invoque une « politique gouvernementale équilibrée »

Inquiet du « niveau anormalement bas » des services de police en matière de reconduite à la frontière des étrangers depuis la fin de l'opération de

régularisation, Jean-Pierre Chevènement vient d'adresser aux préfets une circulaire leur demandant de mettre en place une « action méthodique

et organisée » afin d'augmenter le nombre de décisions de reconduite prises et d'améliorer le taux de décisions effectivement exécutées.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT l'avait annoncé lors de sa dernière entrevue avec les préfets, le 16 septembre : la machine préfectorale doit relancer les « éloignements » d'étrangers en situation irrégulière. Le ministre de l'intérieur vient de leur rappeler dans une circulaire du 11 octobre, dont le contenu a été révélé par le journal *Libération* du 27 octobre. Un texte particulièrement musclé où M. Chevènement demande à ses services de faire du chiffre.

Constatant un « niveau anormalement bas » de l'activité des préfectures en matière de reconduite à la frontière des étrangers en situation irrégulière, tant au niveau des décisions que de leur exécution, le ministre souligne la volonté du gouvernement d'avoir « une politique équilibrée ». Ainsi, indique le texte : « les étrangers qui ne remplissent pas les conditions d'obtention d'un titre de séjour doivent être effectivement éloignés ». Ces dernières années, le nombre de reconduites effectives s'est élevé à environ 10 000 par an, soit un taux d'exécution de 28 % en 1997. Or, constate le ministre ce chiffre a « sensiblement baissé en 1998 et 1999 » : seules 20 % des mesures de reconduites sont effectivement exécutées alors que les arrêtés ont été « en proportion nombreux ces derniers mois », constate la circulaire. Comme le prévoit la loi sur l'immigration de 1998, le ministre devrait présenter au Parlement, en novembre, un rapport sur le nombre de titres de séjour délivrés ainsi que celui des mesures d'éloignement (reconduites à la frontière

et expulsions). Le réexamen de la situation de certains étrangers qui ont demandé leur régularisation dans le cadre de la circulaire du 24 juin 1997 puis de la loi sur l'immigration du 11 mai 1998 semble avoir entraîné l'affectation prioritaire des effectifs des bureaux des étrangers des préfectures au service des titres de séjour au détriment de ceux chargés des reconduites. L'opération de réexamen s'étant achevée depuis la fin 1998, cette diminution d'activité des préfectures doit prendre fin. « J'observe que près de la moitié des personnes qui n'ont pas été régularisées en 1997 et 1998 n'ont été l'objet d'aucun arrêté de reconduite », souligne M. Chevènement qui craint « un risque d'affaiblir la portée de la règle de la République » et un « renforcement de l'immigration irrégulière ».

La circulaire demande donc aux préfets « une action méthodique et organisée » à tous les stades de la procédure d'éloignement. Première étape, l'interpellation : sans prôner des contrôles « systématiquement sélectifs », le ministre de l'intérieur réclame des services de police et de gendarmerie « des vérifications répétées dans les endroits (...) où se concentrent les irréguliers » et de procéder à des interpellations « qui sont actuellement en nombre insuffisant ». Pour rendre ces contrôles plus efficaces encore, les services préfectoraux doivent inscrire « rapidement » au fichier des personnes recherchées les arrêtés d'expulsion et de reconduite à la frontière et anticiper les dates de sortie des étrangers incarcérés. Le ministre annonce par ailleurs l'application

de la disposition légale permettant la constitution d'un « fichier des empreintes des demandeurs de titre de séjour ».

Deuxième étape, la rétention et la reconduite. Si l'étranger doit pouvoir exercer ses droits (droit de recours, soutien par une association ou un avocat...), cette liberté ne doit pas « être perçue comme une renonciation à l'éloignement ». De même, pour contourner les politiques de quotas mises en place par les compagnies aériennes en terme de sièges pour les étrangers reconduits dans leur pays d'origine ainsi que la faible disponibilité des vols vers les destinations d'éloignement « sensibles » comme l'Afrique, le ministre invite les préfets à saisir « le plus tôt possible » la police aux frontières et à utiliser « la totalité du délai de rétention dont vous disposez » soit douze jours.

Enfin, constatant que les étrangers sont de plus en plus nombreux à contester devant la justice le refus des préfectures de leur accorder un titre de séjour et les mesures de reconduite à la frontière prises à leur

encontre, et que les tribunaux administratifs ont tendance à ne pas prolonger les délais de rétention administrative, M. Chevènement veut parvenir à un « homogénéisation des pratiques judiciaires d'un département à l'autre » : selon le ministre tout rejet de prolongation par le juge doit amener le parquet à faire appel. Une instruction pénale est en cours de discussion entre le ministre de l'intérieur et celui de la justice : cette instruction pourrait citer les cas où les parquets doivent faire appel si la décision n'est pas conforme à l'esprit de la loi.

Afin de s'assurer que son message est bien compris, le ministre de l'intérieur exige des préfets « dans les derniers mois de l'année 1999 », « une augmentation significative du nombre d'éloignement effectifs et du taux d'exécution des mesures ». Son cabinet fait aujourd'hui savoir que cette circulaire de nature « technique » n'est pas un durcissement de la politique du ministère en matière d'immigration mais « une reprise habituelle des reconduites ».

Sylvia Zappi

Le président Bongo nie avoir perçu « directement » des commissions d'Elf

DANS UN COMMUNIQUÉ rédigé par son avocat, Jacques Vergès, le président de la République gabonaise, Omar Bongo, a réagi mardi 26 octobre à nos informations sur les commissions versées en Suisse par le groupe Elf Aquitaine, via les comptes bancaires d'André Tarallo, ancien dirigeant de la compagnie pétrolière Elf (*Le Monde* daté des 24 et 25 octobre). « Les révélations dont fait état Le Monde concernant les comptes litigieux liés à l'affaire Elf ne permettent pas de mettre en cause le chef de l'Etat gabonais, indique-t-il. En effet, les relations pétrolières entre le Gabon et les sociétés pétrolières exerçant dans le pays ont toujours répondu aux usages internationaux. C'est ainsi que des "bonus" ont été versés par Elf à l'Etat gabonais, mais jamais à son président directement. » Selon l'enquête suisse, 610 millions de francs ont transité, entre 1990 et 1997, par les comptes de M. Tarallo, qui a assuré avoir été le garant de « l'exécution d'engagements » pris par Elf envers les présidents africains. L'immunité accordée aux chefs d'Etat préserve, à ce stade, M. Bongo de toute poursuite judiciaire.

Le docteur Godard aurait été vu récemment aux Hébrides

APRÈS DES INVESTIGATIONS menées sur l'île de Man, l'enquête sur la disparition du docteur Yves Godard a entraîné les enquêteurs de la gendarmerie nationale sur l'île Lewis, située au nord-ouest de l'Ecosse, dans l'archipel des Hébrides. Le médecin y aurait été aperçu récemment en compagnie de ses deux enfants âgés de quatre et six ans. Les gendarmes, arrivés le 21 octobre sur l'île Lewis, se sont notamment rendus à l'office du tourisme, où le docteur Godard aurait acheté des billets pour un circuit touristique en bateau. Les recherches menées depuis le 12 octobre sur l'île de Man par ces mêmes trois gendarmes n'ont guère abouti. Malgré quelques témoignages attestant de la présence du docteur Godard dans cette île jusqu'à la mi-septembre, il est encore impossible de retracer avec précision son itinéraire, depuis la disparition mystérieuse du voilier loué à Saint-Malo le 1^{er} septembre. Les enquêteurs misent sur le mandat d'arrêt international lancé à l'encontre du médecin soupçonné d'avoir tué sa femme avant son départ de Tilly-sur-Seulles (Calvados).

Désiré Nyela, régularisé mais « invité » à quitter la France

QUAND il a reçu la lettre de la direction de la population et des migrations (DPM) du ministère de l'emploi lui accordant « à titre exceptionnel » son autorisation de travail, Désiré Nyela a vraiment cru son calvaire terminé. Voilà des mois qu'il bataillait pour obtenir ce sésame pour l'emploi qu'on lui avait proposé. C'était compter sans les réticences de la sous-préfecture d'Antony (Hauts-de-Seine), qui lui a finalement refusé le titre de séjour auquel il avait pourtant droit.

Arrivé en 1991 de Yaoundé (Cameroun) pour suivre des études de lettres à la Sorbonne (Paris-IV), M. Nyela croit alors fermement en sa bonne étoile. Le jeune étudiant brillant gagne sa vie comme maître auxiliaire (MA) dans l'éducation nationale. Mais en 1995, le nouveau gouvernement d'Alain Juppé limite à vingt heures hebdomadaires l'emploi des MA étrangers et exige une autorisation de travail pour tout dépassement de ce quota horaire. Détenteur d'une simple carte de séjour d'étudiant, M. Nyela doit chercher une autre source de revenus et trouve un job à mi-temps de téléopérateur dans une entreprise de services. Il se marie en 1996 avec une Camerounaise dont il aura une fille un an plus tard. Le demi-salaire ne suffit plus et M. Nyela obtient la possibilité de passer à plein temps. Pour ce faire, il a besoin dorénavant d'une autorisation de travail.

Fort de sa promesse d'embauche, il adresse sa première demande à la direction départementale du travail et de l'emploi (DDTE) des Hauts-de-Seine en novembre 1998. Il pense ainsi obtenir sa carte de séjour salarié. Trois mois plus tard, la réponse négative, habituelle en pareil cas, lui parvient : « La situation présente et à venir de l'emploi dans la région d'Ile-de-France ne permet pas d'envisager favorablement [son] admission sur le marché du travail ». Pour la seule région parisienne, 657 demandes d'emploi émanant de Français ou de résidents étrangers restent « non satisfaites » dans son secteur. Refusant ce raisonnement qu'il juge absurde – il a beau être africain, c'est lui que son patron veut embaucher – il décide de faire

appel de cette décision en introduisant un recours hiérarchique auprès de la ministre de l'emploi.

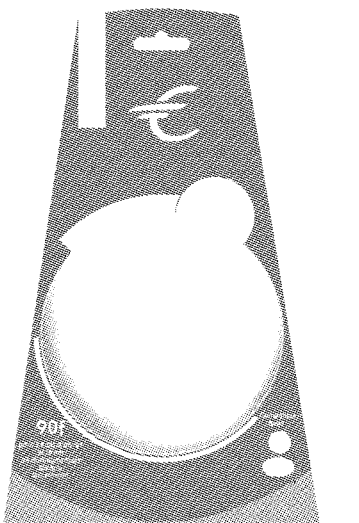
Entre-temps, la sous-préfecture d'Antony lui refuse son titre de séjour salarié et l'invite à quitter le territoire avant le 26 avril 1999, quelques jours après la naissance de sa deuxième fille. La promesse d'embauche s'envole, son emploi avec. Opiniâtre, M. Nyela attend le résultat de son recours et trouve une place dans l'hôtellerie. Deux mois plus tard, il reçoit son premier feu vert : révisant son jugement, la DPM lui accorde son autorisation de travail.

DÉCISION COUPERET

A la mi-juillet, il est convoqué de nouveau à la préfecture pour compléter son dossier. L'agent le rassure : après une visite médicale, il sera régularisé. « La procédure semblait aboutir », raconte M. Nyela. La lettre de la sous-préfecture n'arrivera que le 10 septembre, avec une décision couperet : l'accord de principe sur son autorisation de séjour était « subordonné » à la régularité de son séjour. Or « il apparaît que vous vous maintenez en situation irrégulière depuis le 26 avril 1999 », écrit le sous-préfet d'Antony, Benoît Le Miere. M. Nyela est donc de nouveau « invité » à quitter le territoire.

Pour le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), le cas de M. Nyela est l'exemple type de la « cacophonie » entre le ministère de l'emploi et de la solidarité et celui de l'intérieur. « Comment le sous-préfet d'Antony peut-il ne pas tenir compte du feu vert donné par le ministère de l'emploi ? », argumente Patrick Mony, permanent de l'association. Jean-Pierre Chevènement s'est pourtant montré rassurant dans un entretien à *France-Soir* du 8 octobre : « Dès lors qu'il y a autorisation de travail, un titre de séjour peut-être délivré. » C'est ainsi que les militants en défense des sans-papiers avaient compris la loi sur l'immigration de 1998. Ils viennent donc d'introduire un recours auprès du tribunal administratif pour faire valoir les droits de M. Nyela.

Sylvia Zappi



REPORTAGE



FLOR GARDUÑO

Saint Jacques de Compostelle, dont les Conquistadors invoquaient la protection en se lançant à l'assaut de l'empire aztèque, est à présent identifié à la Force et à l'Eclair.

Mais Madero demandait aussi le « *suffrage effectif* ». Et ce vote plein et entier, transparent, crédible, nous ne l'avions pas eu pendant soixante-dix ans. Nous avons lutté pour l'obtenir : aujourd'hui, c'est une réalité. Que s'est-il passé ? La révolution, par sa politique de santé, d'éducation et de développement national, a suscité de nouvelles classes moyennes, jeunes, laborieuses, et une nouvelle classe ouvrière industrielle. Plusieurs générations de Mexicains ont été élevées dans les idéaux de la justice, de liberté, de progrès, de démocratie. Finalement, les enfants de la révolution ont demandé les derniers fruits de la révolution : développement économique avec démocratie politique et avec justice sociale.

Ils ne sont pas les seuls. Toute l'Amérique latine réclame l'union de ces trois facteurs – démocratie, développement et justice – sans ajournements byzantins, sans sophismes intolérables : démocratie, développement et justice. Ce n'est qu'ainsi que notre grande culture ininterrompue donnera vigueur et stabilité à nos systèmes politiques.

En l'an crucial 1968, la jeunesse mexicaine a exigé démocratie et justice à un appareil officiel devenu sourd, imbu de soi et implacable dans sa réponse autoritaire. N'étions-nous pas en train de vivre

Le sang de la conquête fait jaillir un pays nouveau, à la fois indien et européen ; pas seulement espagnol, mais, à travers l'Espagne, méditerranéen, grec et romain, arabe et juif

le « *miracle mexicain* » ? Que voulaient-ils ces étourdis imberbes, lecteurs des philosophes de la destruction, agissant sous l'emprise de Marcuse et de l'exotique mois de mai parisien ? Le massacre du 2 octobre 1968 à Tlatelolco, place des Trois-Cultures, a marqué le commencement de la fin pour le système du Parti révolutionnaire institutionnel. Le Mexique a commencé sa renaissance politique, son *aggiornamento*, au prix de trois cents, de cinq cents jeunes cadavres – un seul aurait suffi – et avec un double mouvement, il faut le reconnaître, de bas en haut et de haut en bas. Aujourd'hui, trente ans après Tlatelolco, nous avons une politique pluraliste : 53 % des citoyens sont gouvernés par les partis d'opposition, aussi bien de gauche (Parti de la révolution démocratique) que de droite (Parti d'action nationale). Et, tandis que la liberté critique s'épanouit dans

les moyens de communication, c'est encore l'opposition qui détermine la majorité à la Chambre des députés.

En l'an 2000, nous aurons d'ailleurs un scrutin présidentiel qui, pour la première fois, pourrait ouvrir la voie à un candidat issu de ses rangs. D'autant plus que, désormais, les institutions électorales sont crédibles et le vote respecté. C'est un long parcours, depuis l'empire de Moctezuma, l'empire colonial espagnol, la fausse république des tyrans ou la république héréditaire émanant de la Révolution. Et, pourtant, les problèmes sont là.

La révolte indienne au Chiapas, en janvier 1994, a été un avertissement : les oubliés – les dix millions de Mexicains qui appartiennent aux cultures ancestrales du pays – ont demandé à se faire entendre. Ils ont posé un problème profond : comment assurer les bienfaits essentiels du progrès – santé, éducation, logement – sans sacrifier les traditions communautaires séculaires qui, chez les Indiens, sont le ciment et le sens de leur appartenance, de leur identité ?

Il faut dire que nous partageons, avec toute l'Amérique latine, d'énormes problèmes d'injustice sociale, de pauvreté et d'inégalité.

Les injustices et les inégalités qui persistent au Mexique et en Amérique latine s'inscrivent dans le processus de mondialisation dont le double visage est semblable à Janus. La facette positive comprend le progrès technologique époustouflant, la rapidité des communications, l'universalité de l'information, l'impossibilité d'occulter, comme dans le passé, les abus des tyrans locaux et, surtout, les enjambées gigantesques qui nous acheminent, d'une part, vers la consécration des droits de l'homme en tant que fait universel, et, d'autre part, vers le caractère absolument imprescriptible des crimes contre l'humanité.

Mais la facette négative saute, elle aussi, aux yeux : la distance qui sépare ceux qui sont à la pointe du progrès technologique de ceux qui sont à la traîne peut s'avérer infranchissable et faire des laissés-pour-compte des exclus de la course.

L'information est, certes, abondante. Est-elle, pour autant, bonne et suffisante ? Sommes-nous bien informés ou, au contraire, trop et mal informés ?

Les capitaux circulent avec une rapidité vertigineuse. Mais la majorité d'entre eux, au moins 80 %, sont des capitaux spéculatifs et seulement 20 % sont productifs.

Aussi un gouffre croissant s'ouvre-t-il entre le premier et le tiers monde et, à l'intérieur de chacun de ces sous-ensembles, entre ceux, minoritaires, qui possèdent beaucoup et ceux, majoritaires, qui possèdent très peu ou rien. C'est le darwinisme global.

Or tout cela surgit dans une réalité qui n'a pas encore trouvé son cadre juridique, sa légalité. Dans le nouvel ordre mondial, Etat, nation, souveraineté, non-ingérence, droit international sont des notions en crise. Les empires s'écroulent, les nations se divisent, le droit du plus fort s'impose et, bien au-dessus des vieilles structures en crise, un nouveau pouvoir sans juridiction parcourt le monde : je pense ici au narcotraffic. Celui-ci est d'ailleurs renfloué par la consommation du premier monde, qui attise la production du tiers monde, lequel est à son tour accusé d'être à la source du problème et se voit infliger une punition : la certification de certificateurs non certifiés. Alors, comment répondre au Mexique, en Amérique latine, que le cosmos qui peut devenir chaos est bien là et qu'il ne va pas s'évanouir ?

Je crois qu'il n'y a pas de gouvernance globale qui ne se fonde sur la gouvernance locale. Les problèmes globaux ont des solutions locales. Au Mexique, il nous faut combattre la corruption, abattre la criminalité, protéger l'environnement mais, surtout, profiter de notre immense

capital humain qui est là, qui attend, qui émigre aux Etats-Unis, mais qui pourrait rester pour organiser la vie démocratique et productive. Pour mettre en place des programmes de santé, des voies de communication, des zones écologiques pour la protection des forêts. Qui pourrait inventer des mécanismes d'épargne ou encore de crédit. Créer des petites et moyennes entreprises. Apprendre ou enseigner. Car, sans l'éducation, tous les autres projets – politiques, sociaux et économiques – seront voués à s'effondrer.

Tout cela requiert un cadre démocratique, porteur d'un équilibre entre l'Etat, le secteur privé et la société civile. Le Mexique et l'Amérique latine ont créé, contre l'anarchie du XIX^e siècle, des Etats nationaux viables. Ils sont devenus, dans la seconde moitié du XX^e, trop grands, pas forts mais grands, et même enflés.

Les politiques d'amaigrissement de l'Etat ont une limite : l'Etat, un Etat fort, est plus nécessaire que jamais au Mexique et en Amérique latine, pas en tant qu'Etat propriétaire, mais en tant qu'Etat régulateur et normatif. Les agents économiques du secteur privé n'ont pas encore, chez nous, la force nécessaire pour se passer de l'Etat. Mais l'Etat non plus ne peut se passer d'un secteur privé entreprenant, qui sache occuper les espaces que l'Etat ne doit et ne peut pas accaparer. Tout cela dans les limites qu'impose le contrat social.

Le troisième facteur est, bien sûr, la société civile, avec ses syndicats, ses coopératives agraires, ses associations féminines ou de quartier, avec son respect des préférences sexuelles et du droit des personnes âgées.

Le Mexique partage une dramatique frontière commune avec les Etats-Unis d'Amérique. Trois mille kilomètres de long, du Pacifique au golfe du Mexique. La seule frontière tangible entre une nation hautement développée et une nation en voie de développement. La frontière la plus active du monde : cent millions de personnes la franchissent dans les deux sens chaque année. Une frontière économique : le Mexique est le deuxième client mondial des Etats-Unis, les Etats-Unis sont le premier marché pour les exportations mexicaines.

Une frontière qui constitue un défi : cinq mille sans-papiers par jour, travailleurs mexicains réclament par le marché nord-américain, traversent chaque jour la frontière. Les mandats qu'ils envoient au Mexique représentent déjà notre deuxième source de devises.

Frontière poreuse : non seulement produits et main-d'œuvre la franchissent à tout instant, mais aussi des idées, des coutumes, des

informations. Frontière culturelle : la culture anglo-américaine influence le Mexique tant au niveau supérieur de ses grands créateurs (cinéma, littérature, musique) qu'au niveau commercial le plus superficiel et le plus détestable. La culture mexicaine influence les Etats-Unis à des niveaux plus profonds : famille, morale, religion, solidarité, cuisine, imagination artistique, langue... Trente millions de personnes parlent l'espagnol aux Etats-Unis. Combien sommes-nous au Mexique à parler l'anglais ? Très peu.

Et il ne faut pas oublier que le travailleur mexicain en Californie, en Arizona ou au Texas se retrouve en fait sur une terre qui fut la sienne, jusqu'en 1848, qui fit partie

Les besoins fondamentaux d'eau, de nourriture et de santé des pays pauvres pourraient se résoudre avec un investissement initial de 13 milliards de dollars. Or la consommation de glaces en Europe s'élève, précisément, à 13 milliards de dollars par an. Ce monde-ci est-il tolérable ?

de la république du Mexique et, avant encore, de l'empire espagnol. Un nouveau soleil, donc, semble naître, après la fin de la guerre froide, à l'horizon du Mexique et du monde. La guerre froide terminée, les Latino-Américains veulent nouer des relations de plus en plus étroites avec le reste du monde.

Il y a cinq cents ans, le Vieux et le Nouveau Monde se sont rencontrés dans ce *Mare Nostrum* qu'est la mer des Caraïbes, notre Méditerranée. Et, de même que la Méditerranée fut un lieu de rencontre des cultures, dans les Caraïbes, nous avons fondé une civilisation d'ascendance indigène, africaine et européenne, qui parle le français, le néerlandais, l'anglais, l'espagnol, le portugais et de nombreux autres idiomes nés sur les navires d'esclaves et dans les plantations. A l'avenir, nos relations avec l'Europe auront l'amplitude que les Européens voudront bien leur donner. Nous savons que nous ne sommes pas à la tête de vos priorités. Mais l'Europe ne sera jamais l'Europe sans cette partie du monde qui ressemble le plus à l'Europe : le nouveau monde des Amériques.

Des deux côtés de l'Atlantique, nous sommes responsables d'une certaine idée de l'Europe hors de l'Europe. Nous faisons partie de

meilleur que l'Europe a promis au reste du monde. Et nous serions tous aussi coupables si l'Europe permettait une nouvelle fois que l'humanité, la sienne comme la nôtre, se trouve dégradée par des politiques basées sur la peur de l'autre.

Apprenons à vivre avec ceux et celles qui ne sont pas comme toi et moi. Tel sera sans doute le défi le plus sérieux du prochain siècle. Nous serons tous – individus, nations – de plus en plus importants les uns pour les autres. Cependant, nous ne serons efficaces sur le plan international que si nous nous montrons responsables sur le plan national. Il revient à chacun de mettre de l'ordre dans sa propre maison. Jamais dans son histoire... Le monde change. Jamais l'Amérique latine n'a connu une telle prépondérance de systèmes démocratiques. Mais, même si la démocratie s'affirme dans les scrutins, dans les parlements, dans la liberté d'expression, et dans les contre-pouvoirs qui soumettent le pouvoir exécutif à leur surveillance – toutes choses essentielles et souhaitables –, il lui reste à s'affirmer par la justice sociale, par le bien-être de la société. Si la démocratie politique reste sans traduction concrète pour l'individu et ses proches, alors la tentation autoritaire – notre plus vieille tradition politique – peut refaire surface, tel un fantôme mensonger qui nous dit : « *Moi, l'homme fort, je peux vous donner le bonheur. Ayez confiance en moi.* »

Cela est évidemment faux. Le bonheur, s'il existe, nous ne le trouverons qu'en unissant le meilleur de nous-mêmes, le plus précieux de notre accomplissement – notre culture multiséculaire –, à ce qui demeure inachevé : une communauté politiquement démocratique, économiquement productive et juste, socialement parlant.

Le Mexique et l'Amérique latine ont une culture ininterrompue, millénaire, depuis les anciennes civilisations mayas, aztèques et quechua, jusqu'aux manifestations les plus modernes de l'art, de la musique, de la littérature, de l'architecture et de la pensée. C'est une culture résolument tournée vers l'avenir, puisque son origine est migratoire. Elle est placée sous le signe de la rencontre et tire sa force du métissage. Ainsi, nous sommes le miroir du XXI^e siècle. Son pré-

sage. Nous ne nions pas l'immensité des problèmes, mais la grande culture du Mexique, l'immense énergie de mon pays, répond par la voix de l'imagination, de la diversité raciale, du pluralisme culturel, de la vocation internationale et de la volonté de création.

Voyez dans cette histoire l'ensemble des visages d'un monde inachevé, d'une histoire encore à faire, d'une création qui ne se repose jamais car elle n'a pas encore terminé sa tâche. Voyez dans le Mexique un exemple suprême de la vitalité de l'histoire : le passé est présent. Il n'y aura pas de futur vivant avec un passé mort.

N'ayons pas peur des contacts entre les cultures. Isolées, elles meurent ; seules les cultures en communication avec d'autres cultures restent en vie.

Si nous ne reconnaissons pas notre humanité dans les autres, nous ne la reconnaitrons jamais en nous-mêmes.

Un nouveau soleil se lève ; il attend de nous qu'au nom de toutes les cultures, au nom des valeurs, nous préservions la valeur suprême : la continuité de la vie.

Carlos Fuentes
Traduit de l'espagnol (Mexique)
par Cécile Zins
© Carlos Fuentes

Tchétchénie : les fruits islamistes de la non-ingérence

DES AMIS américains de la Russie, comme Strobe Talbott, ont fini par se repentir d'avoir été trop complaisants avec elle lors de la première guerre tchétchène. Avenu tardif, une fois que le mal est fait : Moscou se conduit en Tchétchénie comme Belgrade au Kosovo. Avec plus de violence, sans doute : bombes, obus et missiles russes s'abattent une seconde fois sur un pays déjà en ruine, qui a eu près de cent mille morts en 1994-1996. Il subit de nouveau des ratisages, préludes aux camps de « filtration », c'est-à-dire de mort et de torture.

Mais la Russie n'est pas la Serbie : l'OTAN ne songe pas un instant à s'ingérer dans les affaires de son « partenaire » russe, doté du feu nucléaire et membre du Conseil de sécurité de l'ONU. Les ambiguïtés du droit d'ingérence sont ainsi exposées avec éclat. Un haut diplomate européen le traduisait au mieux en demandant, il y a trois semaines, au représentant à Moscou du président tchétchène Aslan Maskhadov : « *Comment peut-on vous aider sans gêner la Russie ?* » Il voulait sans doute dire : sans gêner ses dirigeants actuels. Ce qui est une question sans réponse.

La Russie, elle, ne serait pas gênée par un processus de décolonisation négocié dans le nord du Caucase. La population était assez largement prête, après la défaite de 1996, à laisser partir les Tchétchènes, à s'en débarrasser une fois pour toutes. Assortie d'accords économiques et militaires, comme le proposait le président Maskhadov, une indépendance tchétchène n'aurait guère menacé le maintien des Républiques voisines au sein de la Fédération russe. Leurs différents statuts se seraient fondus progressivement dans un ensemble régional aux liens, y compris culturels, étroits avec la Russie.

Mais, aujourd'hui, c'est un vœu pieux. Car deux forces, plus ou moins complices, ont intérêt à la guerre. D'une part, les maîtres actuels du Kremlin, conduits par le magnat Boris Berezovski. Ils ont lancé cette seconde guerre comme une planche de salut, qui leur a enfin permis de promouvoir un candidat crédible à l'élection présidentielle de juin 2000, le premier

ministre Vladimir Poutine. Sa popularité est certes aussi soudaine que fragile, vulnérable aux premières images de pertes importantes dans les rangs russes. Mais les médias sont sous contrôle et les étrangers efficacement dissuadés de se rendre sur place. Si cela ne suffit pas à maintenir le mythe d'une guerre propre et victorieuse, un scénario de rechange est prévu : le ministre des situations d'urgence, Sergueï Choïgou, autre « protégé » de M. Berezovski, surgirait dans le rôle de l'homme de la paix – comme Alexandre Lebed en 1996 – et raflerait les suffrages.

L'autre force qui brûle d'en découdre, ce sont les chefs de guerre tchétchènes qui sont ralliés, aujourd'hui, sous la bannière « islamiste », autour de Chamil Bassaev, dont les militaires russes viennent de mettre la tête à prix. Ils promettent un petit million de dollars à qui assassinerait ce « *terroriste numéro un* ». Or ils avaient eux-mêmes œuvré à son ascension : même si Bassaev ne fut pas un agent du GRU (renseignements militaires), comme le veut la rumeur, la première « guerre totale » contre les Tchétchènes avait ouvert une voie royale aux radicaux dont il avait pris la tête.

PROTESTATIONS VERBALES

La seconde guerre l'a remis en selle, ruinant les vellétés du président Maskhadov de le mettre au pas, lui et ses nouveaux alliés, bandits preneurs d'otages étrangers – rachetés presque toujours grâce aux bons soins de M. Berezovski, en relations d'affaires suivies avec leurs chefs – et « wahhabites » coupeurs de tête, financés par d'obscurs sponsors proche-orientaux. Mais l'Occident avait tout autant favorisé l'essor de ces divers extrémistes par sa démission durant la première guerre, puis par son silence quand le Kremlin renia sa promesse de reconstruire la Tchétchénie et de poursuivre les négociations sur son avenir.

Rien n'indique que les choses aient changé de ce côté : les protestations verbales de l'Occident se font certes un peu plus fermes, mais ne dépassent pas les appels classiques, toujours ignorés, demandant à Moscou de faire un usage « *modéré* » de la force et de négocier, le Kremlin rétorquant

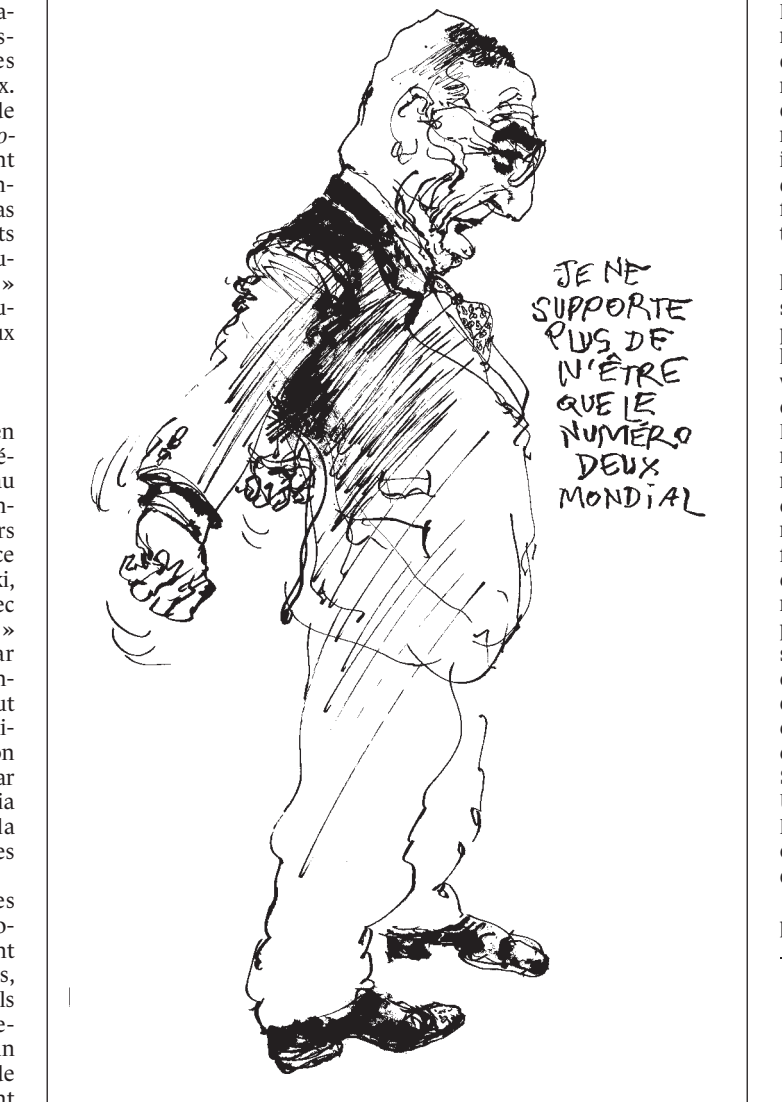
qu'il n'a pas d'interlocuteur valable. Cette réponse est inacceptable.

Aslan Maskhadov est certes très affaibli par les divers soutiens financiers occultes prodigués à ses rivaux islamistes. Mais il reste le président élu sous les auspices de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). L'abandonner, comme le réclame le Kremlin, livrerait à coup sûr la région à ces mêmes « *terroristes* » que Moscou prétend combattre

– ou à d'autres. Faut-il que l'Occident ait peur de la Russie pour se taire quand le représentant à Moscou du seul pouvoir tchétchène légal se fait arrêter sous un prétexte coulé de fil blanc ? La pusillanimité n'est pas une solution : il n'y aura pas de stabilisation en Russie si son président est élu une nouvelle fois grâce à des manipulateurs qui provoquent froidement des bains de sang.

Sophie Shihab

Les gens par Kerleroux



Le bel avenir du service public

Suite de la première page

Ce qui est incompatible avec à la fois le libéralisme et la démocratie. C'est l'origine du droit du travail. Mais cette exigence peut être diversement interprétée, et conduire à autant de troisièmes voies différentes. Par exemple, la protection de ceux qui, parmi les salariés, sont en position la plus fragile implique que l'on évite de les laisser entrer dans un rapport de négociation directe avec les entreprises.

Certains termes de leur contrat de travail doivent être des dispositions d'ordre public qui échappent à la négociation, notamment le salaire. C'est la vraie justification du salaire minimum. Mais on voit bien que, à partir d'une même exigence, différentes politiques peuvent être conduites. Le salaire minimum est aussi et inévitablement une norme sociale dont le niveau dépend d'une appréciation politique. Il n'est pas le même en France et aux Etats-Unis. Certains diront que l'introduction d'un prix administré crée une rigidité qui nuit à l'efficacité de l'économie de marché. Parce qu'ils auront oublié que cette « rigidité » a été introduite pour compenser une autre inefficacité, le fait que certains agents ont des pouvoirs de marché.

Mais l'exemple suffit pour illustrer un point essentiel : accepter l'économie de marché ne signifie pas – et n'a jamais signifié – renoncer au politique. C'est à lui qu'incombe le choix du contrat social, celui des modes d'intervention mieux à même de corriger les dysfonctionnements du marché. Tout cela est banal, mais l'insistance de certains sur les excès de la réglementation du marché du travail n'a de libéralisme que le nom. S'inquiètent-ils des dysfonctionnements futurs inscrits dans le mouvement présent de concentration ?

Nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins. Les Etats se désengagent du jeu économique

notamment par la privatisation. C'est le négatif qui l'emporte sur le positif : défaire plutôt que faire. Il n'y a rien de mal à cela, c'est une partie du chemin. Les temps changent et les modes d'intervention doivent changer. La fin de l'Etat propriétaire ne signifie pas la fin de l'Etat tout court. Mais, comme devant l'effondrement du communisme, nous restons à bout de souffle pour imaginer la suite. Où sont les projets et quel est notre avenir ? Allons-nous affronter seuls un futur rendu d'autant plus opaque que les évolutions en cours, la mondialisation et le changement technique ont des conséquences indéterminées ?

UNE DOUBLE INJUSTICE

Jamais les individus n'ont eu autant besoin du social, du collectif, comme points de repère, d'ancrage. La montée de l'individualisme les a libérés, mais elle a accru la fragilité de leur destin. Il incombe à l'Etat d'inventer le contrat social et les services publics de l'avenir, propres à apaiser leurs inquiétudes. Car être responsable de soi, en un temps où les jeux semblent déjà faits, apparaît comme une double injustice. Il convient donc de susciter une autre dialectique entre l'individuel et le collectif au moyen de l'invention de nouvelles formes de solidarité. Le chantier est immense, mais pour illustrer mon propos je choisirai trois exemples.

Le service public de l'éducation semble être le moins remis en question aujourd'hui. D'où vient alors le malaise récurrent que son fonctionnement semble susciter ? Même si son principal critère est le mérite, il ne semble pas en mesure d'empêcher la reproduction des plus graves inégalités. Dans la plupart des pays européens, en effet, et singulièrement en France, l'orientation et la sélection des élèves se font si tôt qu'elles valident tout autant et peut-être davantage l'inégalité des conditions familiales que le mérite de l'enfant. Il ne devrait pas être impossible d'imaginer des procédures qui donnent plus de poids au second qu'à la première, ne serait-ce qu'en

repoussant dans le temps ou en laissant libre le choix des orientations.

Pour des raisons du même ordre – l'importance accordée aux conditions initiales, généralement très inégalitaires, des individus – l'accès au crédit est rendu particulièrement difficile pour des catégories de plus en plus nombreuses de la population. Les conséquences en sont considérables : seuls ceux qui ont la chance d'avoir un « passé », c'est-à-dire qui peuvent mobiliser les garanties et cautions nécessaires, ont accès et à la possibilité de réaliser un investissement personnel et à celle d'affronter les incidents de parcours dont la probabilité ne cesse d'augmenter avec la modernité. Pour les autres, ces incidents auront des conséquences irréversibles. Ne pourrait-on imaginer un « service public du crédit » qui, sous certaines conditions, apporterait des garanties à ceux qui en sont démunis mais dont le projet est solvable ? Ou encore un « service public du logement » qui faciliterait l'accès au logement pour ceux qui manquent de garanties ?

Les services publics de l'avenir me semblent devoir obéir à des règles générales, mais d'application particulière de façon à mieux aider les gens dans leur vie quotidienne.

Un principe général doit présider à leur organisation : l'introduction d'une dose d'égalité dans des rapports autrement trop inégaux, entre salariés et entrepreneurs – ce qui suppose la recherche obstinée et permanente du plein emploi –, entre système financier et individus, entre propriétaire et locataire, etc. Autrement, les inégalités deviendraient trop vite cumulatives. Ces services du second type, qui complètent utilement ceux de l'Etat-protecteur, ne sont, pour les raisons exposées plus haut, nullement incompatibles avec l'économie de marché. Au contraire, en remédiant au déséquilibre des rapports de forces entre acteurs, ils en accroissent l'efficacité.

La croyance selon laquelle l'économie de marché se porte d'autant mieux que l'Etat en est absent est superficielle. Il faut sans cesse inventer de nouvelles voies. L'égalité n'est pas un concept archaïque, mais au contraire celui qui nous permettra de mieux concevoir notre futur. La notion de service public n'a jamais eu plus bel avenir. Mais elle doit être pensée autrement si nous voulons réussir la transition de l'Etat propriétaire à l'Etat intelligent.

Jean-Paul Fitoussi pour *Le Monde*

RECTIFICATIFS

DINOSAURE

L'auteur du dessin d'*Atlasaurus imalakei*, le dinosaure géant découvert dans l'Atlas marocain (*Le Monde* du 14 octobre), s'appelle Michel Fontaine et non Michel Moulin, comme il était indiqué par erreur dans la légende.

RETRAITES

A la suite de la publication de notre article intitulé « Financer les retraites des Français grâce à la Bourse ou contre elle » (*Le Monde* du 20 octobre), la Commission européenne précise que, contrairement à ce qui était écrit, elle « ne préconise ni d'allonger les durées de cotisation, ni de baisser le montant des prestations retraites, ni de dimi-

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La France et la corruption

LA France aime à se présenter comme un modèle de vertu au reste du monde ; ses dirigeants, de droite comme de gauche, parquent volontiers dans les grandes réunions internationales en dénonçant la corruption... chez les autres. Le rapport rendu public, mardi 26 octobre, par Transparency International (TI), un mouvement international indépendant qui lutte partout dans le monde contre toutes les formes de corruption, porte, malheureusement, une ombre sur cette image que notre pays s'efforce de cultiver. En la matière, en effet, la France reste encore et toujours un mauvais élève.

En dépit du rôle, plus actif, de la presse ; de l'action, plus persévérante, des juges ; de la pression, plus insistante, de l'opinion et des intentions gouvernementales, toujours proclamées avec conviction, la France n'a pas véritablement réussi à se guérir de ce mal qui ronge nos sociétés. Dans les classements établis par TI, notre pays apparaît à chaque fois en mauvaise position. Les entreprises françaises continuent à considérer que des pots-de-vin peuvent être nécessaires pour emporter un contrat : seules dans le monde développé les firmes japonaises et italiennes sont plus laxistes encore. Partout ailleurs, en Suède comme au Royaume-Uni, en Allemagne comme en Espagne, une prise de conscience a été observée, des dispositions ont été prises.

Corrupteur, notre pays est perçu aussi comme corrompu.

Pour y travailler, il faut y avoir, bien souvent, recours à des pratiques inavouables. Si le Danemark, la Finlande, la Nouvelle-Zélande et le Canada apparaissent comme les nations les plus respectueuses d'une certaine éthique des affaires, la France se place au 22^e rang seulement, ex aequo avec l'Espagne. Parmi les Quinze de l'Union européenne, il n'y en a que trois où, apparemment, le mal est plus profond encore – la Belgique, la Grèce et l'Italie.

Au-delà de ce constat, l'action de Paris dans la lutte contre la corruption apparaît bien timide. La convention anticorruption de l'OCDE (l'Organisation de coopération et de développement économique, le club des pays riches) de 1997 peut être critiquée : elle ne s'en prend pas, c'est vrai, à tous les maillons de la chaîne. Elle ne s'attaque pas, en particulier, à la question des paradis fiscaux – un thème sur lequel le ministre français de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, insiste, à juste titre, à chaque fois qu'il se trouve dans une réunion internationale. Ce traité de l'OCDE n'en constitue pas moins un progrès dans l'indispensable coopération internationale. Or même sur un accord aussi modeste, la France est en retard. Contrairement à la plupart des autres pays exportateurs, elle n'a pas encore ratifié cette convention ; elle n'a pas ensuite encore transposé les principaux éléments de cet engagement dans sa propre législation. Avant de pouvoir donner des leçons aux autres, il faut être exemplaire chez soi.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Marie Colombari
Directoire : Jean-Marie Colombari ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomette
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Grelsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*Internationales*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Nermert ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

« Jeanne la Folle » salle Luxembourg

LA COMÉDIE-FRANÇAISE a découvert Georges Wakhevitch. C'est un très grand décorateur. Comment surpasser la beauté du jardin de l'infante, calciné de lumière, et ce chemin suspendu qui vient d'on ne sait où et dont la fantaisie ravit ; la vue de ce port, sur le canal bordé de maisons hispano-flamandes, d'où le roi Philippe le Beau admire la richesse et l'activité de son peuple ; cette chartreuse aux murs géants, prison aux grilles superbement forgées, où s'étiole la vieillesse révoltée de la vieille Jeanne ? Les costumes ne sont pas moins audacieux ni éclatants.

Le metteur en scène, Jean Meyer, a rempli ces décors, utilisés ces figures somptueuses avec un art parfait. Ainsi, le spectacle est d'une haute et chaleureuse qualité. La pièce de François Aman-Jean va rencontrer de violentes oppositions. Il est vrai que ce texte, plus

délicat que musclé, et dont les intentions, parfois trop subtiles, n'atteignent pas ou fuient trop vite l'esprit, s'est, au-delà de toutes les appréhensions, évaporé dans cette cage merveilleuse.

Mais la pièce est bien jouée. Jamais la voix de Marie Bell n'a été plus fervente ni plus musicale. Elle croit à son personnage ; elle y brûle. En Charles Quint, Debu-court égale notre attente. Henri-Rollan, Jean Darcy, qui alourdit un peu son Philippe, Jean Meyer, Denise Noël, apparition muette, Louise Conte... Ils sont vingt-quatre, sans compter l'infante – Frédérique Hébrard, délicieuse petite bourgeoise royale – et Boabdil, le jeune Zoura Hani, qui à toutes les grâces de l'enfance maure.

Robert Kemp
(28 octobre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du *Monde* : 01-42-17-29-33. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Trente-cinq heurts ? Trente-cinq leurres ? Pourquoi nous ne sommes pas dans le Caucase nord

par **Thierry Paquot**

TRENTE-CINQ heurts ? Trente-cinq peurs ? La loi sur les 35 heures est largement débattue et chacun va de ses intérêts catégoriels, de ses réflexes corporatistes, de son « *confort intellectuel* », de ses habitudes socioculturelles, alors même qu'il s'agit (enfin !) de repenser la place du travail dans la vie de chacun comme de son importance dans la machine économique.

Le travail salarié est une réalité récente – un peu plus d'un siècle environ – qui ne concerne qu'une minorité de la population mondiale, certes majoritaire dans les pays industriels, et qui connaît de profonds bouleversements avec le déploiement des technologies de l'information et des télécommunications et la nouvelle division internationale du travail produite par la mondialisation.

La loi sur les 35 heures que propose Martine Aubry est certainement imparfaite et mérite à coup sûr de nombreuses améliorations, mais elle est à défendre, car elle a l'immense mérite de poser sur la place publique la question du temps, c'est-à-dire du pourquoi et du comment de l'existence humaine, ni plus ni moins.

Certains haussent les épaules, d'autres ricanent face à cette formulation quelque peu pompeuse et pourtant y a-t-il un bien – non économique – aussi important que le temps ? La loi sur les 35 heures

prépare d'autres réductions du temps de travail et surtout d'autres aménagements plus respectueux de la diversité des at-tentes individuelles.

Il y a plus de vingt ans, des syndicalistes, politiques, intellectuels, proposaient de travailler « *deux heures par jour* » ou, plus pragmatiquement, souhaitaient impulser la dynamique du « *temps choisi* ». Le succès fut mitigé. L'époque n'était pas prête, à les entendre.

A présent, chacun observe que la question du temps de travail fait le mur des usines et des bureaux, des magasins et des autres lieux d'activités, pour envahir son quotidien et même imprégner sa destinée. Le séjour terrestre du mortel ne peut se résumer en un emploi

Y-a-t-il un bien – non économique – aussi important que le temps ?

La loi sur les 35 heures prépare d'autres réductions du temps de travail

du temps plus souvent imposé (depuis la crèche jusqu'à la maison de retraite...) que désiré.

Ce n'est pas l'ouvrage qui manque dans cette société en profonds mutations technologiques et territoriales, et l'ouvrage n'est pas obligatoirement un emploi salarié. Aussi faut-il profiter de la loi

Aubry pour engager d'autres réflexions et énoncer de nouvelles propositions, plus ou moins réalistes, selon les critères des économistes.

Si nous sortions le « *temps de travail* » d'une logique strictement économique pour l'intégrer à la logique de la vie humaine ? Pour repenser le temps de l'éducation (les horaires scolaires plus soucieux de la chronobiologie, les études et les stages, la formation alternée avec les périodes d'emploi, etc.), le temps de la « *vie active* » (?) (le rythme du travail journalier, le repos hebdomadaire, les vacances, etc.), le temps de la retraite (ce mot de « *retraite* » a un arrière-goût de « *déroute* », non ?).

La vie sociale s'organise de plus

en plus vingt-quatre heures sur vingt-quatre, en non-stop et à la carte, pourquoi ne pas permettre à chacun de s'approprier comme il le désire le déroulement de sa quotidieneté ? Pourquoi faudrait-il uniformiser la vie de chacun alors même que chacun aspire à une libération du temps, de son

temps, et que les nouvelles technologies, d'une certaine manière, vont dans ce sens ?

Le temps libéré n'est pas du « *temps libre* » – celui-ci est aussitôt capté par les industriels des loisirs, de la santé et de la détente –, mais une réconciliation, parfois tendue et contradictoire, de soi avec soi-même. Le temps libéré n'est aucunement un résidu – ce qui reste après le transport, le travail, les commissions, la famille, etc. –, mais une exigence, celle de la dignité humaine, de la maîtrise la moins incomplète possible du destin de chacun.

La loi sur les 35 heures est plus ambitieuse qu'une nouvelle réglementation – certes, ceux qui raisonnent avec une calculette n'y voient que cela, un « *bon* » ou un « *mauvais* » calcul, selon... –, elle questionne la société tout entière sur la finalité des diverses activités productives et consommatrices. Elle éclaire d'un jour nouveau les « *à-côtés* » non économiques, tant méprisés car non immédiatement rentables, qui pourtant participent à la vie. N'escamotons pas un tel débat, pour une fois, de société !

*Thierry Paquot est rédacteur en chef de la revue « *Urbanisme* », professeur de philosophie et d'histoire de la ville à l'Ecole d'architecture de Nanterre et à l'Ecole nationale des ponts et chaussées (ENPC).*

ENCORE une fois – et cette fois en Tchétchénie – la communauté internationale appelle « *au libre passage de l'aide humanitaire* ».

En Ingouchie, où l'on recense aujourd'hui officiellement plus de 147 000 déplacés internes, l'aide manque cruellement ; les déplacés doivent louer des chambres à des tarifs exorbitants, ou bien dormir dans des wagons de trains ou des tentes alors que le froid descend sur la région. Nourriture, eau potable, médicaments : tout fait défaut. Les autorités locales de cette petite République (350 000 personnes) sont incapables de faire face à un afflux si massif et parmi les priorités humanitaires du gouvernement fédéral – à en croire la télévision russe – figure en première place un orchestre folklorique, envoyé pour reconforter les déplacés.

Encore une fois, comme une litanie, les communiqués de l'Union européenne et des différents gouvernements occidentaux en appellent aux Russes : laissez passer l'aide. Encore une fois.

Dès lors, que font les organisations humanitaires ? Où sont elles ? Sur le terrain, pas un expatrié. Quelques-unes tentent, avec d'énormes difficultés, de lancer des petits programmes par le biais d'employés locaux. C'est l'option du « *remote control* », du pilotage à distance. Certaines ont un profil d'engagement encore plus bas qui consiste à remettre l'aide au gouvernement russe qui se charge, en principe, du reste. D'aucuns pourraient considérer qu'il s'agit là d'un renoncement peu conforme à la vocation et aux principes d'intervention humanitaires dont le premier est d'être aux côtés des victimes. Alors pourquoi cette « *frilosité* » ?

Tout d'abord, le problème de la sécurité. Depuis 1995, selon nos comptes, huit expatriés d'organisations humanitaires ont été assassinés dans le Caucase nord, et au moins dix-neuf ont été enlevés, détenus dans des conditions abominables pour des durées allant jusqu'à quatorze mois. Cette criminalité virulente – le fait, insistons là-dessus, non seulement de « *bandits tchétchènes* », mais aussi ingouches, daghestanais, ossètes, kabardo-balkares, voire russes – rend la présence d'expatriés sur le terrain plus risquée que presque n'importe où au monde.

Action contre la faim, comme la plupart des autres organisations, n'est pas prête pour le moment à s'engager sur ce terrain miné. Pourtant, vu l'ampleur des besoins, il faut faire quelque chose. Le « *pilotage à distance* », nous objecte-t-on, est un moindre mal : il faut qu'une aide arrive, même si cela doit se faire au détriment de la qualité et du contrôle des programmes. Mais même cette option se heurte à de nombreuses difficultés. D'une part, la question de la sécurité des employés locaux. Les attentats criminels, au Caucase nord, ne visent pas que les expatriés : n'importe quelle personne ayant la moindre valeur « *commerciale* » est une cible potentielle. Les programmes actuellement en cours restent très petits, les moyens sont réduits, et ceci limite encore le risque. Pour réellement prendre en charge 147 000 personnes, il faut des moyens massifs : au Caucase, c'est le dérapage immédiat presque assuré – braquages, enlèvements, meurtres.

D'autre part, l'absence d'indépendance : un employé local, quelle que soit sa carrure ou son expérience, reste soumis à un faisceau de pressions – familiales, claniques, politiques – insurmontables.

Enfin, au-delà des secours, les employés locaux ne peuvent pas assurer l'autre partie du mandat des humanitaires, qu'ils soient agences des Nations unies, Croix-Rouge ou ONG : la protection des civils. Et c'est précisément autour de ce point, aujourd'hui, que se jouent les enjeux clés.

La Russie n'est pas la Sierra Leone. Un gouvernement, aujourd'hui, sous couvert d'une « *opération antiterroriste* », bombarde de manière indiscriminée vil-

lage sur village civil ; il force les survivants à fuir, tandis que les blessés croupissent dans des hôpitaux sans eau, sans électricité, sans chauffage, et bien souvent meurent faute de médicaments et de matériel ; il bloque les déplacés dans une région exiguë, l'Ingouchie, incapable de prendre en charge leurs besoins les plus essentiels ; il leur interdit de continuer plus loin, vers des zones plus sûres, où les humanitaires, à défaut de ce même gouvernement, pourraient leur venir en aide ; il parle de les redéplacer vers le nord du Terek alors que s'y déroulent encore des combats violents.

Ce même gouvernement est un membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, membre du G 8, du Conseil de l'Europe, d'innombrables autres organismes internationaux. Il a signé et ratifié les conventions de Genève, les principaux instruments et traités de droits de l'homme. Après avoir critiqué si violemment la conduite de la guerre du Kosovo au nom des principes du droit international, il s'en affranchit aujourd'hui sans aucune réaction de la communauté internationale.

Celle-ci, comme si souvent depuis dix ans, se cache derrière la « *feuille de vigne humanitaire* ». L'ONU reste prisonnière du manque d'engagement des Etats membres, France, Grande-Bretagne, et Etats-Unis en tête (la Chine, elle, soutenant la ligne russe). Comme pour le Kosovo, lorsqu'un des cinq Grands est « *concerné* », le système entier est mis hors jeu. Les Nations unies dépêchent un envoyé spécial à Moscou pour réclamer des garanties pour l'aide humanitaire... tout en sachant pertinemment qu'il reste concrètement impossible, quelles que soient les assurances reçues, de mener des opérations efficaces dans cette région.

La communauté internationale, comme si souvent depuis dix ans, se cache derrière la « *feuille de vigne humanitaire* »

Plutôt que d'agiter vainement l'illusoire drapeau de l'humanitaire, la communauté internationale serait mieux inspirée de placer fermement le gouvernement russe devant ses responsabilités et ses obligations, au regard du droit international, envers les populations civiles de Tchétchénie. Les bombardements de populations et de zones civiles doivent cesser immédiatement. La Russie doit permettre à tous les déplacés qui le souhaitent de quitter l'Ingouchie et de continuer plus loin, en sécurité, vers Stavropol ou Moscou. Enfin, c'est à la Russie, comme l'indiquent clairement les « *principes directeurs sur le déplacement interne* » édités par le secrétaire général des Nations unies, qu'incombe la responsabilité principale de nourrir, loger et soigner ses citoyens déplacés. Cela peut se faire avec l'aide des organisations humanitaires, mais sous réserve que les conditions minimales d'accès aux victimes et de sécurité soient garanties et contrôlées par des observateurs indépendants.

Que la Russie assume donc ses responsabilités. Et que l'Union européenne, la France, les Etats-Unis exigent de la Russie qu'elle respecte le droit humanitaire international – qu'elle respecte sa population – et lui fassent comprendre que toute nouvelle violation aura un prix. Si cela échoue, alors il sera toujours temps de demander aux humanitaires d'assurer le service après-vente du désastre.

Christian Captier est directeur des opérations d'Action contre la faim.

Canal France International intensifie sa coopération en Asie du Sud-Est

Le Laos vient de lancer une chaîne nationale francophone financée par la France, déjà très impliquée dans le développement de l'audiovisuel au Vietnam et au Cambodge

VIENTIANE

de notre envoyé spécial

La petite maison ressemble à une chapelle, avec sa façade blanche, son toit pointu, sa porte en bois rouge. Érigé depuis fin 1998 dans l'enceinte de la Télévision nationale du Laos, dans la banlieue de Vientiane, ce bâtiment abrite la dernière née des chaînes laotiennes, TNL 5, dont le lancement a eu lieu, vendredi 22 octobre. Elle s'ajoute aux deux chaînes nationales déjà existantes, TNL 9 et TNL 3, et aux télévisions régionales de Luang Prabang et de Suvannakhet.

Sa particularité est de diffuser, de 17 heures à minuit, des programmes français. Le premier jour, les habitants de Vientiane ont ainsi pu découvrir *Nikita*, de Luc Besson, – préféré à la dernière minute au film *Les Anges gardiens*, dont les scènes dénuées risquaient de choquer –, mais aussi des reportages de « Thalassa » et de « Faut pas rêver », un dessin animé, une émission d'apprentissage du français, un journal télévisé composé d'images de TF 1, France 2 et 3, etc.

Dans les trois pièces de TNL 5, dont la principale abrite la régie, une poignée de techniciens locaux s'affairent, sans stress excessif, sous l'autorité souriante de Charlotte Deflassieux, la représentante de Canal France International (CFI) au Laos. Pour compléter leur paysage audio-

visuel, les autorités laotiennes ont en effet fait appel à la France, qui a financé la totalité du projet, depuis les fondations du bâtiment jusqu'aux antennes. Un investissement de plus de 3 millions de francs, auquel s'ajoute annuellement 1 million de francs de frais de fonctionne-

ment déjà les chaînes laotiennes en images françaises depuis 1994 par le biais de son service professionnel, comme il le fait avec 91 télévisions dans 69 pays. Les chaînes 9 et 3 reprennent en moyenne vingt et une heures de ces émissions chaque mois. Mais les autorités laotiennes

TV5 reste sur le bouquet thaïlandais

Jean Stock, président de TV5, et Sompan Charumilinda, directeur général du bouquet satellitaire thaïlandais UBC, ont signé, lundi 25 octobre, un accord qui permet à la chaîne francophone de rester dans l'offre basique du bouquet de programmes. Face à la volonté des nouveaux actionnaires sud-africains d'UBC de la reléguer parmi les chaînes optionnelles, TV5 a bénéficié, dit-on, du soutien de la très francophone et francophile famille royale, notamment de la princesse Maha Chakri Sirindhorn de Thaïlande, qui visitera le siège parisien de TV5 lors de sa venue en France, le 14 décembre prochain.

En Asie, TV5 est présente depuis 1996 sur deux autres bouquets, Indovision (Indonésie) et PDM (Taiwan), mais surtout sur les principaux réseaux câblés (dix-sept millions de foyers desservis).

ment, répartis entre le ministère des affaires étrangères et CFI.

La présence de Jean Stock, président commun de CFI et de TV5, à l'inauguration de la nouvelle chaîne laotienne, témoigne de l'intérêt porté par les Français au développement de la coopération télévisuelle dans la péninsule indochinoise, prélude à d'autres développements en Asie.

Canal France International ali-

ont souhaité une intensification de la coopération, sur le modèle des journaux télévisés en français que CFI a contribué à mettre en place au Vietnam et au Cambodge depuis le début des années 90 (*Le Monde* du 7 novembre 1997). Le but est d'ajuster la télévision aux efforts francophones de l'hebdomadaire *Le Rénovateur* et de la radio nationale, explique Douangmany Soliphanh, le patron de TNL 5, qui anime simulta-

nément l'une des trois émissions de la radio laotienne consacrées à la chanson française.

Dans ce pays à la francophonie tout juste renaissante – la France y a consacré 5,5 millions de francs en 1999, notamment par la création de classes bilingues –, la fourniture de programmes français clés en main n'est pas une fin en soi. L'effort fait pour réunir les conditions techniques et humaines au lancement de cette nouvelle chaîne devra être prolongé par un travail de formation en profondeur des personnels. La tâche de Charlotte Deflassieux est d'accompagner les Laotiens vers le professionnalisme en matière de post-production et d'adaptation des images. Il faudra aussi former des journalistes puisque l'arrivée imminente d'une caméra numérique permettra d'insérer dans la grille de TNL 5 des reportages tournés sur place.

C'est le rôle que remplit aussi Hubert Colombeau pour CFI au Cambodge. Mais c'est une aide dont se passent désormais les Vietnamiens, après sept ans de coopération étroite. Ces derniers ont conquis suffisamment d'autonomie pour as-

surer eux-mêmes le journal télévisé quotidien en français. Dans le domaine des échanges de programmes, ils sont aussi passés de l'assistanat total à un partenariat commercial quasi normal avec CFI.

Vietnam Télévision avait bénéficié de la fourniture gratuite des matches de la Coupe du monde de football en 1998 ; cette année, elle a acquis un match de championnat de France sur deux. « De la gratuité à la semi-gratuité, puis au tout-payant, notre objectif est de faire évoluer progressivement les partenariats pour stimuler l'achat de programmes français, résume Guy Muller, directeur Asie de CFI. Pour le Laos, nous ne sommes qu'au début du processus, rendez-vous dans trois à cinq ans. »

L'évolution ne se limite pas aux pratiques commerciales. Si les Laotiens ne sont pas prêts à voir surgir sur leur petit écran les actrices déshabillées des *Anges gardiens*, les responsables de VTV viennent d'acquiescer directement auprès du producteur les droits de *Saint-Tropez*, une série court vêtue que CFI n'avait pas en portefeuille.

J.-J. B.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN STOCK

1 Que représente l'Asie dans les priorités de Canal France International que vous présidez conjointement avec TV5 ?

La problématique est la même pour CFI et TV5. En Europe, les programmes français sont connus, tandis que sur un territoire lointain il faut créer l'attente en convainquant les opérateurs – de télévision pour CFI, des bouquets et du câble pour TV5 – de leur qualité. Plus qu'ailleurs, parce que c'est loin et qu'il y a peu de francophones, c'est un travail de longue haleine. D'où l'implantation d'un bureau de TV5 à Bangkok et de personnels détachés au Laos et au Cambodge. On ne peut pas se contenter d'envoyer des images par satellite depuis Paris sans tenir compte de la spécificité de la zone. Il faut précéder et accompagner la livraison.

2 Comment conciliez-vous les contraintes de la coopération avec les objectifs de l'entreprise ?

Nous n'irions pas si vite sans le financement du ministère des affaires étrangères, ni la motivation des postes français à l'étranger. Si la coopération est une option politique, la démarche doit rester professionnelle. C'est sur des critères télévisuels et non poli-

tiques que les actions sont menées. La formation pour l'endoctrinement appartient au passé. Aujourd'hui, on forme pour rendre les gens responsables de leurs choix.

3 Cette démarche pour être présents là où la France n'est pas en position privilégiée n'est-elle pas trop coûteuse ?

En quinze ans, la France s'est dotée d'instruments performants à un coût relativement peu élevé. Grâce à TV5, elle paie un satellite sur quatre, et par CFI, on obtient des droits adaptés aux marchés émergents. Sur ces territoires, le fait de montrer nos programmes dans un environnement professionnel va, petit à petit, créer la demande. Nous creusons le sillon des privés à moyen terme.

Sans argent public, il y aurait aujourd'hui quelques niches de vente, mais pas d'effet vitrine à l'échelle mondiale. Il arrivera un jour où le contribuable français n'aura plus besoin de payer pour favoriser l'exportation des images. Il faut simplement veiller au retour sur investissement du contribuable : par exemple, nous ferons dans quelques mois au Laos une étude d'audience pour vérifier l'impact de la chaîne francophone à laquelle nous contribuons.

Propos recueillis par
Jean-Jacques Bozonnet

Cofiroute rachète la radio 95.2

APRÈS des années d'atermoiements et de difficultés financières, la radio 95.2 (40 % Ville de Paris, 25 % Havas Images, 15 % Canal+ et 15 % RATP) tombe dans l'escarcelle de Cofiroute, concessionnaire des autoroutes situées au sud et à l'ouest de Paris, qui reprend la totalité du capital de cette société.

En discussion depuis juillet, cette transaction correspond à la volonté de Cofiroute (dont les actionnaires sont, indirectement, Vivendi, la Lyonnaise des eaux et Bouygues) de trouver un prolongement à leur radio Autoroute FM (107.7), dont la diffusion s'interrompt lorsque cesse la concession, c'est-à-dire lorsque l'automobiliste passe les péages. « A partir de là, nos clients ne reçoivent plus d'informations sur la circulation, notamment dans la capitale vers laquelle ils se dirigent. Nous cherchions un moyen pour assurer la continuité de la diffusion », explique Philippe Garnier, directeur

de l'action commerciale et de la communication de Cofiroute. Il restera à trouver un système – technique ou incitatif – pour que l'auditeur bascule de la fréquence 107.7 à celle de 95.2.

COUPLAGES PUBLICITAIRES

Quant aux programmes, ils devraient continuer à mêler les informations sur la circulation routière, les services et l'actualité francilienne ou parisienne. Forts de leur 33 % d'audience en semaine et 75 % les week-ends, les responsables de Cofiroute envisagent de commercialiser des couplages publicitaires entre les deux stations.

En matière budgétaire, leur objectif est plus modeste que les 12 millions de francs annuels, actuellement dépensés pour le fonctionnement de cette entreprise. Cette recherche d'économies risque de pousser au départ quelques-uns de la trentaine de collaborateurs de l'équipe de 95.2, déjà

échaudés par les réformes successives. Inspiré du format de City Radio, basé sur l'information, les services et la musique, cette station, créée en 1982, n'est jamais parvenue à trouver le format qui lui permette d'attirer les auditeurs et les annonceurs en quantité suffisante pour équilibrer son budget. La dernière tentative, faite en novembre dernier, de diffuser 95.2 dans douze gares du RER n'a pas donné les résultats escomptés.

Pour accélérer la décision de Cofiroute, les anciens propriétaires avaient mandaté, à la fin de la semaine dernière, un administrateur judiciaire pour préparer le cadre juridique d'une cessation d'activité. Comme pour toute modification du capital d'une entreprise de communication, le Conseil supérieur de l'audiovisuel devra donner son accord avant la conclusion définitive de la transaction.

Françoise Chiroit

COMMUNIQUÉ : YOM HATHORA

“Au sein de la famille on ne vous juge pas, on vous aime.”

Avec le Grand Rabbin Joseph Sitruk

et des personnalités de premier plan, réfléchissons ensemble sur la notion de famille.

- M. Bakchi Doron, Grand Rabbin d'Israël
- M. David Lévy, Ministre israélien des affaires étrangères
- M. Pierre Louis Rémy, Délégué interministériel à la famille
- M. Albert Mallet, Conseiller de M.J.P Chevènement
- M. le Pr. René Frydman, médecin spécialiste de la stérilité

Cinquième journée du judaïsme français

DIMANCHE 31 OCTOBRE 1999
DE 10h à 20h PARC DES EXPOSITIONS DU BOURGET

Grand Rabinat de France. 19 rue Saint Georges 75009 Paris.
Pour tous renseignements, téléphonez au 01.44.59.86.06 ou faxez au 01.44.59.86.07

La chute du mur de Berlin

C'était il y a dix ans. Dans une série en six épisodes, retour sur l'année 1989 et les événements qui ont précipité l'effondrement du bloc socialiste

Du lundi 1^{er} novembre au samedi 6 novembre

Le Monde
daté 2

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

● Tractebel a été le titre le plus actif de la Bourse de Bruxelles, mardi 26 octobre, avec 181 479 actions échangées pour un montant de l'ordre de 29,134 millions d'euros. La valeur a fini en hausse de 2,07 %, à 162,30 euros, après que le tribunal de commerce de Bruxelles a décidé de prolonger jusqu'au 3 novembre l'offre publique d'échange (OPE) du groupe Suez Lyonnaise des eaux sur Tractebel.

Vereinsbank a gagné, mardi, 6,68 %, à 61,77 euros. Le marché a salué la démission de sept de ses dirigeants dans le cadre d'un scandale immobilier, et les nouvelles perspectives de la banque, qui s'attend à une hausse de sa rentabilité en 2000.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and a sub-total for DJ E STOXX AUTO P.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and a sub-total for DJ E STOXX CHEM P.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and a sub-total for DJ E STOXX CONG P.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and a sub-total for DJ E STOXX TCOM P.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and a sub-total for DJ E STOXX BANK P.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and a sub-total for DJ E STOXX BASI P.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and a sub-total for DJ E STOXX CNST P.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and a sub-total for DJ E STOXX CYC GO P.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and a sub-total for DJ E STOXX PHAR P.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and a sub-total for DJ E STOXX CONG P.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and a sub-total for DJ E STOXX TCOM P.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and a sub-total for DJ E STOXX CONG P.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and a sub-total for DJ E STOXX CNST P.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and a sub-total for DJ E STOXX CNST P.

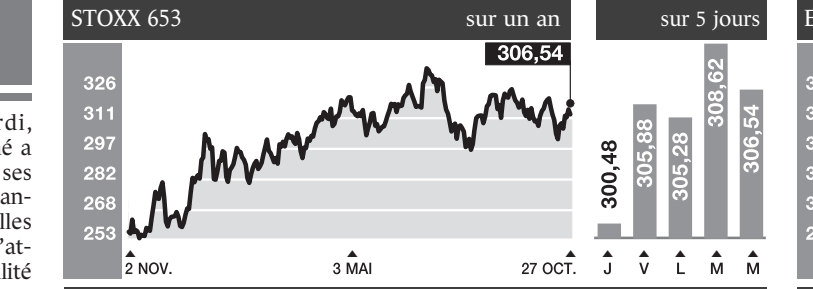


Table of stock market movements for various European companies, including Courtaulds, BONGRAIN, and others.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stocks such as AstraZeneca, Elan Corp, and Glaxo Wellcome.

ÉNERGIE

Table of energy stocks including Akker Maritime, BG, and BP Amoco.

Advertisement for www.lemonde.fr featuring the text 'FOOT EN DIRECT' in large letters.

Table of energy stocks including Elf Aquitaine, ENI, and Enterprise Oil.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stocks including 3i, Almani, Alpha Finance, and Amvescap.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of food and beverage stocks including Allied Domecq, Associated Brit, and BASS.

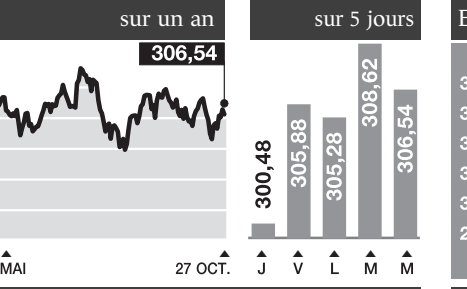


Table of stock market movements for various European companies, including Valmet, Alfa Romeo, and others.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment goods stocks including Abb Part, Adecco, and Alstom.

MEDIAS

Table of media stocks including Sky B Group, Canal Plus, and Carlton.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stocks including Ahold, Asda Group, and Atens Medical.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of distribution stocks including Arcadia, Boots Co, and Carrefour.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high-tech stocks including Aerospatiale, Alcatel, and Altec Sa.

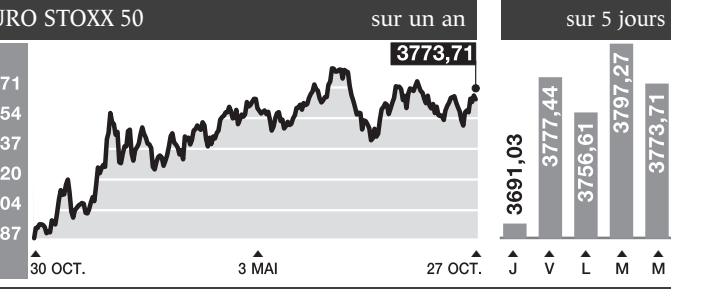


Table of stock market movements for various European companies, including Nokia, Nymed, and Océ.

SERVICES COLLECTIFS

Table of collective services stocks including Aem, Anglian Water, and British Energy.

AMSTERDAM

Table of Amsterdam stock market movements for various companies.

BRUXELLES

Table of Brussels stock market movements for various companies.

FRANCFORT

Table of Frankfurt stock market movements for various companies.

CODES PAYS ZONE EURO

Table listing country codes for the Euro zone: France, Germany, Spain, etc.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

Table listing country codes for non-Euro zone countries: Switzerland, Norway, Denmark, etc.

VALEURS FRANÇAISES

L'action AXA perdait 1,12 % à 123,1 euros en début de matinée, mercredi 27 octobre. L'assureur s'apprêterait, selon les informations du quotidien Les Echos, à céder sa filiale de gestion et transactions, à l'immobilier d'entreprise, Préfabri Entrepr., à Sodexho. Le groupe Intertechnique, spécialisé dans l'équipement dans le domaine de l'aviation, profitait en Bourse, mercredi matin, des perspectives de résultats annoncées la veille, gagnant 0,51 % à 397 euros. La société s'attend à une progression de 50 % de ses bénéfices pour l'année et va rechercher des acquisitions aux Etats-Unis. L'action Via GTI était suspendue mercredi matin sur le marché au comptant. La SNCF serait sur le point de racheter la filiale de transport de voyageurs de Paribas. Le cours de Bourse de Peugeot progressait de 1,85 % à 181,5 euros. Après la clôture mardi, le groupe a dévoilé une amélioration de ses ventes sur neuf mois à 27,8 milliards d'euros, dans l'attente de la présentation de sa nouvelle voiture, la 607. Les opérateurs ont réagi, mercredi matin, aux propos du PDG de Bull, Guy de Panafieu, dans La Tribune, en faisant gagner 0,28 % au titre à 7,13 euros. Le président du spécialiste de l'informatique estime que son groupe « peut générer des ressources par lui-même en accélérant les cessions d'actifs ».

RÈGLEMENT MENSUEL

Table with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies and their financial data.

Table with columns: BIC, BIS, B.N.P., BOLLRE, BONGRAIN, BOUYGUES, BULL, CANAL, CAP GEMINI, CARBONE LORRAINE, CARREFOUR, CASINO GUICHARD, CASINO GUICHARD, CASTORAMA DUBL, C.C.F., CEGID (LY), CERUS, CGIP, CHARGEURS, CHRISTIAN DALLOZ, CHRISTIAN DIOR, CIC-ACTIONS A, CIMENT'S FRANCAIS, CLARINS, CLUB MEDITERRANEE, CNP ASSURANCES, COFLUXIP, COLAS, COMPTOIR ENTREP., CPR, CRED.FON.FRANCE, CFF(FERRAILLES), CREDIT LYONNAIS, CS SIGMAUX/CESE, DAMART, DANONE, DASSAULT-AVIATIO, DASSAULT SYSTEME, DE DIETRICH, DEVAUX/UX, DEV.R.N-P.CAL LI, DEKIA FRANCE, DMC (DOLLFUS MI), DYNACTON, EIFFAGE, ELFA AQUITAINE, ERAN, ERIDANIA BECHIN, ESSILOR INTL, ESSILOR INTLADP, ESSO, EURAFRANCE, EURO DISNEY, EUROTUNNEL, FACOM SA, FAURECIA, FIMALAC SA, FINEXTEL, FIVES-LILLE, FONCLYON, FRANCO ALP, FROMAGERIES BEL., GALERIES LAFAYET, GAUMONT, GAZ ET EAUX, GECINA, GEDPHYSIQUE, GEF INFORMATI, GRANDVISION, GROUPE ANDRE S.A., GASCOCNE, GRZANNIER (LY).

Table with columns: GROUPE GTM, GROUPE PARTOUCHE, GUILBERT, GUYENNE GASCOGNE, HACHETTE FILME, HAWAS ADVERTISING, HENRIENX/METAL, IMMUEBLES DE FCE, INFOGRAMMES ENTER., INGENICO, INTERBAI, INTERTECHNIQUE, ISIS, JEROME KLEPIER., LABINAL, LAFARGE, LAGARDERE, LAPEYRE, LEBON (CIE), LEGRAND, LECHEVIN, LEGRIS INDUST., LOCINDUS, L'OREAL, LVMH MOET HEN., MARINE WENDEL, METALEUROP, MIEGHEIM, MONTUPET SA, MOULINEX, NATEXIS BQ POP., NEOPOST, NORBERT DENTRES, NORDEST, NORDON (NY), OLIPAR, PARIBAS, PECHINEY ACT ORD., PENAUILLÉ POLY.C., PERNOT-RICARD, PEUGEOT, PINAULT-PRINT-RE., PLASTIC OMN.(LY), PRIMAGAZ, PROMODES, PUBLICIS, RENAULT, REXEL, RHODIA, RHONE-POULENC A., ROCHETTE (LA), ROYAL CANIN, RUE IMPERIALE (L.), SAGE (NY), SAGEM S.A., SAINT-GOBAIN, SALVEPAR (NY), SANOFI SYNTHELAB, SAUPIQUET (NS), SCHNEIDER ELECTR., SCOR, S.E.B., SEITA, SELECTIBANQUE, SCE, SIDEL, SILIC CA, SIMCO, SKIS ROSSIGNOL, SOCIETE GENERALE, SODEXHO ALLIANCE.

Table with columns: SOGEPARC (FIN), SOMMER-ALLIBERT, SOPHIA, SOPRA #, SPR COMMUNIC.#, SR TELPEPERFORMAN., SUEZ LYON.DES EA., TFI, TECHNIP., THOMSON-CSF, TOTAL FINA SA., UNIBAIL, UNILCO., UNION ASSUR.FDAL., USINOR., VALEO, VALLOUREC., VIA BANQUE, VIVENDI., WORMS (EX.SOMEAL.), ZODIAC EX.DTD DIV.

Table with columns: International, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists international companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, CROWN CORK ORD., DE BEERS, DU PONT NEMOURS, ERICSSON, FORD MOTOR, GENERAL ELECT., GENERAL MOTORS, HITACHI, I.B.M., ITO YOKADO, MATSUHITA, MC DONALD'S, MERCK AND CO., MITSUBISHI CORP., MORGAN J.P., NIPP. MEATPACKER, PHILIP MORRIS, PROCTER GAMBLE, SEGA ENTERPRISES, SCHLUMBERGER, SONY CORP., SUMITOMO BANK.

ABRÉVIATIONS: B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES: 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; ▲ contrat d'animation; * ou offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

NOUVEAU

MARCHÉ

Table with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists various companies and their market data.

Table with columns: GROUPE D #, GUILLEMET, GUYANOR ACTI, HF COMPANY, HIGH CO., HOLOGRAM IND., ICG + XAO, ILOC #, IMECOM GROUP, INFOSOURCES, INFOTEL #, INTERCALL #, JOLIEZ-REGOL., JOLIEZ-REGOL., KALISTO ENTE., LEXIBOOK #, MILLE AMIS #, MONDIAL PECH., NATUREX, OXIS INTL RG., PERFECT TECH., PHONE SVS.NE., REPONSE, ROSODIA, PROLOGUE SOF., QUANTE, R2I SANTE, RADOUX INTL., RECIF #, REPONSE, REGINA RUBEN, SAVEURS DE F., SILICOMP #, SERP RECYCLA., SOI TEC SIL #, STACI #, STELAN, SYNELC, LA TETE D., THERMATECH., TITUS INTERA., TRANSGENE #, TR SERVICES., V CON TELEC., WESTERN TELE.

SECOND MARCHÉ

Table with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists various companies and their second market data.

Table with columns: CLAYEUX (LY), CNIM CA#, COFITEM-COFI, CIE FIN.S.T., C.A. PARIS I, CAJILLE & CO, CALOIRE AT., C.A.MORBIHAN, C.A.DU NORD#, C.A. OISE CC, C.A.PAS CAL., C.A.TOULOUSE, CIRCAM TOUR.P., CROMETAL, DAPTA-MALLIN, GROUPE J.C.D., DAUPHIN, DECAN GROUPE, DU PAREL AU, ENTRELEC CB., ENTREPRISE I., ETAM DEVELOP., EUROPEENNE C., EUROP.EXTINC., EXEL INDUSTR., EXPANS SA, FACTORIE, FAVELEY #, FINACOR, FINATIS(EX.L.), FINIFIN, FLO (GROUPE), FOCAL GROUP, FRAIKIN #, GAUTIER FRAN., GEL 2000, GENERALE LOC., GEODIS, G.E.P. SPORT, G.F.I. INDUSTRI., G.SPOR, G.PRI INDI, GPRI INDI, GRAND MARNIE., GROUPE BOURB., GUERBET S.A., CUY DEGRENN., CUYVOMAR H.N., HERMES INTL., HYPARLO # (LY), I.C.C.#.

SICAV

FCP

Table with columns: Émetteurs, Valeurs unitaires # francs, Date cours. Lists various investment vehicles and their data.

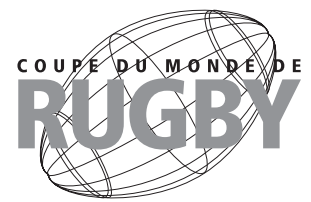
Table with columns: ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE/ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C/10 30T/198., ÉC. MONET.D/10 30T/198., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., ÉC. MONET.C/10 30T/198., HORIZON 21P., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., É

AUJOURD'HUI

LE MONDE / JEUDI 28 OCTOBRE 1999

SPORTS Pour mieux protéger les secrets de leur jeu, les rugbymen néo-zélandais réduisent au minimum, depuis le début de la 4^e Coupe du monde de rugby, leurs contacts avec l'exté-

rieur. ● **AVANT LA DEMI-FINALE** qui les opposera à la France dimanche 31 octobre à Twickenham, les All Blacks ont choisi de se préparer à l'abri des regards et des sollicitations. ● **SYLVAIN**



MARCONNET, pilier du Stade français, a été appelé, mardi 27 octobre, par les responsables du XV de France en remplacement de Thomas Lièvreumont, blessé. ● **L'ÉLIMINATION** des trois

équipes britanniques en quarts de finale relance le débat sur l'organisation du jeu dans l'hémisphère Nord, où la priorité est donnée aux clubs au détriment des équipes nationales.

Les All Blacks cultivent en secret leur jardin anglais

Hôtel discret, entraînement à huis clos, contacts avec l'extérieur réduits au minimum : les rugbymen néo-zélandais préparent leur demi-finale, qui aura lieu dimanche, contre le XV de France en ne dévoilant rien de leurs émotions et des arcanes de leur jeu

LONDRES

de notre envoyé spécial

Située à la sortie du petit bourg de Bagshot, l'entrée de l'hôtel ne paie pas de mine. Un panneau discret se contente d'annoncer que c'est bien ici, l'adresse des All Blacks de Nouvelle-Zélande, le repaire londonien des futurs adversaires de la France. On distingue une route goudronnée qui s'enfonce dans une dense forêt de feuillus qui suffit à décourager le regard des curieux. Pour s'aventurer jusque-là, il faut d'abord avoir parcouru une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Londres, et avoir affronté les fréquents embouteillages de l'autoroute M3. Le plus dur reste à faire : franchir les huit cents derniers mètres qui conduisent jusqu'au superbe manoir dans lequel cohabite toute la troupe des

hommes en noir. Parcours de golf, tennis, piscine, et même terrain d'entraînement de rugby, une fois encore les All Blacks ne se sont pas trompés dans leur choix.

Ce havre, qu'ils avaient déjà investi avant leur rencontre du premier tour contre l'Angleterre, leur convient parfaitement. Ils s'y préparent loin des tumultes de la ville et à l'abri des curiosités. Dans cet établissement luxueux, les Rolls voisinent avec les Bentley sur le parking, et le majordome stylé semble tout droit sorti d'un roman bourgeois du XIX^e siècle. Avare d'anecdotes sur ces hôtes prestigieux, il met toute son exquise politesse à indiquer au visiteur l'endroit précis où il faut attendre, un salon plein de divans confortables et de meubles d'époque. Les autres clients vont et viennent, indifférents à la pré-

sence de ces étranges envahisseurs. Ils ont même le bon goût de ne pas reconnaître Jonah Lomu lorsqu'ils le croisent dans les couloirs. Il est vrai qu'on ne peut dire s'il s'agit d'un geste de bonne éducation ou d'une simple ignorance de la chose rugbystique. Bref, les All Blacks coulent des jours tranquilles à Bagshot.

Comme les coups de pied d'Andrew Mehrtens, les charges de Jonah Lomu ou les percées de Jeff Wilson, la discrétion fait partie de la stratégie néo-zélandaise. Pour vivre heureux, vivons cachés, semble être la devise favorite de John Hart, l'entraîneur. Ainsi, ses joueurs sont ceux que l'on aura le moins vus depuis le début de la Coupe du monde. Le plan médias des All Blacks réduit au minimum ce que l'on peut savoir de leur jeu. Cameramen et photographes

n'auront que la possibilité d'assister aux quinze premières minutes des trois entraînements prévus mardi 26, jeudi 28 et vendredi 29 octobre. Autant dire qu'ils ne disposeront que d'images d'échauffement, agrémenté de quelques facéties des artistes les mieux disposés, pour alimenter les journaux, les télévisions et les émissions sportives.

CONCENTRATION

A ce rendu minimum d'images correspond une explication paradoxale. Les Néo-Zélandais, si dominateurs sur le terrain, tiennent à garder secrets les arcanes de leur jeu. Depuis le premier match du premier tour, les All Blacks n'ont eu vraiment qu'une fois à s'employer – contre l'Angleterre – pour vaincre. Ils n'ont montré presque aucun de ces lancements de jeu censés surprendre et désorienter la défense des adversaires. L'utilisation à deux reprises de Jonah Lomu comme n° 8 en mêlée, en lieu et place du capitaine Taine Randell, et le placement des trois-quarts sur une seule ligne perpendiculaire à la mêlée, pour semer le doute dans la défense adverse sur le côté vers lequel partira l'attaque, n'étaient que des amuse-gueules. Le gros devrait suivre, en cas de besoin. Pour peu que les Français refusent de plier sous la férule noire, ou se mettent en tête de rééditer la double victoire de la tournée de 1994 (22-8, 23-20) ou le match de Toulouse (22-15) en 1995, gagné contre toute

attente. La discrétion des joueurs répond au même souci d'efficacité. John Hart, spécialiste des ressources humaines lorsqu'il ne s'occupe pas de rugby, n'a qu'un mot à la bouche : la concentration. Il veut que chacun de ses joueurs conserve en tête l'objectif

cessaire concentration exigée des titulaires et des remplaçants. C'est pourquoi les All Blacks ne livrent leurs confidences à la presse qu'une fois par semaine. En professionnels, ils y consacrent le temps qu'il faut. Certains, tel Josh Kronfeld, le

Califano puni, Lièvreumont blessé, Marconnet appelé

Le pilier français Christian Califano a vu son appel rejeté, mardi 26 octobre, à Londres, par la commission de discipline de la Coupe du monde de rugby après le coup de tête dont il s'était rendu coupable lors de France-Fidji (28-19), lui ayant coûté une suspension jusqu'au 5 décembre. La commission a considéré le geste de Christian Califano comme « un acte volontaire ». « *Il nous ont indiqué qu'il fallait que Califano se satisfasse de la décision, car il écopait du minimum dans le barème, a indiqué M^e Paul Mauriac, l'avocat du joueur. Ils nous ont fait comprendre que cela aurait pu être pire.* » La confirmation de la suspension de Christian Califano a contraint les dirigeants français à convoquer Sylvain Marconnet (Stade français, 23 ans, 8 sélections) pour remplacer le troisième-ligne Thomas Lièvreumont, qui a déclaré forfait à la suite d'une blessure à une cuisse. Après Stéphane Castaignède, Nicolas Brusque et Fabien Galthié, Sylvain Marconnet est le quatrième joueur à rejoindre la sélection française alors qu'il n'avait pas été retenu dans le groupe des 30.

de reconquête du titre mondial. Cette préoccupation a été entièrement reprise à leur compte par le capitaine, Taine Randell, et son second, Jeff Wilson, chargés de veiller à l'ambiance de l'équipe, à sa motivation sur le terrain et en dehors. Virée impromptue dans le sud de la France pour trois jours de détente, entraînements à huis clos, où se mêlent critiques et exercices, rien n'est laissé au hasard. Tout doit favoriser cette né-

troisième-ligne, vont jusqu'à faire durer les plaisirs de la conversation. C'est un trait du personnage. Une fois l'épreuve médiatique terminée, tous en reviennent aux exigences de l'entraînement, à la préparation du futur match. Depuis la victoire sur l'Ecosse (30-18), le 24 octobre, il n'y a plus que la France qui compte.

Pascal Ceaux

Joueurs et entraîneurs européens multiplient les appels à une restructuration du rugby de l'hémisphère Nord

LONDRES

de notre envoyé spécial

L'élimination des trois équipes britanniques en quarts de finale de la 4^e Coupe du monde a donné un nouveau coup d'accélérateur au débat sur la nécessaire restructuration du rugby de l'hémisphère Nord. Au lendemain des défaites successives du pays de Galles, de l'Angleterre et de l'Ecosse, samedi 23 et dimanche 24 octobre, les appels des joueurs et des entraîneurs se sont multipliés pour demander aux fédérations européennes de réagir face à la domination des trois pays de l'hémisphère Sud : la Nouvelle-Zélande, l'Australie et l'Afrique du Sud, vainqueurs des trois premières éditions de la Coupe du monde, et tous trois qualifiés pour le dernier carré de la compétition.

« *Le Sud est meilleur que le Nord. C'était une tendance, c'est devenu une réalité pendant cette Coupe du monde*, observe Pierre Villepreux, l'entraîneur adjoint du XV de France. *Il est temps de poser certaines questions. Elles avaient été posées il y a quatre ou cinq ans, mais elles n'avaient pas été entendues. L'élimination des quatre équipes britanniques va peut-être provoquer l'occasion de tenir un discours réel sur ce problème.* »

Pour tous les réformistes du rugby européen, le modèle se situe dans l'hémisphère Sud, où, dès le passage au professionnalisme, en 1995, fédérations et

télévisions se sont entendues pour mettre sur pied de nouvelles compétitions de haut niveau : le Tri-Nations, tournoi annuel entre les équipes nationales, et le Super 12, un championnat qui oppose douze sélections provinciales des trois pays. C'est cette compétition qui fait aujourd'hui rêver les joueurs européens, las de disputer leurs championnats nationaux, mal structurés et peu relevés.

« CRÉER L'ÉQUIVALENT DU SUPER 12 »

« *Les fédérations britanniques et la France ont intérêt à créer l'équivalent du Super 12 si elles veulent que leurs équipes nationales rivalisent un jour en Coupe du monde* », souligne Graham Henry, l'entraîneur néo-zélandais recruté à prix d'or par le pays de Galles. Des projets de compétition entre provinces européennes existent, en France notamment, mais les clubs ont jusque-là fait barrage pour protéger leur pré carré.

De retour dans son club des Wasps, l'ancien capitaine anglais Lawrence Dallaglio s'est interrogé à chaud sur les enseignements à tirer de cette Coupe du monde : « *Voulons-nous avoir le meilleur rugby de clubs en Angleterre ou la meilleure équipe nationale ? Je ne pense pas que nous puissions avoir les deux.* » La question et la réponse sont identiques en France.

Eric Collier

Situation difficile pour le Milan AC et le Bayern Munich en Ligue des champions

SEPT JOURS de tension. C'est à n'en pas douter ce qui attend les footballeurs du Milan AC. Car les Italiens, tenus en échec sur leur terrain de San Siro, mardi 26 octobre,



FOOTBALL

par les Anglais de Chelsea (1-1), ne seront pas fixés sur leur avenir au sein de la Ligue des champions avant le mercredi 3 novembre au soir. C'est-à-dire pas avant d'avoir affronté les Turcs de Galatasaray Istanbul pour la sixième et dernière journée de la première phase de qualification de la compétition européenne. Mais pas avant, surtout, de connaître le bilan de la rencontre qui opposera, le même soir dans ce groupe H, Chelsea aux Allemands du Hertha Berlin.

Pour poursuivre leur chemin sur la voie « royale » de la Ligue des champions, les Milanais devront non seulement absolument s'imposer face à Galatasaray, qui, mardi 26 octobre, a créé la surprise en dé-

crochant sa première victoire dans cette Ligue, face au Hertha Berlin (4-1), équipe invaincue avant cette rencontre, mais les Italiens devront aussi croiser les doigts pour que, dans l'autre match de la soirée, Chelsea ou Berlin s'impose. En tout cas que la rencontre ne se solde pas par une égalité au score. Sinon, Milan AC devra se contenter de rejoindre les rangs de la beaucoup moins médiatique – et rémunératrice – Coupe de l'UEFA.

« *Désormais notre sort ne dépend plus de nous* », a lâché, fataliste, Alberto Zaccheroni, l'entraîneur milanais, à l'issue de la rencontre contre Chelsea. Et il n'est pas certain que le petit message de « sympathie » délivré par son homologue italien Gianluca Vialli l'ait vraiment rassuré : « *Milan peut se tranquilliser par rapport à notre rencontre face au Hertha Berlin. Même si un nul qualifierait les deux équipes, nous jouerons le jeu jusqu'au bout* », a expliqué l'entraîneur de Chelsea.

Un autre club phare de la scène européenne se retrouve lui aussi en situation délicate : le Bayern Mu-

nich. Mardi 26 octobre, les Allemands ont subi la loi des Néerlandais du PSV Eindhoven (2-1), qui, jusque-là, totalisaient trois matches perdus et un match nul. Pour poursuivre leur route en Ligue des champions, les Munichois, troisièmes du groupe F, devront absolument battre, mercredi 3 novembre, les Glasgow Rangers. Le choc s'annonce rude, car il sera également synonyme de possible qualification pour les Ecosseis, qui, mardi soir, ont été battus, à domicile, par le FC Valence (1-2).

« BESOIN DE SOUFFLER »

Les Espagnols se sont ainsi qualifiés pour la phase suivante de la compétition. Tout comme l'ont fait, au cours de cette soirée, les Espagnols du Real Madrid et les Portugais du FC Porto dans le groupe E, de même que le Sparta Prague dans le groupe G. Les Tchèques sont venus décrocher un match nul (0-0) en Gironde, face à des Bordelais qui, d'ores et déjà assurés de leur qualification avant cette rencontre, ont livré un match à minima.

« *L'important, c'était de ne pas perdre, de rester dans notre série et de ne pas prendre de but. J'ai laissé se reposer des joueurs qui avaient besoin de souffler, comme beaucoup* », a expliqué Elie Baup, l'entraîneur de l'équipe bordelaise, qui n'est cependant pas encore assurée de décrocher la première place de son groupe. Pour cela, il leur faudra battre les Néerlandais de Willem II, mercredi 3 novembre.

Ph. L. C. (avec AFP)

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Ligue des champions (5^e journée)

● **Groupe E** : Real Madrid (Esp.)-Olympiakos (Gr.) 3-0 ; FC Porto (Por.)-Molde (Nor.) 3-1. **Classement** : 1. FC Porto, 12 points ; 2. Real Madrid, 10 pts ; 3. Olympiakos Le Pirée, 4 pts ; 4. Molde, 3 pts.

● **Groupe F** : PSV Eindhoven (PB)-Bayern Munich (All.) 2-1 ; Glasgow Rangers (Eco.)-FC Valence (Esp.) 1-2. **Classement** : 1. FC Valence, 9 points ; 2. Glasgow Rangers, 7 pts ; 3. Bayern Munich, 6 pts ; 4. PSV Eindhoven, 4 pts.

● **Groupe G** : Bordeaux (Fra.)-Sparta Prague (Tch.) 0-0 ; Spartak Moscou (Rus.)-Willem II (PB) 1-1. **Classement** : 1. Bordeaux, 11 points ; 2. Sparta Prague, 9 pts ; 3. Spartak Moscou, 5 pts ; Willem II, 1 pt.

● **Groupe H** : Milan AC (Ita.)-Chelsea (Ang.) 1-1 ; Hertha Berlin (All.)-Galatasaray (Tur.) 1-1. **Classement** : 1. Hertha Berlin, 8 points ; 2. Chelsea, 8 pts ; Milan AC, 6 pts ; Galatasaray, 4 pts.

Prochaine et dernière journée le 3 novembre.

PRIX APPEL LOCAL
N°Azur 0 801 37 66 66

0,29 FHT/mn*
partout en France.
Patrons, vos concurrents
vont devoir ramper
pour trouver un prix aussi bas.

FIRST TELECOM www.first-telecom.com

La seule chose qui change, c'est le prix.

*Offre réservée aux professionnels en Ile-de-France et soumise à conditions au départ de la province. Prix TTC : 0,35 F/mn. Valable pour les appels d'un téléphone fixe vers un téléphone fixe, hors numéros spéciaux, hors mobiles et hors crédit temps de 0,37 FHT les 20 premières secondes.

Saint-Cirq-Lapopie au centre du monde

Du modeste village au bord du Lot, André Breton et ses amis ont fait le haut lieu, quasiment secret, du surréalisme

SAINT-CIRQ-LAPOPIE

de notre envoyé spécial

C'est une vallée à déguster lentement, rêveusement. A pied le long de chemins de halage creusés jusque dans le roc, en petit tortillard ballotté par les courbes d'un rail vagabond ou en bateau sur la main d'une eau plate, à peine frissonnante. Ici, entre les chairs rouges des causses de Gramat et de Limogne, le Lot a tracé une vallée ni trop large ni trop serrée, de texture sobrement humaine.

Des générations d'hommes ont tempéré ses berges, les ont polies, attendries, depuis que leurs ancêtres sont venus faire leur nid dans les trous des falaises. L'histoire s'est succédé le long de cet axe fluvial qui, jusqu'à l'arrivée du chemin de fer, constituait la

principale voie de communication entre la Méditerranée et l'Atlantique. C'était l'autoroute des marinières et des marchands, des peussiers et des tourneurs de buis, que se disputèrent Anglais et Français.

Du haut des falaises, des hérons cendrés lancent leurs volutes et les chênes verts, par grappes, étouffent la grisaille du roc. Immobiles dans leurs pierres sèches, les hameaux organisent l'ordre des terrasses et des pentes, potagers et vergers, vignes et maïs. Ici la terre était l'or. Puis l'eau s'est changée en or. Le Lot devint roi, chargé d'écluses, de moulins et de barrages. Aujourd'hui, Cahors s'enroule paresseusement dans son écharpe et les touristes affluent pour s'enivrer aux villages qu'il borde.

Îcône de pierre plantée sur un éperon rocheux, Saint-Cirq-Lapopie rayonne. Est-ce sa cascade de toits pointus qui dégringole de l'épaule du causse, est-ce son indéfinissable couleur de rouille, est-ce son enchevêtrement de murailles, tourelles, colombiers, venelles, arches et terrasses ? Ou encore ce silence d'oiseaux volant au-dessus des tonnelles et des roses trémières ? Saint-Cirq-Lapopie passe pour le plus beau

village de France. Ce n'est ni vrai ni faux. Le lieu est médiéval à souhait, avec ses ruines féodales et son église voûtée. Il a exclu fils électriques et antennes de télévision. A peine peuplé (une cinquantaine d'habitants), il a su se garder encore indemne des raz-zias touristiques qui s'y déploient à raison de 300 000 à 400 000 personnes par an.

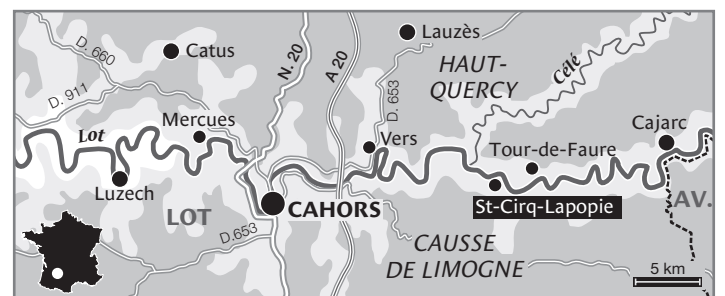
A quoi tient l'exception de ce village dont le descriptif n'est pas plus exceptionnel que beaucoup d'autres « plus beaux villages de France » ? Poser la question, c'est aller chercher la réponse à une autre énigme : pourquoi André Breton et ses amis en firent-ils un haut lieu, quasiment secret, du surréalisme ?

Car le grand imprécateur de la réconciliation du réel et de l'imaginaire qui ne jurait que par Paris – « l'histoire se passe à Paris » – fit soudain de ce site son lieu d'élection. « Saint-Cirq a disposé sur moi du seul enchantement : celui qui fixe à tout jamais. J'ai cessé de me désirer ailleurs », lit-on sur le livre de la mairie qu'il signa « André Breton, homme de lettres », le 3 septembre 1951.

On le sait peu et Saint-Cirq-Lapopie n'en tire aucune vanité, André Breton s'est installé cette année-là au bas du village, dans une maison massive surmontée d'une tour carrée. C'était l'ancienne auberge des marinières qu'il racheta aux héritiers du peintre Henri-Martin et où, jusqu'à sa mort en 1966, il passa tous ses étés. La maison est toujours là, envahie par les herbes, avec sa grille rouillée et ses grosses pierres disjointes. La dernière femme du poète, Elisa, ne vient plus ; sa fille, Aube, passe parfois. L'étroit chemin qui y mène sent la désolation. Nul ne sait quels secrets ou quelles merveilles l'auberge des marinières recèle encore. André Breton ne dispose à Saint-Cirq d'aucun musée, ●●●



ELISA BRETON



Au fil de l'eau

C'est un plaisir qui s'apparente plus à la glisse qu'à la navigation. Mais quel bonheur de se laisser aller au fil du Lot ! Une soixantaine de bateaux, *house boats* et pénichettes en tout genre, sont à la disposition des touristes entre Tour-de-Faure et Luzech en passant par Saint-Cirq-Lapopie, Vers, Cahors et Mercuès, d'avril à novembre.

Sur 65 km, de méandre en méandre, le Lot est navigable grâce à un système d'écluses. On s'arrête où l'on veut pour parcourir villages et chemins alentour. Les embarcations sont faciles à diriger (sans permis) et parfaitement équipées (cuisine, chambres, salle de bains) pour accueillir de 3 à 8 personnes. Le moteur est heureusement silencieux. Reste à apprendre à « négocier » les écluses sans aide extérieure, ce qui nécessite un peu de réflexion et beaucoup d'huile de coude. La promenade demande au moins une semaine, car il faut absolument prendre son temps.

Carnet de route

● **ACCÈS.** En voiture par la N 20 et l'A 20 sur l'axe Paris-Toulouse. Par le train, ligne directe Paris-Cahors. Par avion, aéroport de Toulouse-Blagnac.

● **ÉTAPES.** A Saint-Cirq, jusqu'au mercredi 3 novembre, l'Hôtel de la Pélissaria (tél. : 05-65-31-25-14), une des adresses de charme sélectionnées par Cendrine Dominguez et Tim Newman dans leur *Carnet de week-ends romantiques* (Hachette, 168 p., 139 F, 21 €) ? et l'Auberge du Sombrol (tél. : 05-65-31-26-08), ouverte jusqu'au 15 novembre.

A 10 km de Cahors, le château de Mercuès (tél. : 05-65-20-00-01), dont la table rivalise avec les deux grandes adresses locales : Le Balandre (tél. : 05-65-30-01-97), à Cahors, et, à 7 km de là, Claude Marco (tél. : 05-65-35-30-64), à Lamagdelaine.

La région regorge de petites auberges et de restaurants qui font honneur aux produits de terroir. Consulter le *Guide national 1999 des chambres d'hôtes prestige et gîtes de charme* (Gîtes de France, 120 F, 18 €). Dans des manoirs et châteaux, comptez entre 280 F (43 €) et 600 F (91 €) la nuit pour deux personnes, avec petits déjeuners.

● **LOCATION DE BATEAUX.** Le choix des loueurs est vaste : Locaboat Plaisance (tél. : 05-65-30-71-11), Crown Blue Line (tél. : 05-65-20-08-79), Baboumarine (tél. : 05-65-30-08-99), Safaraid (tél. : 05-65-35-98-88), Nicols (tél. : 05-65-30-24-41). Les locations se font en général à la semaine : comptez entre 4 500 F et 8 000 F (686 à 1 220 €) selon la saison pour un bateau équipé pour recevoir 4/5 personnes. Il est également possible de louer pour un week-end. La navigation sur le Lot se pratique du mois d'avril à début novembre.

● **LIVRES.** Chez Hachette consulter le Guide bleu et le Routard Midi-Pyrénées. Le guide Michelin vert Périgord-Quercy. *Le Petit Futé* édition du Lot. Deux albums : *Villages perchés de France*, de Christophe Lefebvre, photographies de Dominique Repérant (Arthaud, 200 p., 275 F, 42 €) ; *Douce France, les plus beaux villages*, de Denis Montagnon, photographies de Dominique Repérant (Le Chêne, 232 p., 260 F, 40 €).

● **RENSEIGNEMENTS.** Comité départemental du tourisme du Lot (tél. : 05-65-35-07-09) et Office de tourisme de Saint-Cirq-Lapopie (tél. : 05-65-31-29-06).



ELISA BRETON

Semaine prochaine, sortie de notre nouvelle brochure Voyageurs dans les îles 2000



Voyageurs
DANS LES ÎLES

[VOLS RÉGULIERS]*
Paris > La Réunion : 3 290F
Paris > La Havane : 3 300F
-> Consultez et réservez tous nos vols sur toutes nos destinations sur le Web Voyageurs : www.vdm.com

[SEJOUR] LE GUANAHANI / SAINT BARTHÉLÉMY
8 jours/7 nuits à partir de 4 500F par personne
Un lieu d'exception entre océan et lagon (vols non inclus).

[ITINÉRAIRE EN INDIVIDUEL] LA RÉUNION
8 jours au départ de Saint Benoît à partir de 3 360F par personne
" La traversée des 3 cirques ", une randonnée pour la découverte de la Réunion au travers de 3 de ses plus beaux sites. (vols non inclus)

[VOYAGE A LA CARTE EN INDIVIDUEL] LES SEYCHELLES
8 jours/7 nuits à partir de 5 250F par personne
Un combiné Mahé/Praslin/La Digue, logement en hôtels typiques et confortables où vous serez accueillis en hôtes privilégiés. (vols non inclus).
*Prix par personne à partir de, aller/retour, hors taxes.
-> Prenez rendez-vous avec nos conseillers spécialisés par destination.

-> Renvoyez ce coupon à VOYAGEURS DU MONDE, 55 rue Sainte Anne, 75002 Paris

JE SOUHAITE RECEVOIR LES BROCHURES SPÉCIALISÉES SUR LES VOYAGES EN "INDIVIDUEL" :
 Afrique Amérique du Sud Asie Centrale Asie du Sud Est Australie Chine Etats-Unis / Canada Europe Les îles Inde Indonésie Italie Mexique / Guatemala Monde Arabe

JE SOUHAITE RECEVOIR LA BROCHURE VOYAGEURS "CIRCUITS" :
Cette brochure regroupe l'ensemble des circuits "civilisations" et "découvertes" de nos 13 brochures spécialisées.
 Circuits *Envoi gratuit limité à 2 brochures. Au delà, merci de joindre 15 Frs par chèque à l'ordre de Voyageurs du Monde.

NOM : _____ PRENOM : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____ TÉL : _____

Le Monde - 28/10/99

Les Expositions-ventes d'Artisanat

LA CHINE : du 8 septembre au 27 novembre 1999, la Cité des Voyageurs - Paris, vous invite à découvrir l'art et l'artisanat traditionnel chinois.

► VOYAGEURS PARIS
55, rue Sainte-Anne
75002 Paris
☎ 01 42 86 16 39

► VOYAGEURS LYON
5, quai Jules Courmont
69002 Lyon
☎ 04 72 56 94 56

► VOYAGEURS RENNES
(agence Rallu)
2, rue Jules Simon, BP 7501,
35075 Rennes Cedex
☎ 02 99 79 16 16

► VOYAGEURS TOULOUSE
12, rue Gabriel Péri
31000 Toulouse
☎ 05 62 73 56 46

► VOYAGEURS FOUGÈRES
(agence Rallu)
☎ 02 99 94 21 91

► VOYAGEURS SAINT-MALO
(agence Rallu)
Tél : 02 99 40 27 27

-> Demandez vos brochures sur Internet

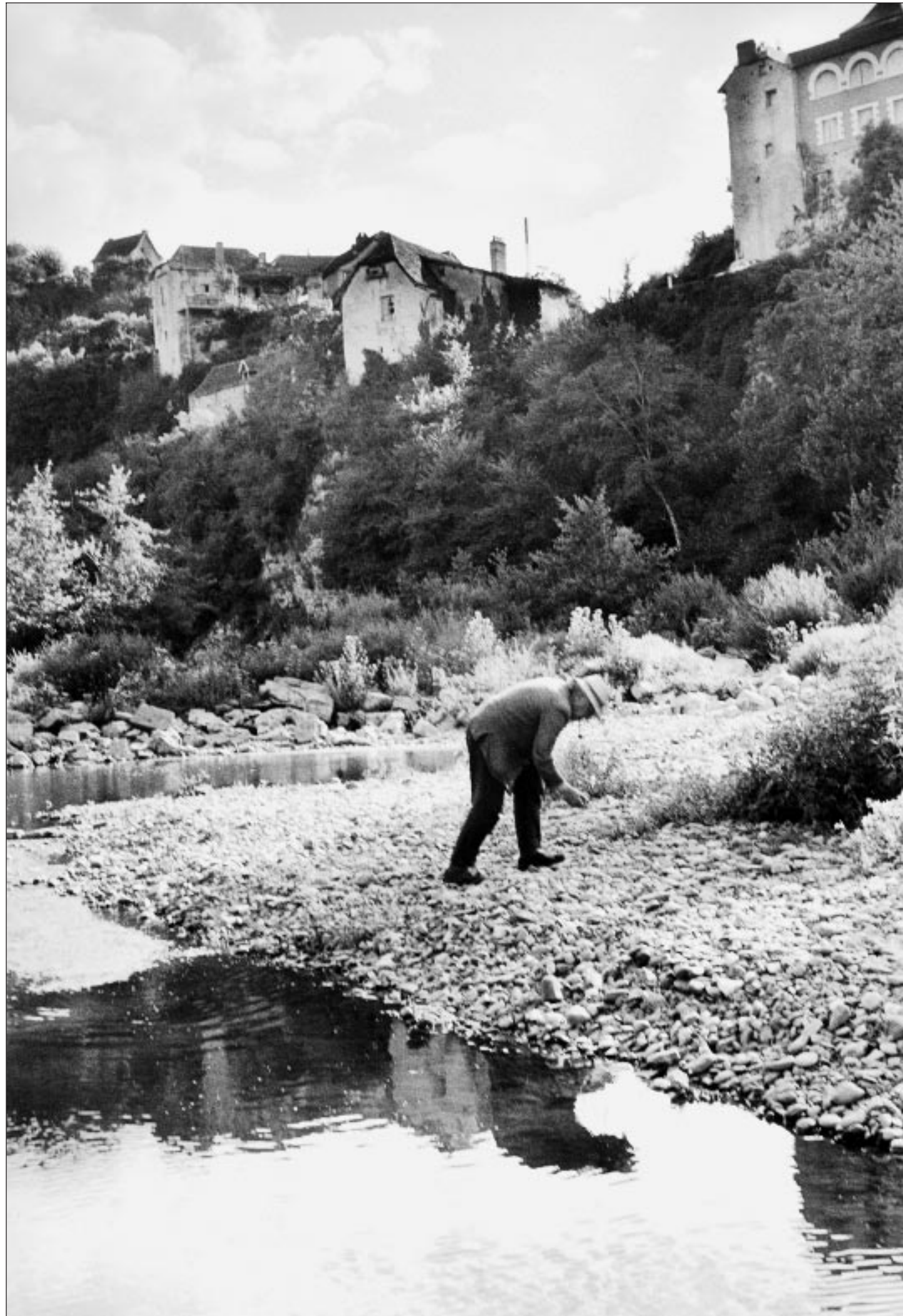
www.vdm.com
3615 VOYAGEURS
2,23F/min

Séjours Weekender Plus
Des escapades familiales
Enfin...

Week-ends exceptionnels dans plus de 300 hôtels ! A partir de FF 399 par chambre et par nuit, petit déjeuner compris - pour deux adultes et deux enfants de 12 ans et moins.

Pour réserver, appelez le numéro vert et demandez la formule "Weekender Plus" **0800 905 999**





HENRI CARTIER-BRESSON

Elisa Breton, la dernière épouse du poète, ne vient plus dans la maison aux grosses pierres disjointes qui accueillait tous les amis (en haut, à gauche). Le « pape du surréalisme » (en bas, à gauche) avait eu le coup de foudre pour l'ancienne maison des marinières où il séjourna chaque été de 1950 jusqu'à sa mort, en 1966. Il y passait ses après-midi en promenades, cherchant des agates sur la berge du Lot (ci-dessus), où il avait emmené le grand photographe Henri Cartier-Bresson.

●●● d'aucune publicité, d'aucune faveur. Aucune ruelle ne porte son nom. Saint-Cirq est aussi discret que le poète souhaitait l'être ici, comme si l'homme et le lieu avaient passé un pacte. Georges Cabessut, un des derniers témoins de l'époque, raconte que Breton se cachait derrière un journal dès qu'il croisait le moindre touriste, qu'il demandait aux habitants de ne jamais l'appeler par son nom mais par son prénom et qu'il refusait de répondre au téléphone. La découverte de Saint-Cirq par André Breton tient de la rencontre surréaliste. C'est en venant à Cahors le 24 juin 1950, en compagnie d'Orson Welles, à une réunion des « Citoyens du monde » (un mouvement pacifiste créé après la guerre aux Etats-Unis par Garry Davis, dont les adhérents avaient

pour règle de brûler leur carte d'identité nationale), auquel 248 communes du Lot avaient adhéré sur les 340 que comptait le département, qu'il a la révélation de Saint-Cirq.

Le lieu est médiéval à souhait, avec ses ruines féodales et son église voûtée. Il a exclu fils électriques et antennes de télévision

En signant une « charte de la mondialisation et d'abolition des frontières », Cahors avait alors décidé de s'appeler Cahors-Mundi et d'inaugurer les premiers kilomètres de la « Route mondiale n° 1 ». Au cours d'une nuit de liesse, sous les feux de Saint-Jean allumés par les villageois et au son de l'Hymne à la joie de Beethoven, Breton s'élance sur la route, « baptisant » une à une les sept bornes qui la jalonnent et sur lesquelles sont inscrites les distances séparant les villages du Lot des « cités du monde », New York, Mexico ou Moscou. La septième et dernière borne est plantée à Saint-Cirq. Breton est abasourdi. « Saint-Cirq m'est apparue comme une rose im-

possible dans la nuit », écrit-il. Le lendemain, il décide de s'y installer.

Que fait le poète pendant toutes ces années dans ce village que la mondialisation a néanmoins laissé de côté ? Il rêve, encore et toujours. Le matin, il ouvre sa fenêtre « sur les très riches heures de la nature et de la vie » ; les longues après-midi sont consacrées à la quête d'objets, galets parfaits ou agates érotiques que charrie le Lot - « une fois, il a trouvé un fossile de salamandre », se souvient Georges Cabessut - ; la nuit l'enferme au secret de la grande demeure où il interdit à Elisa, pianiste, de mettre de la musique.

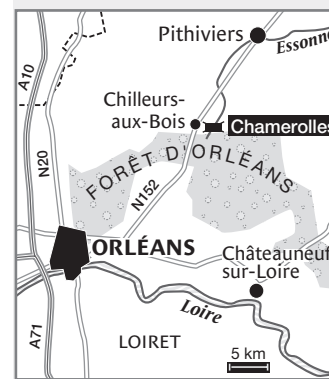
Comment se comporte-t-il dans le village, lui qu'on dit passablement hautain et provocateur ? Henri Cartier-Bresson, venu prendre quelques clichés discrets, raconte : « Il gardait la tête haute au-dessus des 404 et des 2 CV des foules de pèlerins du tourisme, mais l'inclinait fort bas en saluant les habitants de sa connaissance. »

Dans les cafés du village, fidèle aux rites du groupe surréaliste, Breton aime aller boire avec ses amis de passage, Ernst, Toyen, Perret, Legrand, Man Ray qui dit avoir découvert ici « le rêve de ma jeunesse mis en pierre tendre ». L'après-midi, c'est au café Chalou ; à midi, on mange chez Julia et, le soir, le cérémonial se prolonge Aux Bonnes Choses, autour d'un double blanc. Qu'y dit-on ? Anne-Marie Beauvillain, une voisine, se souvient : « Ils refaisaient le monde autour des mêmes choses : la liberté, l'amour, la révolution. »

Jean-Paul Besset

Week-end parfumé dans le Loiret

Le Loiret est un département qui ne fait pas de bruit. En moins d'une heure, des Parisiens y retrouvent leur résidence secondaire. C'est une porte d'entrée discrète dans le Val de Loire. Et les châteaux qu'il abrite sont moins courus que leurs voisins des autres départements.



Ainsi Chameroles, en lisière de la Beauce et de la forêt d'Orléans, il y a quinze ans, était une ruine superbe et désespérée, propriété de la Ville de Paris, qui ne savait qu'en faire. Le conseil général du Loiret l'acheta et fit couler à flots l'argent pour reconstruire cette belle demeure où planait le souvenir de Lancelot du lac, qui fut un haut lieu du protestantisme et abrita au XVIII^e siècle un seigneur amoureux des Lumières, ce qui ne l'empêcha pas de monter sur la guillotine.

Chameroles sent un peu trop le neuf. Il faut que l'édifice se patine. Il sent tout court, puisqu'il propose au visiteur une promenade des parfums. Le conseil général cherchait un thème pour l'animer. On en a fait une vitrine des entreprises de cosmétique (de Dior à Shiseido) qui ont élu domicile dans le département.

Voici donc un château où l'on raconte l'histoire des parfums, où l'on passe beaucoup de temps dans la chambre à coucher de nos ancêtres. L'intimité corporelle aussi a une histoire. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, on le sait, on se lavait peu, l'eau était crainte comme la peste et l'on se parfumait pour éloigner les mauvaises odeurs. C'était la « toilette sèche ». Les prêtres fustigeaient l'immoralité du bain et les dangers de la douche. Les historiens en ont peut-être un peu trop rajouté sur la crasse ancestrale. Le discours historique se modifie un peu à présent : nos aînés allaient quand même au bain. Ils y mouraient même, puisque Marat reçut son coup de couteau dans sa baignoire.

A partir du XIX^e, l'eau revient en grâce, se parfumer n'est plus une question d'hygiène et relève de l'art de la séduction. La parfumerie va devenir une industrie. Tout est expliqué ici avec beaucoup d'intelligence, et la pudeur est respectée. Des vitrines exposent des myriades de flacons, portant les signatures les plus célèbres, de Lalique à Dali. En fin de parcours, on passe devant un orgue à parfums, tenu par un « nez » dont les compositions peuvent être machiavéliques.

De Chameroles, on peut traverser la forêt d'Orléans et pousser jusqu'au bord de la Loire à Châteauneuf-sur-Loire. Dans l'orangerie du château local est installé un musée de la Loire. Il y en a de multiples le long du fleuve mais, pour l'histoire de la navigation, c'est celui-ci qu'il faut voir. On a du mal à imaginer le fleuve sauvage d'aujourd'hui en boulevard à bateaux. La Loire était naguère l'axe économique principal du pays. La Fontaine eut même la gentillesse d'écrire un jour que le port d'Orléans avait des airs de Constantinople. L'essor du chemin de fer condamna, on le sait, cette navigation au XIX^e siècle. La « sauvagerie » de la Loire est toute récente.

de notre correspondant régional Régis Guyotat

★ Le château de Chameroles, à 30 kilomètres au nord d'Orléans, à proximité de la N 152, commune de Chilleurs-aux-Bois, est ouvert tous les jours sauf le vendredi, de 10 heures à midi et de 14 heures à 17 heures (tél. : 02-38-39-84-66). Musée de la marine de Loire, Châteauneuf-sur-Loire (tél. : 02-38-46-84-46). Un hôtel de charme en bord de Loire : l'Orléans Parc-Hôtel (tél. : 02-38-43-26-26). Une bonne table : le Lancelot (02-38-32-91-15) à proximité du château de Chameroles. Un guide : *Loiret*, de Gallimard (192 p., 128 F, 14 €). Renseignements : comité départemental du tourisme du Loiret (tél. : 02-38-78-04-04).

DÉPÊCHE

■ 1 050 F (116 €) : le week-end Senteurs et parfums, les 30 et 31 octobre, au château d'Artigny, où le parfumeur Nicolas de Barry, qui a fait carrière au Brésil, installera son orgue à parfum. Il animera des ateliers-laboratoires où les participants pourront s'exercer à créer leur propre eau de Cologne. La gastronomie sera en accord : plats et desserts aux essences de rose, jasmin, osmanthus, genêt, violette et bergamote régaleront les papilles. Le maître parfumeur créera une série limitée d'un parfum en hommage au fondateur du lieu, François Coty, qui avait fait du château d'Artigny sa résidence. Ce fleuron des Grandes Etapes françaises est situé à 15 km de Tours. Le prix comprend le menu parfumé, boissons incluses, et une nuit en chambre double avec petit déjeuner. Réservations au 02-47-34-30-30.

Évadez-vous,
l'Irlande vous attend
pour seulement.

Fuyez la foule, partez pour Dublin,
Shannon ou Cork.

Pour de plus amples informations, contactez Aer Lingus
tél: 01 55 38 38 42 Minitel 3615 Aer Lingus (2,23F/mn.)
ou votre agence de voyages.

*TAXES COMPRISSES. TARIF A/R. VALIDITÉ JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 1999. ACHAT AU MOINS 7 JOURS AVANT LE DÉPART. VOIR CONDITIONS SPECIALES. VOLS DÉPART PARIS SOUS RÉSERVE D'APPROBATION GOUVERNEMENTALE.

La mémoire de Prince pour relancer The Artist

Le nouvel enregistrement du musicien sera distribué par la puissante compagnie Arista

NEW YORK

de notre envoyé spécial
Dans la logique commerciale de célébration qui mobilise régulièrement l'industrie du disque, l'année 1999 aurait pu être pour Prince Roger Nelson, né le 7 juin 1958, celle du retour en force sur les ondes et dans les bacs des disques avec son hymne intitulé *1999*: il avait pulvérisé les pistes de danse en 1982 et le chanteur, guitariste et compositeur l'inscrit régulièrement depuis à son répertoire de scène. Mais celui dont le nom d'artiste est devenu un symbole mêlant dans un dessin une flèche (la masculinité) et un miroir (la féminité) a « voulu que cette année 1999 soit par-dessus tout une période de réflexion ». C'est tout juste, prétend-il, s'il a été effleuré par l'idée d'enregistrer un nouvel album.

Mais album il y a cependant: *Rave Un2 the Joy Fantastic*, dix-huit titres, moins de soixante-dix minutes, en cours de mixage lors de sa présentation à la mi-septembre (en plein ouragan Floyd). Prince, ou The Artist – le nom qu'il s'est choisi – n'a pas fait les choses à moitié. Il a signé avec la très puissante Arista Records Inc., l'une des marques de la major BMG et s'est plié à l'exercice de l'entretien, même si la probable certitude que sa musique et ses actes parlent d'eux-mêmes fait que le résident le plus célèbre de Minneapolis se livre peu. Des phrases courtes, quelques mots. Si besoin est, le site Internet officiel du chanteur diffuse rectificatifs et précisions, comme ceux qui ont concerné récemment des articles parus dans l'hebdomadaire *Billboard* ou le quotidien *New York Times*.

Prince a décidé de produire ce nouvel album à visage découvert et non plus sous son pseudonyme. Artifice commercial pour réactiver le nom de Prince identifié aux grands succès du chanteur? Doublement de la personnalité? « En studio, le producteur a le dernier mot, explique-t-il. Prince a été à l'origine de grandes choses, de grands succès. Aujourd'hui, je veux réutiliser cette conscience, ce talent. Quand on fait de la musique, il faut toujours aller chercher le meilleur. C'est donc Prince qui a le dernier mot, comme producteur de cet album. »

« Prendre un instrument, se lancer, c'est la plus grande joie »,

ajoute le chanteur. C'est sur scène qu'il invente son futur. « Vous étiez là hier, donc vous avez vu », dit-il en guise de démonstration. Dans l'auditorium de l'immeuble The Equitable, après l'écoute, à la mi-septembre, des premiers éléments de *Rave*, Prince était monté sur scène avec son groupe, New Power Generation, et quelques invités dont le batteur du groupe The Roots, Questlove. Il avait mis tout le monde d'accord sur son statut de showman époustouflant.

« J'ai pensé à ceux qui écouteront cet album, au public. Ce qui n'a pas toujours été le cas »

Qui s'intéresse aujourd'hui à celui dont les ventes de disques n'en sont plus à se compter en millions d'exemplaires – mais quand même en centaines de milliers? Clive Davis, le patron d'Arista, répond: le monde entier. « Ce que nous venons d'entendre va se répandre partout. » Derrière chaque mot, Clive Davis met son flair, sa réputation et près de quarante ans de métier. Il a signé avec Whitney Houston en 1985, après avoir travaillé avec Miles Davis, Bruce Springsteen, Grateful Dead et s'être montré attentif au développement du rap. Aujourd'hui, il soutient Prince. Il présente les morceaux, en connaît les paroles, peut les danser en rythme... Les termes financiers du contrat ne seront pas évoqués. Arista est chargée de la distribution. Les bandes *masters* (mixage final) restent la propriété de The Artist, point essentiel du désaccord avec la major Warner Bros à partir de 1993.

« J'ai pensé à ceux qui écouteront cet album, au public, dit encore Prince. Ce qui n'a pas toujours été le cas. » Plusieurs invités ont participé à *Rave*. S'agit-il d'une stratégie pour le marché américain? Sheryl Crow et Ani DiFranco pour une touche folk-rock-pop – « elles sont volontaires; Sheryl Crow est très funky. Ani DiFranco résiste à ceux qui résumant la créativité à un morceau de papier et s'autoproduit depuis des années



The Artist: « Prince a été à l'origine de grandes choses. Je veux réutiliser cette conscience, ce talent. »

avec succès»; le duo avec Gwen Stefani, chanteuse du groupe pop-rock No Doubt, lorgnera vers les adolescents; un duo avec la rappeuse Eve (du collectif Ruff Ryder) ravivera l'imagerie sexy; Chuck D., de Public Enemy, représentera le monde du rap et le saxophoniste Maceo Parker, ancien directeur musical de James Brown, celui du funk. A cet aspect un peu fourre-tout, *Rave* ajoute un rappel du son des disques *1999* ou *Purple Rain*, la diversité ludique de *Sign O' the Times* ou *Lovesexy*, généralement considérés comme les pics créatifs de Prince.

A l'avenir, le chanteur aimerait qu'un système d'échange se généralise. « J'ai joué sur scène avec Sheryl Crow, elle joue sur mon disque; Gwen Stefani chante So Far, So Pleased, je chante sur l'album de No Doubt. Il n'est pas question d'argent ou de contrat. Carlos Santana est venu dans mes studios à Paisley Park. » Mais quelle maison de disques laissera filer ses vaches à lait dans toutes les directions sans contreparties? Nouveau sur-r. Prince place sa confiance en la bonté de l'homme et en une force spirituelle. Dieu – « c'est l'un de ses noms » – lui montre la voie à

suivre dans son quotidien et sa créativité. Il parle alors longuement de sa recherche intérieure. Plus prosaïquement, c'est Prince qui a choisi, comme premier extrait de l'album, la ballade *The Greatest Romance Ever Sold*. Le duo techno Basement Jaxx l'aurait déjà remixée pour le circuit des *dance floors*. La plus grande romance jamais vendue?

Sylvain Siclier

★ *Rave Un2 the Joy Fantastic*, 1 CD NPG Records-Arista/BMG, sortie le 10 novembre.

TOUTE SAGA A UN COMMENCEMENT



STAR WARS EPISODE I LA MENACE FANTÔME
Avec LIAM NEESON EWAN MCGREGOR NATALIE PORTMAN JAKE LLOYD IAN MCDIARMID
et ANTHONY DANIELS KENNY BAKER PERNILLA AUGUST FRANK OZ
Musique de JOHN WILLIAMS Produit par RICK MCCALLUM

Écrit et Réalisé par GEORGE LUCAS
LUCASFILM LTD. © 1999
Une Production LUCASFILM LTD. - Une Distribution TWENTIETH CENTURY FOX
Bande Originale Disponible chez SONY CLASSICAL
www.starwars.com

LA SAGA A DÉJÀ COMMENCÉ



IMPOSSIBLE D'OUBLIER!

(Le Nouveau Cinéma)

L'HUMANITÉ
UN FILM DE BRUNO DUMONT

INT - 12 ANS

LE 27 OCTOBRE

Les animaux humains de Schwab dans l'Autriche d'aujourd'hui

Philippe Adrien met en scène une pièce violente de l'auteur disparu

Au Théâtre de la Tempête, Philippe Adrien met en scène *Excédent de poids, insignifiant: amorphe*, titre d'une pièce de Werner Schwab,

mort en 1995 à l'âge de trente-cinq ans, et définitivement que l'auteur donnait de son pays, l'Autriche. Le spectacle, hélas !, en prenant le parti

de l'hyperréalisme et du burlesque, ne parvient pas à capter la lumière de cette œuvre horrible, sanglante, et pourtant magnifique.

EXCÉDENT DE POIDS, INSIGNIFIANT: AMORPHE, de Werner Schwab. Mise en scène : Philippe Adrien. Avec Dominique Boissel, Sylvie Debrun, Patricia Franchino, Christophe Le Masne, Annie Mercier, Frédéric Pellegeay, Dominique Valadié, Eric Vielard, Catherine Vinatier. THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE, Caroucherie, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12^e. M^o Château-de-Vincennes, puis navette ou bus 112. Mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; jeudi à 19 h 30 ; dimanche à 16 heures. Tél. : 01-43-28-36-36. 50 F (7,62 €) à 110 F (16,76 €). Durée : 2 h 15. Jusqu'au 31 octobre.

Excédent de poids, insignifiant: amorphe, c'est à la fois le titre de la pièce de Werner Schwab et la définition que l'écrivain donne de son pays, l'Autriche, par la bouche de Herta, qui parle à ses compagnons de café : « Chez nous, tout est d'un surnaturel vul-

gaire et par conséquent tout se fait inévitablement bouffer, ce qui n'est pas forcément affreux, car toute beauté perverse produit un souvenir du fait que chez nous tout n'est qu'excédent de poids, insignifiant et amorphe. » Avant, c'est la Moule - la prostituée - qui a parlé : « Si je me pends un jour de fête nationale, alors un pays comme le mien ne se rendra compte de rien et rien ne lui viendra à l'esprit. On ira probablement dire que je n'ai pas consulté un calendrier et que je suis trop conne pour déchiffrer un calendrier. »

L'Autriche : celle de Werner Schwab - mort à trente-cinq ans en 1995 -, celle de Thomas Bernhard hier - « un cloaque » -, celle de Jorg Haider aujourd'hui - 27,2 % des voix pour le parti populiste d'extrême droite. L'Autriche au café, pas un établissement viennois, de l'ordinaire, avec juke-box, trophées, nappes en plastique. Il y a la patronne et les habitués : Herta, qui a été tellement « baisée » qu'elle n'ap-

partient plus à personne, même pas à Karli, qui la cogne ; la Moule, qui est « comme une poule qui a le cancer des ailes », selon Lapinette, qui voudrait que son Porcelet ait une érection, mais seuls les enfants l'excitent, ce qui lui a fait perdre son poste d'enseignant ; l'intellectuel Jürgen, qui voit dans la saucisse la « métaphore d'une solidarité culturelle ».

« INCAPABLES DE VOLER »

La Moule lève sa robe sur son sexe et demande « un argent pour la musique ». Elle met *Sag warum* et danse comme une perdue. La patronne ne supporte pas. Elle cogne la Moule et le juke-box. Porcelet tricote une grenouillère, Herta regarde le vide, Lapinette essaie de se tenir, Karli maîtrise mal son physique, Jürgen éructe des phrases. Tous voudraient laisser « sortir des paroles de leurs corps », mais il faudrait déjà que leurs corps existent. Ils regardent en coin l'homme et la femme,

maux » est dit par l'un ou l'autre. C'est une femme (Véronique Rousseau, drôle, explosive) qui prononce l'essentiel du texte du petit garçon. La jeune acrobate (Emilie Lelouch) incarne la mère mourante, mais aussi la grande sœur ou l'enfant boudeur. Tour à tour, ils sont animaux, enfants, adultes et même interprètes d'un *Terminator* façon hip-hop, un combat chorégraphique et sensuel entre les deux danseurs masqués, parés pour un rituel magique. Quoi qu'il arrive, suggèrent-ils, l'enfant gardera intacte la puissance de son imaginaire. Présenté au Centre culturel d'Orly il y a quelques jours, ce spectacle atypique devrait bientôt cheminer sur les routes de France.

Catherine Bédarida

Brigitte Salino

Nouvelles scènes de Dijon, carrefour des arts de pointe

FESTIVAL NOUVELLES SCÈNES, Matthieu Laurette, Radio Dijon Campus (Infrabath vs Showerdub, William's Traffic, Telepop Musik, Matt Elliott...), Xavier Leroy, Vincent Dupont, Büro (FxRandomiz, Holosud, Thomas Brinkmann), les vendredi 22 et samedi 23 octobre. Prochains spectacles : Christophe Tarkos, Force Entertainment, Jérôme Bel, Scanner and Pole, Thomas Hauert, Label Style (Oval, Daniel Wang, Mouse on Mars...), les 28, 29 et 30 octobre. Tél. : 03-80-66-70-99. De 30 F (4,57 €) à 50 F (7,62 €).

DIJON

de notre envoyé spécial
A la pointe de la pointe, le Festival Nouvelles scènes de Dijon s'inscrit aux artistes qui créent aujourd'hui, sans être toujours certains qu'ils seront encore là demain. Nouvelles scènes, sous la direction artistique de Serge Laurent, associe danse, musique, théâtre, arts plastiques, vidéo et performances, et les passerelles entre les disciplines et différents lieux de la ville. Le public, souvent jeune, est surtout curieux de ce qui lui est le moins familier. Il y est aidé par des prix bas (50 F maximum).

Donc, à Dijon, on circule. A l'Ecole des beaux-arts, Matthieu Laurette présente *Free Sample 3*. Dans les rayons des supermarchés, il traque les promotions, intervient à la télévision pour aider le consommateur à pervertir le système marchand. Sur les murs, on peut voir des projections de ses exploits. Des musiciens les illustrent avec des machines (platinas, *power book*, objets sonores...). Le duo Bosco, ludique et inventif, a une exigence artistique qui le distingue. Ultrapak (sons de jeux vidéo, petites toupies) montre aussi pas mal d'astuce. Pour le reste, on s'en tient au bricolage sympathique

que Matthieu Laurette n'a pas su, ou voulu, cadrer... Un accueil qu'a évité le danseur Xavier Leroy, résidant à Berlin depuis sept ans, et invité à présenter *Self Unfinished* à l'Atheneum. Réfléchissant sur la transformation du corps, il est homme et femme en même temps - cassé en deux, il porte un pantalon côté jambes et ses bras sont recouverts d'une jupe noire. On reste admiratif de ses mouvements lents et de son souci de rendre lisible la progression au sol et dans l'espace. A l'Usine, Nouvelles scènes montre ce que peuvent être les musiques de la sphère techno hors de leur fonction danse. Matt Elliott (Third Eye Foundation) a intrigué avec ses transes tranquilles, mais c'est le duo Telepop Musik qui s'est révélé le plus réjouissant.

EXPÉRIENCE ULTIME

Le collectif Büro, qui essaime de plus en plus hors Paris, a sorti de son carnet d'adresses les noms de FxRandomiz, Holosud et Thomas Brinkmann, venus de Cologne (l'une des patries des musiques électroniques). Leur partition est plutôt minimaliste, animée de variations rythmiques qui ne se résument pas à une mise en avant du beat. Thomas Brinkmann se révèle le plus expérimentateur et le plus apte à titiller l'imagination.

Enfin, il ne fallait pas manquer *Kollaps*, l'installation de Claude Lévéque. Un souffle d'air, une mélodie qui tient du sifflement d'un hélicoptère ; une pièce noire, indescritiblement noire ; le visiteur est là, sans repères, une lumière rouge au loin indiquant la possibilité d'une échappatoire. C'est une expérience sensorielle ultime, inquiétante. Elle nous éclaire sur notre capacité à accepter l'inconnu, le dérangent. Soit le but premier du Festival Nouvelles scènes.

S. Si.

SORTIR

PARIS

Rencontres internationales de cinéma

Les Rencontres internationales de cinéma proposent au public et aux professionnels des films inédits en présence de leur réalisateur. Au programme de cette 5^e édition : une sélection internationale de vingt-cinq films d'auteurs, un coup de cœur à l'actrice américaine Anna Thomson (*Sue perdue dans Manhattan* et *Fiona*, d'Amos Kolleck), une rétrospective du réalisateur japonais Kiyoshi Kurosawa en coréalisation avec le Festival d'automne et les *Cahiers du cinéma* (du 1^{er} au 7 novembre au Forum des images, et du 10 au 30 au cinéma L'Arlequin), une sélection de films russes récents et des ateliers sur l'économie du cinéma. Parmi les films sélectionnés figurent notamment *Civilisés*, de la Libanaise Randa Chahal-Sabbag, *Fiona*, de l'Américain Amos Kolleck, *Nan Nan Nan, Nü Nü Nü*, du Chinois Liu Bingjian, *La Vida es Silbar*, du Cubain Fernando Perez. *Forum des Images*, 2, *Grande Galerie, Nouveau Forum des Halles, porte Saint-Eustache*, 1^{er}. M^o *Les Halles*. Tél. : 01-44-76-63-33. Du 27 octobre au 7 novembre. De 20 F à 30 F.

Joe Dante et le fantastique

Le cinéma Le Champo propose un panorama du cinéma fantastique indépendant américain. Le réalisateur américain Joe Dante, récemment honoré au Festival de Locarno, débute ce cycle. Huit films sont au programme : *Gremlins* (1983), *Gremlins 2* (1989), *Explorers* (1985), *The Second Civil War* (1996), *Small Soldiers* (1998), *L'Aventure intérieure* (1986), *Panique sur Florida Beach* (1992) et *Piranha* (1978).

Le Champo, 51, rue des Ecoles, 5^e.

M^o Saint-Michel. Tél. : 01-43-54-51-60. A partir du 27 octobre. 35 F et 45 F.

Lester Bowie Brass Fantasy

La fanfare du trompettiste Lester Bowie s'amuse avec rigueur et invention à passer en revue les thèmes les plus fameux du répertoire pop, rock et jazz (*The Great Pretender*, *Sex Machine*...). Dans cet ensemble de neuf musiciens, Gary Valente est au trombone, Vincent Chancey au bugle, Bob Stewart au tuba, et l'on retrouve aussi l'ami de l'Art Ensemble of Chicago, le percussionniste Famoudou Don Moye. Concert organisé dans le cadre du JVC Jazz Festival. *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10^e.

M^o Château-d'Eau. Le 27, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 140 F.

Festival de théâtre portugais

La Coordination des collectifs portugaises de France (CCPF) organise la huitième édition du Festival de théâtre portugais en France. Une cinquantaine de spectacles sont programmés avec un intérêt particulier porté cette année aux compagnies portugaises mettant en scène des auteurs français tels que Jean Tardieu, Jean-Luc Lagarce, Adel Hakim, Richard Demarcy... Les auteurs portugais seront représentés notamment par Bernardo Santareno, Fernando Pessoa, José Saramago, Natalia Correia, Almada Negreiros, Padre Antonio Vieira, Joaquim Murale, Eduarda Dionisio, sans compter les célébrations du bicentenaire de la naissance d'Almeida Garrett ou le cinquantenaire de la mort d'Antonio Aleixo. Cinq spectacles brésiliens sont également prévus. *CCPF*, 20 rue Henri-Barbusse, 93 Aubervilliers. Tél. : 01-48-34-72-67. Jusqu'au 19 novembre dans dix-neuf villes de France, dont Paris.

(Publicité.)

27 oct 7 nov 99
cinquièmes
rencontres
internationales de cinéma à Paris
Mairie de Paris
Forum des Images
Porte Saint-Eustache, Forum des Halles, 75001 Paris / 01 44 76 63 33
http://www.forumdesimages.net

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Le Faux Coupable d'Alfred Hitchcock. Britannique, 1957, noir et blanc, copie neuve (1 h 45). *Action Ecoles*, 5^e (01-43-29-79-89).
L'Inconnu du Nord-Express d'Alfred Hitchcock. Américain, 1951, noir et blanc, copie neuve (1 h 40). *Action Christine*, 6^e (01-43-29-11-30).
La Loi du silence d'Alfred Hitchcock. Américain, 1952, noir et blanc, copie neuve (1 h 35). *Action Ecoles*, 5^e (01-43-29-79-89).
Les Oiseaux d'Alfred Hitchcock. Américain, 1963, copie neuve (2 h). *Grand Action*, 5^e (01-43-29-44-40) ; *Mac-Mahon*, 17^e (01-43-80-24-81).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Pierre Alechinsky : sur le vif *Galerie Lelong*, 13, rue de Téhéran, 8^e. M^o *Miromesnil*. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 27 octobre au 11 décembre. Entrée libre.
Edouardo Arroyo *Galerie Louis-Carré & Cie*, 10, avenue de Messine, 8^e. M^o *Miromesnil*. Tél. : 01-45-62-57-07. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Du 27 octobre au 11 décembre. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Paris de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Minuit chrétien de Tilly, mise en scène de l'auteur. La nuit de Noël quelque part en France, « dix personnages en quête de bonheur » ? Tout commence dans la joie et la bonne humeur, mais la fête de famille peut devenir aussi la fête de tous les dangers... *Maison des Arts, place Salvador-Allende*, 94 Créteil. M^o *Créteil-Préfecture*. Du 27 au 30 octobre, à 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. De 40 F à 100 F.
Georges Pludermacher (piano) Beethoven : *Sonates pour piano op. 2 n° 2*, op. 31 n° 1, op 14 n° 21 et op. 53 « Waldstein ». Opéra-Bastille, place de la Bastille, 11^e. M^o *Bastille*. Le 27, à 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. 100 F.
Orchestre de Paris Berlioz : *Carnaval romain*. Goubaidouline : *Concerto pour alto et orchestre*, création. Sibelius : *Symphonie n° 5*. Yuri Bashmet (alto), Christoph von Dohnanyi (direction). *Salle Pleyel*, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8^e. M^o *Ternes*. Les 27 et 28, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 90 F à 320 F.
Eislermaterial de Goebbels. Ensemble Modern, Heiner Goebbels (direction). *Théâtre de l'Europe*, 1, place de l'Odéon, 6^e. M^o *Odéon*. Les 27 et 28, à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 80 F à 180 F.
Jonathan Gilad (piano) Beethoven : *Sonates pour piano op. 2 n° 1* et op. 31 n° 2. Schubert : *Sonate pour piano D 958*. *Auditorium du Louvre, accès par la pyramide*, 1^{er}. M^o *Louvre*. Le 27, à 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. 135 F.
Jonathan Gilad (piano) Beethoven : *Sonate pour piano op. 31 n° 2*. Schubert : *Sonate pour piano D 958*. *Auditorium du Louvre, accès par la pyramide*, 1^{er}. M^o *Louvre*. Le 28, à 12 h 30. Tél. : 01-40-20-84-00. 60 F.
Chris Cornell *Elysée-Montmartre*, 72, boulevard Rochechouart, 18^e. M^o *Anvers*. Le 27, à 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. De 120 F à 140 F.

DERNIERS JOURS

29 octobre : Littoral de Wajdi Mouawad, mise en scène de l'auteur, par le Théâtre O parleur. Créé en France au 15^e Festival international des francophonies en Limousin en septembre 1998. *Théâtre 71*, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. Tél. : 01-46-55-43-45.
30 octobre : Paul Rebeyrolle *Galerie Jeanne-Bucher*, 53, rue de Seine, 6^e. Tél. : 01-44-41-69-65. Entrée libre.

La Périchole
"la chanteuse et le dictateur"
d'après La Périchole de Jacques Offenbach
Henri Mellhax et Ludovic Halévy
un spectacle musical de Jérôme Savary et Gérard Daguerre
mise en scène Jérôme Savary
une production du Théâtre National de Chaillot
du 1^{er} octobre au 31 décembre 1999
télérama France Inter PREMIERE
salle Jean Vilar
renseignements, location 01 53 65 30 00
Théâtre National de Chaillot

DISPARITIONS

■ **MICHEL GROJNOWSKI**, ancien directeur de *Presse nouvelle*, est mort jeudi 21 octobre à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Né en 1906 à Radziejow (Pologne), d'une famille juive non pratiquante, Michel Grojnowski perd son père en 1918 et est placé comme apprenti chez un tailleur. Acquis aux idées communistes dès le début des années 20, il devient membre de la jeunesse communiste, illégale en Pologne. En 1928, il entre clandestinement en Belgique et adhère au Parti communiste belge. Ayant participé à des manifestations politiques, il doit quitter le pays et obtient un visa pour Paris, où il arrive en octobre 1930. Il fréquente la Ligue culturelle et entre au PCF. En 1938, il est secrétaire général permanent de l'Union des sociétés

juives de France. Mobilisé en 1939, Michel Grojnowski est fait prisonnier, demeure en captivité en Prusse orientale et n'est libéré par l'Armée rouge qu'en mars 1945. A la Libération, il devient secrétaire de l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide (UJRE), organisation créée en 1943 sous l'occupation nazie. En octobre 1967, Michel Grojnowski devient directeur de *Presse nouvelle hebdo*, bimensuel à partir de 1968. En 1978, il prend sa retraite.

■ **MARC SIMENON**, réalisateur de cinéma et de télévision, fils aîné de l'écrivain Georges Simenon et époux de la comédienne Mylène Demongeot, a été retrouvé mort dimanche 24 octobre à son domicile parisien. Né à Bruxelles en 1939, Marc Simenon a été l'assistant de Jean Renoir, notamment sur le

tournage du *Déjeuner sur l'herbe*, avant de se faire connaître avec des films dont son épouse était la vedette, *Le Champignon* (1969), *Explosion* (1970), *Douce est la revanche* (1972), *Par le sang des autres* (1973), puis *Signé Furax* (1980), d'après le célèbre feuilleton radiophonique de Pierre Dac et Francis Blanche.

■ **ANDRAS HEGEDŰS**, ancien premier ministre communiste hongrois qui gouvernait le pays au moment de l'entrée de la Hongrie dans le Pacte de Varsovie en mai 1955, est mort samedi 23 octobre. Né à Szilaskany (nord-ouest) le 31 octobre 1922, Andras Hegedüs milita très jeune dans le mouvement communiste et devint ministre dans le gouvernement communiste de Matyas Rakosi dès l'âge de trente ans. Il a été premier ministre du 18 avril 1955 au 24 octobre 1956.

– La Mutuelle générale de l'éducation nationale, La section MGEN de Seine-Saint-Denis, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Albert DERRIEN, chevalier dans l'ordre du Mérite, commandeur dans l'ordre des Palmes académiques, ancien président de la section MGEN de Seine-Saint-Denis, président de l'union départementale de Seine-Saint-Denis de la Mutualité francilienne, membre du comité directeur de la Fédération mutualiste parisienne, administrateur de la CPAM 93 et de l'URCAM Ile-de-France,

survenu le mardi 26 octobre 1999, au terme d'une longue maladie.

Une cérémonie civile sera célébrée en l'hôtel de ville de Livry-Gargan le jeudi 28 octobre, à 17 h 30.

– Odile et Jean-Louis Prugnaud, Nicole et Thierry Farjaudon, Christiane et Vincent Hervault, Pascale et Henry Fanen-Dupouty, ses enfants et ses dix petits-enfants, ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Raymond FANEN,

survenu le dimanche 24 octobre 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 octobre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Otages, 81, rue Haxo, Paris 20^e.

26, boulevard Beaumarchais, 75011 Paris.

– Les membres de l'équipe de préfiguration de l'Institut national d'histoire de l'art ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de leur collègue et amie

Tania HENDRIKS,

dont le rôle fut fondamental dans la mise en œuvre du futur institut.

Les obsèques auront lieu le samedi 30 octobre 1999, à 9 h 30, au funérarium de Clichy (Paris).

– M. Albert Kalika, M. et M^{me} Jacques Kalika et leurs filles, M. et M^{me} Serge Kalika et leurs enfants, Et toute la famille ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Lisette KALIKA, née **Liba KERNER**,

survenu le 26 octobre 1999.

Les obsèques auront lieu le jeudi 28 octobre.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 15 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, (Loiret).

M. Paul Kilian, son épouse, M^{me} Elisabeth Kilian, ses enfants, Ses petits-enfants, Et toute la famille ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Paul KILIAN, née **Marcelle VIGNERON**,

survenu le 25 octobre 1999, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 octobre, à 10 heures, en l'église de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière Trivaux de Meudon (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

318, route d'Olivet, 45160 Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

74, rue Saint-Didier, 75116 Paris. 36, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris.

Andras Hegedüs avait demandé à l'Union soviétique d'intervenir contre le soulèvement de la population hongroise que les tanks soviétiques ont réprimé dans le sang le 4 novembre 1956. Il avait ensuite fui en URSS, où il a vécu jusqu'en 1958, année de son retour en Hongrie. Resté membre du PSOH (parti communiste), il renonça à la politique et devint directeur d'un centre de recherches sociologiques à Budapest. De plus en plus critique à l'égard du régime communiste, il fut exclu du parti en 1973 et rallia ensuite les intellectuels dissidents.

■ **SAMSON KISEKKA**, ancien vice-président ougandais, est mort lundi 25 octobre des suites d'une crise cardiaque dans un hôpital londonien à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Médecin de profession, Samson Kisekka avait été nommé pre-

mier ministre par Yoweri Museveni après que celui-ci eut conquis le pouvoir par la force en 1986. Il était devenu vice-président de 1991 à 1995. Il était depuis lors conseiller du président Museveni.

■ **JOHN CHAFEE**, sénateur républicain de l'Etat de Rhode Island, sur la côte est des Etats-Unis, est mort dimanche 24 octobre à l'hôpital naval de Bethesda (Maryland) à l'âge de soixante-dix-sept ans. John Chafee, descendant de l'une des plus anciennes familles de Rhode Island, a été trois fois gouverneur de son Etat avant d'être élu au Sénat en 1976, où il conservera son siège jusqu'à sa mort. John Chafee appartenait à l'aile modérée du Parti républicain. Il était notamment partisan du contrôle des armes à feu et favorable au maintien du droit à l'avortement.

Anniversaires de décès

– Il y a un an,

Fabrice BARBARO

décidait de quitter ce monde.

« Je t'ai donné tout le peu que j'ai à donner. Tu m'as donné tout, pour moi tout ce [qui est... »

Chantal-Adèle.

– Il y a dix ans, le 28 octobre 1989,

Maurice DESHORS, Ministre plénipotentiaire, Ancien ambassadeur,

nous quittait.

Son épouse, ses enfants et ses petits-enfants, vous prient d'unir vos pensées dans son souvenir.

Jean TUFFET, 28 octobre 1960-3 août 1995.

Cher papa,

Déjà cinq anniversaires sans toi. Nous ne t'oublions pas.

Constance et Samuel Depretto-Tuffet.

– Il y a six ans s'éteignait

Annie RAYNAUD.

Ceux qui l'ont aimée se souviennent.

Cours

COURS D'ARABE

Tous niveaux.

Jour, soir et samedi.

Inscr. : AFAC, 01-42-72-20-88

Soutenances de thèse

– **M. Alain Préchac**, agrégé de russe, soutiendra sa thèse de doctorat : « **Ilf et Petrov, témoins de leur temps** », le samedi 30 octobre 1999, à 14 h 15, à la Sorbonne (esc. E. amph. Cauchy), devant un jury présidé par le professeur M. Aucouturier.

Tous les jours dans le « Carnet du Monde »

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
520 F TTC - 79,27 € 10 lignes
62 F TTC - 9,45 € toute ligne suppl.
☎ **01.42.17.39.80**
Fax : 01.42.17.21.36
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.



© Pierre-Emmanuel Rastoin

ULYSSE BARCELONE
CULTURE-ARTS-HISTOIRES
ESCAPADE CULTURELLE DANS LA VILLE
DE TOUTES LES AUDACES

Ulysse
Le meilleur voyageur du monde

Plaisir
Maison, Soirée
Cinéma, Spectacle
Musique, Théâtre, Danse
Bonne ambiance

Découvertes
Cinéma, Soirée
Musique, Théâtre, Danse
Bonne ambiance

Pratiqué
Bonne ambiance
Musique, Théâtre, Danse
Bonne ambiance

BARCELONE
CAPITALE DE LA MODERNITÉ

ULYSSE BARCELONE : 35 FRANCS CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Ulysse coédité par **Télérama**

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Cécile DEPOT-BENKIMOUN et **Paul BENKIMOUN**, ainsi que leurs enfants **Samuel** et **Simon**, ont la joie d'annoncer la naissance de

Eva BENKIMOUN,

le 19 octobre 1999, à Paris.

Henri FOUCAULT et **Nicole VULSER-FOUCAULT** ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Eva, Eléonore,

née le 25 octobre 1999.

6, rue Hippolyte-Lebas, 75009 Paris.

Clarisse et **Pierre CAPILLIEZ** ont l'immense joie d'annoncer la naissance de leur fils

Tristan,

né le 9 octobre 1999, à Sains-en-Gohelle (Pas-de-Calais).

Leïla, Judith, David, Roméo, Ernest et **Céleste** sont ravis de l'arrivée de leur cousine, née le 24 octobre 1999,

Bethsabée TAÏEB

chez

Valérie et **Jean-François**, et lui souhaitent la bienvenue.

« Il n'est qu'un seul chemin, celui qui a du cœur. »

M. et M^{me} Benjamin BINEAU ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils

Théo,

le 22 octobre 1999, à Métrignac, chez **Sébastien** et **Caroline ZAJAC**.

Liliane est née,

« Liliane est née ! Quarante ans depuis sont passés. Sur toi n'ont fait que glisser. Aussi vrai que je ne cesserai de t'aimer. » Jack

Pierre BOULANGER, directeur de l'école d'Aguesseau, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

Nous nous sommes rencontrées il y a près de trente ans, et depuis, Sylvie n'a cessé de nous encourager, de nous aider, de nous accompagner, de partager nos rêves et nos réalisations, du MLF aux éditions Des femmes, de Psychanalyse et Politique au Parlement européen, de Paris à Pékin, de Bomarzo au cap Bénat : tant de voyages et de luttes, de chemins difficiles et heureux.

– M^{me} Christiane Boulanger, son épouse,

Edouard et Emilie Boulanger, Agnès et Olivier Landel, Nathalie et Xavier Duboc, ses enfants, Louis, Lucie et Camille, ses petits-enfants, Georges Lacaze, son beau-père, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès subit, à l'âge de cinquante-sept ans, de

Les obsèques ont lieu à 14 heures, ce mercredi 27 octobre 1999, en l'église Saint-Pierre d'Abondant (Eure-et-Loir).

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Neuve-Saint-Germain, 92100 Boulogne.

– Anne-Marie Chimènes, son épouse,

Myriam Chimènes, sa fille, Françoise et Jacques Margerin, sa sœur et son beau-frère, leurs enfants et petits-enfants, Bernard Lévi, son beau-frère, ses enfants et petits-enfants, Sa famille, ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

docteur Hubert CHIMÈNES, ancien interne des Hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique à la faculté, ancien médecin de l'Hôpital américain, ancien des Forces françaises libres, 1^{er} D.F.L., 22^e B.M.N.A., officier de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre,

survenu le 19 octobre 1999, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

74, rue Saint-Didier, 75116 Paris. 36, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris.

MERCREDI 27 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Sport et télévision. Les enjeux. Invités : Janine Langlois Glandier, Daniel Beauvois, Marc-André Feffer, Patrick Chene, Roland Faure, Bernard Brochant. **Forum Planète**

23.00 Les Manipulations génétiques. Invités : Arnaud Apoteker, Louis-Marie Houdebine, Axel Kahn, Claude Sureau. **Forum Planète**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Claude Brasseur, Willy Deville, Marianne Basler, Mel C, Uderzo. **Canal +**

20.05 Au-delà des grilles. Violences conjugales : le poids du face-à-face. **TSR**

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La Foi du siècle [4/4] : Une fin sans fins, 1953-1993. **Arte**

20.55 Des racines et des aïles. Les sectes. **France 3**

21.05 L'Hebdo. Litiges et châtiments. Les trois frères. **TV 5**

22.40 Ça se discute. Peut-on se remettre d'un viol ? **France 2**

23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Le Siècle des intellectuels [5/5] : Les années médias, 1980-1998. **France 3**

0.20 E = M 6 spécial. Enquête dans vos assiettes. **M 6**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Larmes d'acier. **Arte**

20.30 Du rugby et des hommes. [4/5]. Une balle contre un mur. **Planète**

20.45 Les Origines de la guerre. [8/8]. La guerre globale. **Histoire**

21.30 Vietnam, 10 000 jours de guerre. [13/13]. **Planète**

21.45 Quand on navigue sur un fleuve... **Histoire**

21.55 Musica. Julia Varady. **Arte**

22.40 Tueurs en série. Arthur Shawcross : le monstre des rivières. **Odyssée**

22.45 Une histoire de la médecine. [7/8]. **Histoire**

23.10 Lucy, 50 ans de succès. **Téva**

23.25 Profil. Le Charme discret de Hans Magnus Enzensberger. **Arte**

23.50 La Chute du Mur. [2/3]. **Planète**

0.20 La Lucarne. Seule. **Arte**

0.30 La Case de l'Oncle Doc. Le Village au cimetière. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Eurologue masculine. Bologne - Pau-Orthez. **Eurosport**

20.35 Football. Ligue des champions. Sturm Graz - Marseille. **TF 1**

2.00 Base-ball. Major League. World Series. **Pathé Sport**

DANSE

22.45 Giselle. Chorégraphie. Patrice Bart. Par le Ballet et l'Orchestre du Teatro alla Scala, dir. Paul Connelly. **Mezzo**

MUSIQUE

20.45 Trio Esperanza. Avec Eva Correa ; Regina Correa ; Mariza Correa. **Mezzo**

21.55 Motown Live. Avec Coolio ; Deborah Cox ; Kool & The Gang ; JT Taylor. **Paris Première**

22.50 Musica. Julia Varady chante Wagner. Les « Wesendonck Lieder ». Œuvre de Wagner. Avec Viktoria Postnikova, piano. **Arte**

23.10 Charlie Haden & the Liberation Music Orchestra. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.30 Une gare en or massif. Caroline Huppert. **Festival**

20.55 Le Poids d'un secret. Denis Mallevé. **France 2**

SÉRIES

20.50 Homicide. Crimes odieux. **Série Club**

20.55 Ally McBeal. Retour de flamme. La jalousie est aveugle. **M 6**

21.05 Star Trek, Voyager. Une fois l'impossible exclu... **Canal Jimmy**

21.40 Ultime recours. Provocation. **Série Club**

21.55 Star Trek, Deep Space Nine. Meridian. **Canal Jimmy**

22.30 Oz. In excelsis Deo (v.o.). **Série Club**

0.45 Les Soprano. La légende de Tennessee Moltsanti (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

14.45 Superman 3 ■■ Richard Lester (Etats-Unis, 1983, 100 min) O. **Cinéstar 1**

14.55 Shining ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980, 115 min) O. **Ciné Cinémas 2**

16.05 Pension d'artistes ■■ Gregory La Cava (Etats-Unis, 1937, N., 90 min) O. **Ciné Classics**

16.20 Pour rire ! ■■ Lucas Belvaux (France, 1996, 100 min) O. **Ciné Cinémas 1**

17.15 Les Leçons de la vie ■■ Mike Figgis (Grande-Bretagne, 1994, 95 min) O. **Cinéstar 2**

18.45 Mars Attacks ! ■■ Tim Burton (Etats-Unis, 1996, 105 min) O. **Ciné Cinémas 2**



COLLECTION CHRISTOPHE L.

20.30 Gentleman Jim ■■ Raoul Walsh. Avec Errol Flynn, Alexis Smith (EU, 1942, N., v.o., 110 min) O. **Ciné Classics**

20.30 Minuit dans le jardin du bien et du mal ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1998, 150 min) O. **Canal + Vert**

20.35 Danse avec les loups ■■■ Kevin Costner (Etats-Unis, 1990, 175 min) O. **Cinéfaz**

21.25 Avanti ! ■■ Billy Wilder (EU, 1972, v.o., 145 min) O. **Cinétoile**

22.20 Feux croisés ■■ Edward Dmytryk (EU, 1947, N., v.o., 90 min) O. **Ciné Classics**

22.45 THX 1138 ■■ George Lucas (Etats-Unis, 1970, 85 min) O. **Ciné Cinémas 2**

23.15 Les Prisons ■■ Jacques Rivette [2/2] (France, 1993, 170 min) O. **Cinéstar 1**

23.50 Manège ■■ Yves Allégret (France, 1949, N., 95 min) O. **Ciné Classics**

23.50 Les Grandes Manœuvres ■■■ René Clair (France, 1955, 110 min) O. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.

19.00 Etre heureux comme...

19.05 Le Bigdil.

19.57 Clic et net.

20.00 Journal, Météo.

20.30 5 millions pour l'An 2000.

20.35 Football. Le chant possédé. **22.50 Julia Varady chante Wagner.**

0.15 Nautisme.

0.25 Le docteur mène l'enquête. Crime fraternel O.

FRANCE 2

18.15 Une fille à scandales O.

18.40 Friends O.

19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.

19.15 Qui est qui.

19.50 Un gars, une fille O.

20.00 Journal, Météo.

20.55 Le Poids d'un secret. Téléfilm. Denis Mallevé O.

22.40 Ça se discute. Peut-on se remettre d'un viol ?

0.45 100 ans de sport.

0.50 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.

18.48 Un livre, un jour.

18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.

20.05 Fa si la.

20.35 Tout le sport.

20.55 Des racines et des aïles. Les sectes.

22.55 Météo, Soir 3.

23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Le Siècle des intellectuels [5/5] : Les années médias, 1980-1998.

0.30 La Case de l'Oncle Doc. Le Village au cimetière.

CANAL +

► **En clair jusqu'à 21.00**

18.20 Nulle part ailleurs.

21.00 Cuisine américaine Film. Jean-Yves Pitoun O.

23.30 Lautrec Film. Roger Planchon. O.

0.30 Champions League.

1.05 C'est la tangente que je préfère Film. Charlotte Silvera O.

2.45 Attention bandits Film. Claude Lelouch. O.

ARTE

19.00 Connaissance. [4/6].

19.45 Météo, Arte info.

20.15 Reportage. Larmes d'acier.

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La Foi du siècle [4/4] : Une fin sans fins, 1953-1993.

21.45 Les Cent Photos du siècle. L'Araignée d'amour, Henri Cartier-Bresson (1934).

21.55 Musica. Julia Varady. Le chant possédé. **22.50 Julia Varady chante Wagner.**

23.25 Profil. Le Charme discret de Hans Magnus Enzensberger.

0.20 La Lucarne. Seule.

M 6

18.20 Le Flic de Shanghai O.

19.20 Unisexe.

19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.

19.54 Le Six Minutes, Météo.

20.10 Une nounou d'enfer O.

20.40 Décochages info, Avant 1°.

20.55 Ally McBeal. Retour de flamme O. La jalousie est aveugle O.

22.35 Liste noire pour maison blanche. Téléfilm. Conrad Janis O.

0.20 E = M 6 spécial. Enquête dans vos assiettes.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.20 Espresso, Poésie sur parole.

21.30 Multidiffusion.

22.10 Carnet de notes [1/2].

22.30 Surpris par la Nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 A pleines voix. Musiques anciennes. Par le Chœur contemporain d'Aix-en-Provence et l'Ensemble Musicatereize, dir. Roland Hayrabedian ; œuvre de De Lassus, Ohana.

22.30 Jazz, suivez le thème.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvre de R. Schumann. **20.40 Académies musicales de Saintes.** Par le RIAS Kammerchor et l'Orchestre des Champs-Élysées, dir. Philippe Herreweghe. Œuvre de Haydn.

22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Burgan, Poulenç, Hersant.

Le Monde TELEVISION

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Maurice Ohana, l'Office des oracles

Ecrite en 1974, cette œuvre, au pouvoir de séduction immédiat, est un témoignage de l'influence des idéaux de 68 sur la création musicale. Douze séquences ont ainsi été bâties de façon à pouvoir être interprétées par des amateurs. L'agnosticisme déclaré du compositeur y éclate dans sa célébration de la Pythie, du Minotaure et des cérémonies afro-cubaines.

M 6

20.55 Ally McBeal

Découverte par Téva, laboratoire de la fiction de son aînée M 6 au même titre que Série Club, Ally McBeal, l'avocate anorexique et romantique et le cabinet de doux dingues qui l'entoure, poursuivent ici leur chemin, en version française. En parallèle, Téva diffuse la deuxième saison des aventures du personnage incarné par Calista Flockhart, mais en version originale sous-titrée, pour les amateurs.

ARTE

0.20 La Lucarne : Seule

Ce premier film du cinéaste russe Dimitriy Kabakov, diffusé dans la fameuse case « La Lucarne », utilise un système de narration savant pour passer du dehors (la silhouette insignifiante d'une vieille femme courbée par son Caddie) au-dedans – la vie intérieure, un siècle d'existence et d'histoire russe et soviétique. Une vie de chien entre deux guerres, à l'aune de destins individuels broyés.

JEUDI 28 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Météo, science à l'épreuve du temps. Invités : François Fandoux, Robert Kandé, Jean-Philippe Broux, Jean-Pierre Beysson, Emmanuel Bocrie. **Forum Planète**

22.00 Déchets nucléaires, vous avez dit stockage ? Invités : Jean-Luc Thierry, Michèle Rivasi, Monique Sené, André Aschieri. **Forum Planète**

23.00 A l'assaut de l'Everest. Invités : Jean Afanassieff, Catherine Destivelle, Christine Grosjean, Maurice Herzog, Robert Paragot. **Forum Planète**

23.05 L'Armée russe, orgueil de la nation ? **Arte**

MAGAZINES

10.40 Arrêt sur images. Dans le bocal du 20 heures. Invités : William Karel, Agnès Vahramian. **La Cinquième**

17.10 et 21.10, 0.10 LCA, la culture aussi. **LCI**

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Chris Connell, Charles Trenet ; Antonio Damasio ; Alain Ducasse. **Canal +**

19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**

20.05 Temps présent. Le peuple de Blocher. Mieux vaut être riche et bien portant que pauvre et malade. **TSR**

20.35 Thema. Cycle « Adieux à l'Urss ». L'armée russe : orgueil de la nation ? **Arte**

20.55 Envoyé spécial. Les Chasseurs. Enfants travailleurs et militants. P.-S. La guerre du thon. **France 2**

22.25 Faxculture. Humour d'ici et d'ailleurs. **TSR**

23.30 Le Club. Invité : Bruno Dumont. **Ciné Classics**

23.30 Conviviale poursuite. Invités : Claude Semail, la chanteuse Ripley et le groupe de rock Addam's Family ; Frédéric Raevens. **RTBF 1**

23.50 Prise directe. A Nancy. **France 3**

0.25 Vol de nuit. L'école. Invités : Philippe Milner, Thierry Desjardins, Dan Franck. **TF 1**

1.00 Saga-Cités. Une ville, un droit [2/2]. **France 3**

DOCUMENTAIRES

18.00 L'Actors Studio. Martin Short. **Paris Première**

18.05 Les Années fracture. La Grande Guerre à Fécran. **Odyssée**

Le Monde TELEVISION

HISTOIRE

20.45 Benito Mussolini

Un documentaire réalisé en 1962 par Roberto Rossellini, quasiment inconnu. Le pionnier du néoréalisme italien s'y sert de multiples images d'archives pour décrire l'ascension du dictateur fasciste et la catastrophe vers laquelle il entraîna la péninsule, avant de finir pendu à un esse de boucher, en 1945. C'est aussi une manière pour Rossellini de montrer le dépouillement et l'austérité de son style.

M 6

18.10 Le Front de l'Est. [3/4]. La marche sur Berlin [1/2]. **Planète**

18.15 Une histoire de la médecine. [7/8]. La médecine, conquérante ou conquise ? **Histoire**

18.35 Journal intime de chimpanzés. [1/6]. **TMC**

19.00 Voyages, voyages. Hanoi. **Arte**

19.05 Everest. Le pèlerinage des vainqueurs. **Planète**

19.30 Frédéric Chopin, le romantisme exilé. **Muzzik**

19.30 Nomades. Mongolie intérieure : sur les traces du passé. **Odyssée**

19.45 Les Meilleurs Moments des JO. [3/10]. Près de la victoire. **Histoire**

20.25 Les Authentiques. Le miracle des oliviers. **Odyssée**

20.30 Artrafic. [2/3]. Musées à ciel ouvert. **Planète**

20.40 Spetsnaz, un commando à la dérive. **Arte**

20.45 Benito Mussolini. **Histoire**

21.05 Notre siècle. [2/9]. 1914-1918 : Derrière le front. **TV 5**

21.20 Equinoxe. Dieu seul le sait. **Odyssée**

21.30 Catastrophes naturelles. Quelles politiques adopter ? **Planète**

21.40 Touché, coulé ! Les sous-marins nucléaires russes. **Arte**

22.15 Les Secrets de la guerre secrète. Les orchestres rouges. **Odyssée**

22.20 Du rugby et des hommes. [4/5]. Une balle contre un mur. **Planète**

22.45 Télé notre histoire. Jacques Krier. **Histoire**

23.20 Vietnam, 10 000 jours de guerre. [13/13]. **Planète**

0.10 Les Naufragés du « Jan Van Gent ». **Planète**

0.15 N.U. Les années sombres. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

17.30 Tennis. Tournoi messieurs de Stuttgart (Allemagne). Huitièmes de finale. **Eurosport**

20.30 Basket-ball. Eurologue masculine (1^{re} phase, 5^e journée) Groupe A - Cholet - Etoile rouge de Belgrade. **Pathé Sport**

20.40 Football. Coupe de l'UEFA (32^e de finale). Match aller. Lens - Vitesse Arnhem (PB). **Eurosport**

DANSE

18.30 Paris danse Diaghilev. Ballet. Chorégraphie de Michel Fokine. Par le ballet de l'Opéra de Paris, dir. Michel Tabachnik. Œuvres de Stravinski, von Weber, Debussy. **Mezzo**

MUSIQUE

20.59 Soirée Les Grands Classiques de la musique arabe. **Muzzik**

21.45 Symphonie n° 25, de Mozart. Œuvre de Mozart. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. **Mezzo**

23.00 Beethoven Gala. Avec Yvonne Kissin, piano ; Cheryl Studer, soprano. Par l'Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. **Paris Première**

0.35 La Fille du régiment. Mise en scène de Filippo Crivelli. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala de Milan, dir. Donato Renzetti. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

17.55 J'ai deux amours. Caroline Huppert. **Festival**

20.55 Betty Ford, femme de président. **TMC**

22.45 Made in America. Tel père, tel fils ! Ted Kotcheff. O. **TF 1**

23.45 Les Mômes. Patrick Volson. **Festival**

SÉRIES

19.30 Clair de lune. Un conte de fées. **Série Club**

20.00 Father Ted. A moi l'Amérique ! (v.o.). **Canal Jimmy**

20.10 Une nounou d'enfer. La voix de son maître... d'hôtel. **M 6**

20.15 Friends. Celui qui faisait le lien. **RTL 9**

20.20 Happy Days. Un pacte avec le diable. **Série Club**

20.30 Monty Python's Flying Circus. Mr and Mrs Brian Noris/Ford Popular. **Canal Jimmy**

20.45 Buffy contre les vampires. [1/2]. Innocence. **Série Club**

20.55 Julie Lescaut. L'Affaire Darzac. **TF 1**

20.55 Aux frontières du réel. Bienvenue en Arcadie. O. Entre chien et loup. O. **M 6**

21.30 Zoé, Duncan, Jack & Jane. Hard Cheese on Zoé (v.o.). **Série Club**

21.35 Urgences. Toute puissance. **TSR**

22.20 Alfred Hitchcock présente. L'impatient patient. **13^{ème} RUE**

0.30 L'Heure du crime. L'Arnaqueur. O. **M 6**

0.45 Rude Awakening. Quelle chance pour moi, son sein a éclaté ! (v.o.). **Canal Jimmy**

1.15 That 70's Show. Soirée au drive in (v.o.). **Canal Jimmy**

1.40 New York Police Blues. Tout nouveau, tout beau (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

16.20 Mars Attacks ! ■■ Tim Burton (Etats-Unis, 1996, 105 min) O. **Ciné Cinémas 2**

17.05 Shining ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980, 120 min) O. **Ciné Cinémas 1**

19.05 THX 1138 ■■ George Lucas (Etats-Unis, 1970, 85 min) O. **Ciné Cinémas 1**

19.35 Salut l'artiste ■■ Yves Robert (France, 1973, 95 min) O. **Cinétoile**

20.30 Pension d'artistes ■■ Gregory La Cava (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 95 min) O. **Ciné Classics**

20.30 Trois vies et une seule mort ■■ Raoul Ruiz (France, 1995, 125 min) O. **Ciné Cinémas 1**

20.35 Sailor et Lula ■■ David Lynch (Etats-Unis, 1989, 120 min) O. **Cinéfaz**

20.45 A double tour ■■ Claude Chabrol (France, 1959, 95 min) O. **13^{ème} Rue**

20.50 Septembre ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1987, 90 min) O. **Téva**



PARIS PREMIERE

21.00 L'Enjeu ■■ Frank Capra. Avec Spencer Tracy, Katharine Hepburn (EU, 1948, N., v.o., 120 min) O. **Paris Première**

21.00 Mars Attacks ! ■■ Tim Burton (EU, 1996, v.o., 105 min) O. **Ciné Cinémas 3**

21.05 Itinéraire d'un enfant gâté ■■ Claude Lelouch (France - Allemagne, 1988, 125 min) O. **Canal Jimmy**

22.05 Rembrandt ■■ Alexander Korda (GB, 1937, N., v.o., 85 min) O. **Ciné Classics**

22.20 Minuit dans le jardin du bien et du mal ■■ Clint Eastwood (EU, 1998, v.o., 149 min) O. **Canal +**

22.30 Assaut ■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1976, 121 min) O. **M 6**



22.50 Le Couteau dans l'eau ■■■ Roman Polanski. Avec Leon Niemczyk, Jolanta Umecka (Pologne, 1962, N., v.o., 90 min) O. **13^{ème} Rue**

22.55 Les Prisons ■■ Jacques Rivette [2/2] (France, 1993, 170 min) O. **Cinéstar 1**

FILMS

16.20 Mars Attacks ! ■■ Tim Burton (Etats-Unis, 1996, 105 min) O. **Ciné Cinémas 2**

17.05 Shining ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980, 120 min) O. **Ciné Cinémas 1**

19.05 THX 1138 ■■ George Lucas (Etats-Unis, 1970, 85 min) O. **Ciné Cinémas 1**

19.35 Salut l'artiste ■■ Yves Robert (France, 1973, 95 min) O. **Cinétoile**

20.30 Pension d'artistes ■■ Gregory La Cava (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 95 min) O. **Ciné Classics**

20.30 Trois vies et une seule mort ■■ Raoul Ruiz (France, 1995, 125 min) O. **Ciné Cinémas 1**

20.35 Sailor et Lula ■■ David Lynch (Etats-Unis, 1989, 120 min) O. **Cinéfaz**

20.45 A double tour ■■ Claude Chabrol (France, 1959, 95 min) O. **13^{ème} Rue**

20.50 Septembre ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1987, 90 min) O. **Téva**



PARIS PREMIERE

21.00 L'Enjeu ■■ Frank Capra. Avec Spencer Tracy, Katharine Hepburn (EU, 1948, N., v.o., 120 min) O. **Paris Première**

21.00 Mars Attacks ! ■■ Tim Burton (EU, 1996, v.o., 105 min) O. **Ciné Cinémas 3**

21.05 Itinéraire d'un enfant gâté ■■ Claude Lelouch (France - Allemagne, 1988, 125 min) O. **Canal Jimmy**

22.05 Rembrandt ■■ Alexander Korda (GB, 1937, N., v.o., 85 min) O. **Ciné Classics**

22.20 Minuit dans le jardin du bien et du mal ■■ Clint Eastwood (EU, 1998, v.o., 149 min) O. **Canal +**

22.30 Assaut ■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1976, 121 min) O. **M 6</**

Une vertueuse taxation

par Pierre Georges

ENFIN le sentiment, en tétant un vieux mégot par les deux bouts et l'herbe à Nicot par les racines, d'une vraie utilité ! Enfin la fierté légitime du leuveur de coude à contribuer, avec zèle, à une grande avancée sociale ! « Alcool et tabac au secours des 35 heures ». La manchette du *Monde*, mardi, en sa lapidaire cruauté, donnait une idée à peu près parfaite du paradoxe politique qu'il peut y avoir parfois à vouloir faire le bonheur des gens contre eux.

Fumeurs, buveurs, 35 heures, la rime semble étrange. Et la contradiction, sinon la contre-indication, absolue. Un mal, ou plutôt deux maux, pour un bien. Deux fléaux, la réduction assez probable et statistique du temps de vie, pour un bonheur hypothétique, la réduction du temps de travail. Cherchez l'erreur !

Partant de ce constat, on pourrait multiplier à l'infini les détournements de slogans. Un verre, deux verres, 35 verres bonjour l'avancée ! On pourrait imaginer, prodigieux retournement de situation, des débits de boissons avec « zone sociale » et « zone asociale ». L'une enfumée, rouge limé, pour la bonne cause. L'autre tempérante, jus d'abricot pour les profiteurs de 35 heures. On pourrait même, et l'opposition ne s'en est pas privée, moquer un gouvernement qui annonce des mesures d'abord. Et qui, en raison du refus têtue des fameux partenaires sociaux, en cherche le financement ensuite. Encore que la taxe sur le tabac était, elle, prévue dès les origines du projet.

Mais ce serait injuste. Car rien n'interdit d'imaginer qu'en faisant du tabagisme et de l'alcoo-

lisme les mamelles d'une France radieuse, vaquant à ses loisirs élargis, le gouvernement ait voulu faire coup double. Taxer le mal à la racine pour nourrir le mieux. Eradiquer ici, encourager là. Voguer en somme vers les 35 heures les plus édifiantes et les plus tempérantes du monde. Cela deviendrait alors non plus un financement amoral, ainsi qu'une analyse impressionniste le laisserait penser, mais, au contraire, une taxation vertueuse comme les placements boursiers du même nom.

On voit, d'ici, l'objection immédiate. Imaginons que la manœuvre réussisse au-delà de toutes espérances. Qu'à force d'être taxées, les consommations de tabac et d'alcool baissent dangereusement, et heureusement. Que, de ce fait, l'équilibre du financement des 35 heures soit mis en péril. Tout le château de cartes en Espagne et de jardinage en Touraine qui s'effondre !

Eh bien non, erreur là encore ! L'extinction, après 35 heures, du tabagisme et de l'alcoolisme aboutirait, *ipso facto*, à combler le mythique trou de la Sécurité sociale. Et donc, indirectement, à une meilleure utilisation des prélèvements sociaux. Et donc à délégitimer l'ire des fameux partenaires sociaux. CQFD !

Chapeau ! Voilà une affaire diaboliquement menée, M^{me} Aubry ! Reste cependant, outre le problème de la taxation des heures supplémentaires souvent payées en monnaie de loisirs, un aspect moral. Les 35 heures doivent-elles légitimement profiter à ceux qui, en sus de faire la morale 24 heures sur 24, ne font vraiment rien pour les financer ?

Une filiale de la Deutsche Bank rachète la moitié de Formula One Administration

FOA détient l'exclusivité des droits commerciaux des Grands Prix

LONDRES

de notre correspondant à la City

Un air de jeune homme timide, une silhouette efflanquée, le teint blafard : l'Américain Scott Lanphere n'a pas le physique d'un trompe-la-mort des circuits automobiles. Pourtant c'est lui qui vient de réaliser, pour la somme de 1,3 milliard de dollars (1,2 milliard d'euros, plus de 7 milliards de francs), le rachat, annoncé mardi 26 octobre, de la moitié de la société Formula One Administration (FOA) du Britannique Bernie Ecclestone. L'objectif du directeur de Morgan Grenfell Private Equity (MGPE), la filiale capital-risque de la Deutsche Bank, est de préparer l'entrée en Bourse, dans deux ans, de la compagnie qui détient l'exclusivité des droits commerciaux et télévisés des Grands Prix jusqu'en 2010.

FOA régit aujourd'hui l'organisation des dix-sept Grands Prix annuels, qui, lors de la saison 1998, ont captivé 5 milliards de téléspectateurs dans 149 pays. La société réalise quelque 400 millions de dollars de chiffre d'affaires, et Ecclestone a amassé la vingtième fortune britannique, selon le dernier classement du *Sunday Times*.

Celui-ci a tenu délibérément dans l'ombre une compagnie qui a raté il y a deux ans son introduction en Bourse. Les scandales à répétition qui ont ébranlé le sport automobile (à l'exemple de la récente requalification de Ferrari), ses liens troubles avec la Fédération internationale automobile, qu'il contrôle via son ancien homme de confiance, Max Mosley, le rôle dans l'ombre de sa jeune épouse, Slavica, ex-mannequin d'origine croate, qui préside la

holding de contrôle, ont fait pâlir l'étoile du conquérant de la F1. Enfin les rumeurs sur son mauvais état de santé ont ébranlé la réputation de battant du patron de la F1.

De surcroît, la Commission européenne considère sa gestion en matière de droits de retransmission télévisés (la moitié des revenus de sa compagnie) comme un « abus de position dominante ». La décision finale risque de contraindre Ecclestone à partager une partie de ce marché.

DÉVELOPPEMENT DU SPONSORING

« La formule 1 est la première marque sportive au monde », a expliqué Scott Lanphere. MGPE n'en est pas à son premier coup d'essai dans la course automobile. La compagnie possède déjà 50 % de l'écurie britannique Arrows, et, en mettant la main sur la société d'Ecclestone, la filiale londonienne du géant allemand met les pas dans ceux de ses grands rivaux, tel Warburg Pinkus, associé à l'équipe Jordan.

D'après l'agence de notation IBCA, FOA dispose d'une trésorerie à la hauteur de ses ambitions, de revenus réguliers assurés par des contrats en béton et un marché protégé de la concurrence en raison du coût élevé du ticket d'entrée. Le développement des activités de

sponsoring, l'ouverture au marché américain grâce à la relance, en l'an 2000, du Grand Prix des Etats-Unis après neuf ans d'interruption, ou l'exploitation d'Internet offrent des perspectives alléchantes pour des spécialistes de l'ingénierie financière.

Mais, selon un analyste des fonds de capital-investissement, MGPE s'intéresse d'abord au potentiel médiatique de la compétition : « C'est un formidable marché en matière de recettes de publicité. Dans les années qui viennent, la formule 1 doit remplacer les firmes de tabac par d'autres sponsors comme les groupes de télécoms, les services financiers, l'industrie des loisirs qui visent le créneau des fans de la formule 1, les hommes de vingt à quarante ans financièrement à l'aise. » Les médias sont un des secteurs de prédilection du capital-risque, comme le montre le récent rachat par MGPE de la station Skyrock et de l'afficheur Giraudy.

D'autres partenaires devraient se joindre à l'entreprise en souscrivant une participation minoritaire, à commencer par la société d'investissement de la famille Benetton 21 Investimenti, propriétaire de l'écurie du même nom. L'après-Bernie » est en route.

Marc Roche

Tchéchénie : les forces russes encerclent Grozny

MOSCOU
correspondance

Quatre jours après la fermeture de la frontière ingoucho-tchéchène, dernière porte de sortie pour des milliers de civils tchéchènes fuyant la guerre, les forces fédérales russes se félicitaient, mardi 26 octobre, d'avoir « rempli leurs objectifs » : se rapprocher progressivement de Grozny par une stratégie d'encercllement et bombarder massivement les zones où sont regroupés « les bandits tchéchènes ».

« Nous avons réussi à élargir notre présence et à avancer de 24 kilomètres au cours de ces derniers jours. Et cela sans aucune perte, pas un mort, ni un blessé », disait, mardi soir, le général Vladimir Chamanov, l'un des responsables de l'opération militaire.

La chaîne de télévision privée NTV a annoncé que l'armée russe était entrée, après de violents combats, dans les villages Pobendinskoïe et de Piervomaïskaïa, au nord-ouest de Grozny. Selon le correspondant, présent sur place, les Russes se trouvaient désormais à huit kilomètres de la capitale tchéchène. La veille, NTV avait diffusé des images de militaires, installés sur les crêtes du Terrek dominant l'aéroport de Grozny, d'où il était possible d'apercevoir l'avion du président tchéchène Aslan Maskhadov.

EXTENSION VERS L'INGOUCHIE ?

Confirmant l'avancée russe sur un kilomètre, les autorités tchéchènes, ont démenti le fait que les troupes fédérales se soient emparées du village de Piervomaïskaïa. Elles ont, en revanche, reconnu avoir bombardé depuis Bamout (ouest de la Tchétchénie) une base militaire russe, située à quelques kilomètres de là, en Ingouchie. Ces tirs qui font craindre une extension du conflit, auraient, selon Grozny, fait trente-huit morts et une centaine de blessés parmi les Russes. L'armée russe se heurterait à une forte résistance tchéchène à la frontière ingouche. De sanglants combats se déroulaient actuellement autour du village d'Orjoni-kidzvskaïa.

A l'Est, le long de la frontière daghestanaïse, le général Guenadi Trochev a fait état d'une « avancée décisive » dans la région de Goudermès – la deuxième ville de tchéchénie à l'est de Grozny. Plein d'optimisme, le général affirmait sur ORT (la première chaîne de télévision), que ses hommes s'étaient emparés de cinq villages, et n'étaient plus qu'à deux kilomètres de Goudermès, l'agglomération stratégique. « Ils (les combattants tchéchènes) fuient, mais nous les rattrapons », ajoutait-il. Mais, dans un reportage, le correspondant de la chaîne ORT racontait comment les Russes s'étaient trouvés nez à nez avec deux camions de « boeviki » (les combattants tchéchènes) qui loin de prendre la fuite, avaient tenté de les repousser. Des officiers reconnaissaient alors avoir perdu un homme dans les combats.

Les propos rassurants des responsables de l'armée russe ont également été mis à mal par la chaîne NTV qui, mardi soir, indiquait qu'un avion, avec à son bord au moins quatre-vingts soldats russes blessés, venait de s'élever de Mozdok. Le journaliste précisait que la presse n'avait pas été autorisée à filmer ces blessés. « Nous n'avons aucune information, mais cela veut dire que les combats qui se déroulent à l'Est et au Nord-Ouest sont beaucoup plus violents qu'on ne le dit », ajoutait-il à l'antenne.

Alors que l'inquiétude de la communauté internationale grandit – le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright a téléphoné à son homologue russe, Igor Ivanov, pour lui expliquer que les Russes faisaient un « pas important dans la mauvaise direction » – la presse russe reste quasiment muette sur le sort des populations civiles de Tchétchénie, littéralement prises en otages depuis la fermeture de la frontière ingouche.

Agathe Duparc

Grasset et Calmann-Lévy renouvellent leurs états-majors

ATTENDUS depuis plusieurs mois, les changements à la tête des éditions Grasset et Calmann-Lévy, deux filiales du groupe Hachette Livre, devaient être rendus publics mercredi 27 octobre. Ils seront effectifs au 1^{er} janvier 2000. Chez Grasset, Jean-Claude Fasquelle, PDG de la maison depuis 1980, a choisi pour lui succéder l'éditeur Olivier Nora, PDG des éditions Calmann-Lévy. Président directeur général depuis 1953 des éditions Fasquelle, fusionnées avec Grasset en 1960, Jean-Claude Fasquelle ne quitte pas pour autant la prestigieuse maison de la rue des Saint-Pères. Cette dernière devant être transformée en société à direc-

toire, M. Fasquelle deviendra président du conseil de surveillance, tandis qu'Olivier Nora présidera le directeur.

« Un rapide coup d'œil à ma date de naissance [1930] suffirait à expliquer la décision que j'ai prise d'organiser, maintenant, l'avenir et le développement d'une maison à la direction de laquelle j'ai consacré quarante-sept années de ma vie, note Jean-Claude Fasquelle. J'ajoute que notre métier se trouve aujourd'hui en face de nombreux bouleversements et que notre maison devra être menée par un éditeur qui soit pleinement de ce temps. »

A trente-neuf ans, diplômé de

l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, Olivier Nora, PDG de Calmann-Lévy depuis 1996, incarne, pour le PDG de Grasset, cet homme « compétent pour diriger une maison, et fort à l'international ». Entré en 1986 chez Hachette comme secrétaire d'édition, Olivier Nora est nommé en 1991 à la direction du Bureau du livre français à New York où il demeure jusqu'en 1994, avant de prendre, en 1995, la direction générale de Calmann-Lévy. A la tête de cette maison fondée en 1836, Olivier Nora a su faire progresser le chiffre d'affaires (environ 50 millions de francs ; 7,62 millions d'euros), maîtriser le nombre de titres (moins d'une centaine) et conjuguer livres de fonds avec ouvrages à fort tirage – de Christine Deviers-Joncour à Kasuo Ishiguro...

150 TITRES ANNUELS

Cette politique d'« ouverture » sied à Grasset. De Hector Bianciotti à Virginie Despentes pour la littérature française, de Gabriel Garcia Marquez à Charles Bukowski pour les lettres étrangères, des nouveaux philosophes aux mémoires de Brigitte Bardot pour la non-fiction, cette maison s'est toujours signalée par le large spectre de son catalogue. Après deux bons crus en 1996 et 1997 – année du Goncourt pour *La Bataille* de Patrick Rambaud –, 1998 a été plus difficile pour Grasset qui a enregistré une perte de plus de 4 millions de francs. Olivier Nora rejoint une maison qui, avec un chiffre d'affaires de quelque 120 millions de francs, pour 150 titres annuels environ, espère terminer à l'équilibre l'exercice en cours.

C'est Denis Bourgeois, l'actuel directeur général de Grasset, qui sera proposé par Hachette Livre au conseil d'administration de Calmann-Lévy pour succéder à Olivier Nora. Ancien journaliste, auteur de plusieurs ouvrages, Denis Bourgeois est entré chez Grasset en 1980 avant de prendre la direction générale de la maison en 1992. Ces mouvements confirment la volonté d'Hachette Livre de faire accéder aux commandes des grandes maisons une génération de jeunes éditeurs, élevés dans le sérail, soucieux de relever le défi du renouveau en matière de littérature générale.

Florence Noiville

MNEF : Olivier Spithakis toujours en garde à vue

LE DIRIGEANT de la société de services informatique Asystel, Alain Obadia, a été mis en examen, mardi 26 octobre, pour « complicité d'abus de confiance et recel », dans le cadre de l'affaire de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). La justice soupçonne M. Obadia d'avoir participé au montage financier frauduleux ayant conduit, en 1990, une des filiales de la mutuelle, Immocampus, à acheter 16 millions de francs un immeuble, rue Tiphaine, à Paris, qu'il avait lui-même acquis 6 millions de francs.

Par ailleurs, les policiers interrogeaient toujours, mercredi 27 octobre dans la matinée, Wilson Bihi Zenou, l'homme d'affaires de l'ancien directeur général de la MNEF, Olivier Spithakis, qui a participé, pour le compte de la mutuelle étudiante, à l'achat de cet immeuble. La justice s'intéresse à d'autres montages financiers suspects auxquels il aurait également pu prendre part. Enfin, M. Spithakis, placé en garde à vue mardi 26 octobre, était toujours questionné par les enquêteurs mercredi 27 octobre.

Paris : le PS et les Verts préparent la législative partielle du 20^e

LE BUREAU NATIONAL du Parti socialiste a décidé, mardi 26 octobre, de s'en remettre au vote des militants de la 21^e circonscription de Paris pour la désignation de son candidat à l'élection législative partielle provoquée par la démission de Véronique Carrion-Bastok. Michel Charzat, maire du 20^e arrondissement et sénateur de Paris, devrait être le seul à briguer l'investiture des 250 militants du PS jeudi 28 octobre. Lors du débat, François Hollande a indiqué que « l'idéal aurait été de trouver une candidate », dans une circonscription réservée depuis 1997 à une femme, mais il a insisté sur « l'urgence » qui conduisait à privilégier « la légitimité » et la « notoriété » de M. Charzat.

De leur côté, les Verts de Paris ont choisi, mardi, Denis Baupin, qui s'était déjà présenté en 1997, avec une suppléante de la gauche des Verts, Martine Billard, conseillère de Paris. Le Mouvement des citoyens a décidé de soutenir « le candidat socialiste dès le premier tour ».

